BOUYGUES CONSTRUCTION

BUILDING FOR LIFE

2024 RAPPORT FINANCIER

235 M€
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (2,3 % DU CA)

3,2 %
MARGE DES ACTIVITÉS (+ 0,3 POINT)

10 340 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES (+ 6 %)

18,2 Mds€
DE CARNET DE COMMANDES (+ 21 %)

SOMMAIRE

06. RAPPORT DE GESTION

32. COMPTES CONSOLIDÉS

38. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

- **38.** Note 1. Faits significatifs au 31 decembre 2024
- **38.** Note 2. Principes et méthodes comptables du Groupe
- **48.** Note 3. Actif non courant
- **56.** Note 4. Actif courant
- **59.** Note 5. Capitaux propres
- **60.** Note 6. Provisions non courantes et courantes
- **61.** Note 7. Actifs et passifs d'impôt différé
- **63.** Note 8. Dettes financières non courantes et courantes
- **65.** Note 9. Principaux éléments de variation de l'excedent financier net
- **66.** Note 10. Obligations locatives non courantes et courantes
- **66.** Note 11. Autres éléments de passifs courants
- **67.** Note 12. Chiffre d'affaires
- **69.** Note 13. Résultat opérationnel et EBITDA après loyer
- **70.** Note 14. Produit de l'excédent financier net et autres produits et charges financiers
- **70.** Note 15. Impôts sur le résultat
- **71.** Note 16. Résultat net part du Groupe des activités poursuivies et résultat dilué par action
- **72.** Note 17. Instruments financiers
- **74.** Note 18. Engagements hors bilan
- **74.** Note 19. Effectif moyen et engagements envers le personnel
- **77.** Note 20. Informations sur les parties liées
- **78.** Note 21. Informations complementaires sur le tableau de flux de trésorerie
- **79.** Note 22. Honoraires des Commissaires aux comptes
- **80.** Note 23. Liste des principales entités consolidées au 31 décembre 2024

84. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

86. COMPTES INDIVIDUELS

Centrale nucléaire Hinkley Point C

ROYAUME-UNI

FAITS MARQUANTS

OUVRAGES LIVRÉS

- Route de Central Kowloon (Hong Kong)
- Cité administrative de Lille (France)
- Campus Engie à la Garenne-Colombes (France)
- Station Crows Nest du métro de Sydney (Australie)
- Pont Simone Veil à Bordeaux (France)
- Arena – Porte de la Chapelle - Paris (France)
- Centre Aquatique de Saint-Denis (France)
- CHU d'Abomey-Calavi (Bénin)

OUVRAGES EN COURS

- EPR d'Hinkley Point C (Royaume-Uni)
- Ligne à grande vitesse High Speed 2 (Royaume-Uni)
- Métro de Melbourne (Australie)
- Métro d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Parc à thème Six Flags Qiddiya (Arabie Saoudite)
- Tunnel routier sous-marin pour la route T2 (Hong Kong)
- Ecoquartier Quai Vernets (Suisse)
- Hôpital Oriel (Royaume-Uni)
- Extension du métro Tung Chung Westline (Hong Kong)
- Usine Huawei – Brumath (France)
- Métro de Toulouse – lots 4 et 7 (France)

CONTRATS MAJEURS SIGNÉS EN 2024

- Tunnels autoroutiers entre Torrens et Darlington (Australie)
- Ligne de métro Grand Paris Ligne 15 Est-2 (France)
- Hôpital de Rabat (Maroc)
- Tunnels nord du métro SRL EST à Melbourne (Australie)
- Campus de Berne – BHF (Suisse)
- Hôpital de Ryde (Australie)
- Ferme solaire de Culcairn (Australie)
- Hôtel Four Seasons – Tropicalia (République Dominicaine)
- Plateforme Logistique LYS2 (France)

RAPPORT DE GESTION

I - INTRODUCTION

Avec près de 35 600 collaborateurs responsables et engagés dans plus de cinquante pays, Bouygues Construction conçoit, réalise et exploite des projets dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Acteur de référence en matière de construction durable et fort de son engagement sociétal, Bouygues Construction enrichit son portefeuille d'expertises pour répondre aux enjeux environnementaux, en s'appuyant sur une stratégie climat ambitieuse soutenue par une supply chain responsable.

Bouygues Construction réalise à ce titre de nombreux écoquartiers, des bâtiments bas carbone (construction bois), des ouvrages aux meilleurs standards écologiques mondiaux ou des réhabilitations de sites visant à atteindre l'énergie positive[1]. L'entreprise développe des modèles économiques circulaires, de la phase de conception des projets jusqu'au recyclage de leurs déchets.

Bouygues Construction est de plus en plus présent sur des ouvrages de grande ampleur à forte valeur ajoutée et sur des projets à plus grande échelle allant du quartier à la ville connectée.

I.1 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET OPPORTUNITÉS

Ayant pour objectif d'allier performance économique et performance environnementale, Bouygues Construction a lancé en 2022 un plan stratégique, qui s'articule autour de trois axes majeurs et d'une dimension RSE intégrée :
- assurer une dynamique vertueuse de croissance rentable et durable ;
- se différencier pour accroître son attractivité et sa compétitivité ;
- moderniser ses process et internationaliser les organisations.

Avec ce plan, Bouygues Construction vise à :
- être un acteur global dans les pays où il est implanté de manière pérenne (Australie, France, Grande-Bretagne, Hong Kong, Suisse, etc.) en s'appuyant sur des offres innovantes et en développant des projets d'exception avec des partenaires locaux ;
- étendre son périmètre géographique vers de nouveaux territoires développés à fort potentiel, notamment en Australie et aux États-Unis.
- en Bâtiment, se positionner comme un acteur leader de la rénovation et de la réhabilitation tout en renforçant ses activités de développement immobilier à travers son réseau Linkcity ; et
- en Travaux Publics, rester un acteur de premier plan sur le marché des grandes infrastructures : ponts, tunnels, centrales nucléaires, éolien off-shore, en France et à l'international, et développer ses activités de réparation d'ouvrages dont les besoins sont croissants.

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction :
- donne la priorité absolue à la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires, et ce, dans l'ensemble des projets menés ;
- propose des offres globales répondant aux besoins de ses clients, en capitalisant sur ses compétences dans les marchés et secteurs clés en neuf et en rénovation (habitat, industrie, santé, hôtellerie / tourisme, éducation, tertiaire, etc.) ;
- veille à la satisfaction de ses clients dans la durée, notamment par la maîtrise de l'exécution, la qualité des réalisations et l'accompagnement après-vente ;
- numérise ses modes constructifs au service d'une meilleure productivité.

La mise en œuvre du plan a déjà permis :
- le lancement d'offres commerciales ciblées sur les principaux secteurs clés telles que Coprio et Coréha dans la ligne de produits Habitat Réhabilité, Cyclic dans la ligne de produits Transformation d'actifs, ou plus globalement Archisobre ;
- le renforcement du retour d'expérience sur les différents produits pour gagner en maîtrise d'exécution et en compétitivité ;
- un positionnement nouveau sur le segment de l'industrie en France, au moyen d'une Business Line dédiée et adaptée aux besoins spécifiques des clients industriels ;
- l'identification de 60 comptes clés (clients, partenaires techniques et financiers) ;
- la structuration de l'activité Grands Projets, avec la mise en place d'outils de gestion des risques, l'augmentation du volume de grandes affaires dans la prise de commandes ainsi que le lancement d'une filière grands projets ;
- la création d'un cycle de management dédié au carbone, avec l'identification et l'activation de leviers permettant d'atteindre nos objectifs de décarbonation validés par le SBTi ;
- le déploiement d'une nouvelle feuille de route Santé, Sûreté, Sécurité (politique P3S) ;
- le développement de la stratégie RH/Communication, avec le lancement de la nouvelle signature « Building for Life ».

(1) se dit d'un bâtiment qui, dans son fonctionnement, produit plus d'énergie qu'il n'en consomme

I.2 STRATÉGIE CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Les éléments ci-dessous ont pour objet de présenter les principaux axes et actions de la stratégie climat et Biodiversité.

AMBITIONS

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction intensifie son action dans le domaine de l'innovation, des énergies renouvelables et déploie sa démarche Carbone. Ses ambitions visent ainsi à :
- faire de la transition bas carbone un axe fort de développement et générer des opportunités de développement de ses activités. Il propose à ses clients des offres différenciantes, à forte valeur ajoutée, pour minimiser l'impact carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- être pionnier dans l'intégration de solutions autour de la production, le stockage et la distribution d'énergie décarbonée (solaire, nucléaire, hydrogène, etc.), la performance énergétique des bâtiments, des quartiers et des villes (bâtiment à énergie positive, quartier « zéro carbone », etc.) et l'accompagnement au développement de la mobilité bas carbone (mobilité électrique, infrastructures ferroviaires, etc.) ;
- réduire ses émissions directes et indirectes d'ici à 2030 par rapport à 2021 (- 40 % en absolu sur les scopes 1 et 2, - 30 % en intensité et - 20 % en absolu sur le scope 3 en bâtiment et en travaux publics respectivement) ;
- proposer à ses clients des offres qui leur permettent de prendre en compte les enjeux de la transition écologique ; et
- poursuivre la mise en œuvre de solutions d'éco-conception telles que Archisobre, concept building permettant de réduire l'empreinte carbone des bâtiments par trois, la construction bois avec la démarche WeWood, le recyclage et le réemploi avec la plateforme Cynéo, le génie écologique, la réduction drastique des déchets des chantiers ou encore la valorisation écologique des excédents de terres excavées (Projet Terres Fertiles) pour le modelage paysager, la reconstruction de sol naturel/agricole et le maraichage.

PLAN D'ACTION

Son plan d'action pour créer une culture bas carbone consiste à :
- réduire l'intensité carbone de ses opérations en travaillant sur la conception, les modes constructifs (construction bois, etc.), les achats, notamment sur les lots prioritaires comme le béton, l'acier, les façades et les menuiseries extérieures, ou sur les consommations d'énergie des sites et chantiers ;
- développer et valoriser ses savoir-faire, ses compétences et ses références sur les solutions au service d'un monde bas carbone ;
- mettre en place les outils de pilotage de la trajectoire carbone permettant d'aligner la feuille de route climat et les plans d'affaires (refonte des cycles de management, intégration d'outils d'évaluation de l'empreinte carbone des projets en phases commerciale, d'ingénierie et de travaux) ;
- former les collaborateurs aux enjeux liés au climat. Environ 8 700 personnes ont déjà bénéficié d'une telle formation à fin 2024, soit 44 % des Etam /Cadres de Bouygues Construction.
- agir pour la biodiversité, dans ses projets d'infrastructures et bâtimentaires, en développant des solutions innovantes pour préserver les espèces et écosystèmes présents sur les sites mais également en réintroduisant la nature en ville.

Enfin, début 2024, le comité SBTi (Science Based Targets initiative) a certifié que les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de Bouygues Construction étaient en ligne avec une limitation de la hausse moyenne des températures de 1,5 °C sur les scopes 1 et 2.

Pour les atteindre, Bouygues Construction agit sur 8 leviers :

• **Scopes 1 & 2 :**
- Utilisation de biocarburants pour les engins de chantiers ;
- Électrification / hydrogénisation des engins de chantiers et de la flotte de véhicules ;
- Achat d'énergie verte pour la consommation de l'entreprise.

• **Scope 3 :**
- Utilisation de béton bas carbone, d'acier recyclé et de matériaux biosourcés (bois, paille, terre crue...) ;
- Application d'une démarche d'éco-conception visant à réduire les émissions tant en phase de construction que d'exploitation ;
- Mise en œuvre de composants issus de l'économie circulaire ;
- Sélection des fournisseurs engagés dans la réduction des facteurs d'émissions de leurs produits ;
- Accroissement de la proportion de projets de rénovation/ réhabilition.

I.3 FORCE ET ATOUTS

Afin de mener à bien son plan stratégique, Bouygues Construction dispose de :
- un savoir-faire qui s'appuie sur le talent de ses collaborateurs. Présents dans plus de cinquante pays, ils partagent les mêmes valeurs au service des clients ;
- une expertise reconnue dans les projets d'infrastructures de production tels que dans les énergies renouvelables, le numérique (data centers), les réseaux de transports publics ou d'électro-mobilité, ou encore dans les projets de rénovation et de régénération urbaine ;
- une capacité à mobiliser ses ressources et à déployer des solutions innovantes, notamment dans le cadre de grands projets partout dans le monde, de nature à en faire un acteur clé pour la réalisation d'infrastructures et des bâtiments de la société bas carbone ;
- des offres différenciantes et à forte valeur ajoutée s'appuyant sur une longue expérience en gestion de projets complexes, une connaissance spécifique dans la construction durable et une innovation constante sous toutes ses formes ; et
- une capacité d'adaptation aux évolutions des marchés : le niveau du carnet de commandes offre une bonne visibilité et permet d'adapter les coûts, tout en concentrant les investissements commerciaux sur les marchés les plus dynamiques.

I.4 POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL

L'organisation des groupes concurrents et les récents mouvements de périmètre observés dans le secteur rendent les comparaisons difficiles au niveau du périmètre de Bouygues Construction.

- Monde : selon le classement de l'étude ENR[2], le pôle activités de construction et Energies et Services du groupe Bouygues, représenté par ses quatre métiers Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas et Equans se place à la troisième position du classement mondial des constructeurs en termes de chiffre d'affaires réalisé à l'international, en progression d'une place par rapport à 2023.

(2) Classement ENR « Top 250 Global Contractors et International Contractors », 2024

II - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIETE

II.1 PERFORMANCES COMMERCIALES ET OPÉRATIONNELLES

UNE PRISE DE COMMANDES À UN NIVEAU RECORD

En 2024, la prise de commandes atteint 13,3 milliards d'euros, en progression de 25 % par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par le nombre important de grandes affaires remportées sur la période, ainsi que par la bonne performance de l'activité commerciale de fonds de commerce.

En **France,** la prise de commandes s'élève à 4,5 milliards d'euros, en hausse de 10 % par rapport à 2023. Elle tient notamment compte du lot Est-2 de la ligne 15 du Grand Paris et de la plateforme logistique LYS 2 à Lyon.

À l'**international,** la prise de commandes s'établit à 8,8 milliards d'euros, en hausse de 35 % par rapport à 2023, comprenant plusieurs grandes affaires telles que le projet d'autoroute de Torrens à Darlington en Australie, le campus de Berne en Suisse ainsi que l'hôpital Mohammed VI à Rabat.

UN CARNET DE COMMANDES RECORD

Fin 2024, le carnet de commandes s'établit à 18,2 milliards d'euros, en hausse de 21 % sur un an (+ 20 % par rapport à fin décembre 2023 à périmètre et change constants), dont 69 % à exécuter à l'international. L'Asie-Pacifique devient la zone la plus importante à l'international, devant l'Europe.

Le carnet du pôle Bâtiment ressort à 9,3 milliards d'euros tandis que celui du pôle Travaux Publics atteint 8,9 milliards d'euros à fin décembre 2024.

La part de l'activité à exécuter en 2025 s'élève à 9 milliards d'euros, un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE + 6 %, TIRÉ PAR L'INTERNATIONAL

En 2024, le chiffre d'affaires s'établit à 10,3 milliards d'euros, en augmentation de + 6 % par rapport à 2023 (+ 5 % à périmètre et change constants). Il se répartit entre les métiers du Bâtiment (63 %) et des Travaux Publics (37 %).

En France, le chiffre d'affaires est en légère hausse (+ 1 %) à 3,9 milliards d'euros et représente 38 % du chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international atteint 6,4 milliards d'euros, en hausse de + 10 % par rapport à 2023.

DES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES QUI CONTINUENT DE PROGRESSER POUR ATTEINDRE 3,2 % DU CA

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'établit à 326 millions d'euros, et progresse de 45 millions d'euros par rapport à 2023. La marge des activités (marge de ROCA) s'élève à 3,2 % du chiffre d'affaires, en hausse de + 0,3 point sur un an.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 235 millions d'euros à fin décembre 2024, en hausse de 40 millions d'euros par rapport à 2023.

UN EXCÉDENT FINANCIER NET RECORD

L'Excédent Financier Net fin 2024 atteint un niveau record de 4 milliards d'euros (contre 3,4 milliards d'euros fin 2023).

II.2 ÉVOLUTION DES MARCHÉS ET DE L'ACTIVITÉ DE BOUYGUES CONSTRUCTION

France - Chiffre d'affaires 2024 : 3,9 milliards d'euros (+ 1 %)

Dans le secteur du Bâtiment France, l'année a été marquée par une bonne dynamique, tenant notamment compte de la prise de commandes de la plateforme logistique LYS2 à Lyon et de l'hôpital Victor-Dupouy d'Argenteuil.

En parallèle, plusieurs opérations se poursuivent, telles que la construction de l'usine Huawei à Brumath, du CHU de Tours, de l'ensemble immobilier Belliard dans le 18ème arrondissement de Paris, ou encore du projet UNIK, programme d'hébergement lancé par le ministère des armées sur tout le territoire.

Par ailleurs, Bouygues Bâtiment France a livré plusieurs chantiers emblématiques comme le Campus Engie à La Garenne-Colombes, la Cité Administrative de Lille, le centre aquatique de Saint Denis et son franchissement ou encore le nouveau Pathé Palace à Paris.

Dans le secteur des Travaux Publics, l'année 2024 a été marquée par la prise de commandes du lot Est-2 de la ligne 15 du Grand Paris, la poursuite des travaux relatifs aux lots 4 et 7 du métro de Toulouse mais aussi par la livraison du pont Simone Veil à Bordeaux, du projet Eole (prolongement RER E) et de la gare d'Issy sur le lot T3A du Grand Paris.

Europe - Chiffre d'affaires 2024 : 2,9 milliards d'euros (+ 7 %)

Au **Royaume-Uni,** Bouygues Construction participe à plusieurs programmes de rénovation urbaine tels que Hallsville Quarter, ou encore Tustin Estate à Londres. L'entreprise est aussi présente dans le domaine de la santé, avec la construction de l'Hôpital Oriel à Londres et du Centre de Diagnostic Ambulatoire de l'hôpital universitaire de West Middlesex.

En parallèle, les travaux relatifs aux grands projets d'infrastructures se poursuivent, avec :
- la centrale nucléaire Hinkley Point et la pose fin 2024 de la cuve du premier des deux réacteurs nucléaires. À terme, elle fournira 7 % de la consommation d'électricité du Royaume-Uni et permettra d'approvisionner près de six millions de foyers ; et
- la ligne à grande vitesse High Speed 2, qui reliera les villes de Londres et Birmingham. L'année a notamment été marquée par la finalisation des travaux sur le Colne Valley Viaduct, plus long pont ferroviaire du pays et par la signature d'un nouveau lot en août 2024.

En **Suisse,** Bouygues Construction confirme son positionnement dans les secteurs du tertiaire, du développement immobilier et de la régénération urbaine, à l'image de :
- la prise de commandes en 2024 de plusieurs affaires significatives dans le secteur du logement et la poursuite de la construction d'éco-quartiers tels que Quai-Vernets et Les Acacias à Genève ou encore Arbora dans le canton de Vaud et le lot B6 de Greencity à Zurich ;
- la signature du campus de la Haute École Spécialisée Bernoise et la poursuite de la construction de bâtiments tertiaires comme le site administratif cantonal de Lucerne.

En **Europe Centrale,** Bouygues Construction a signé la construction d'une université à Varsovie et finalise la construction d'un dépôt de tramway en République Tchèque et d'un laboratoire pharmaceutique en Pologne.

En **Croatie,** le vaste plan de doublement du réseau autoroutier dans la péninsule d'Istrie se poursuit, avec la livraison du tunnel d'Ucka et les travaux en cours sur deux autres lots, notamment sur les viaducs de la Mirna et de Limska Draga.

En **Grèce,** Bouygues Construction réalise les travaux de la Riviera Tower, une tour de logements d'environ 200 mètres de haut, sur le site de l'ancien aéroport d'Athènes.

Asie - Pacifique - Chiffre d'affaires 2024 : 2,1 milliards d'euros (+ 12 %)

En **Asie – Pacifique,** Bouygues Construction a développé son expertise au travers de ses filiales de Bâtiment et de Travaux Publics, lui permettant de disposer d'implantations locales pérennes, notamment en Australie, à Hong Kong et en Thaïlande.

En **Australie,** Bouygues Construction enregistre une très forte dynamique commerciale, aussi bien dans le domaine du Bâtiment que des Travaux Publics. Elle se traduit par :
- la prise de commandes courant 2024 de projets d'infrastructures majeurs tels que les tunnels autoroutiers de Torrens à Darlington à Adelaïde ou encore le projet de métro Suburban Rail Loop (SRL) East à Melbourne ;
- la signature de l'hôpital de Ryde, de plusieurs data centers et fermes solaires.

En parallèle l'entreprise finalise le projet du métro de Melbourne et a livré la station de métro Crows Nest à Sydney via sa filiale AW Edwards, implantée durablement dans les activités de bâtiment du pays.

À **Hong Kong,** Bouygues Travaux Publics a livré le projet Central Kowloon Route et poursuit les travaux relatifs aux projets Trunk Road T2 et aux lots MTRC 1201 et 1601 du métro de Hong Kong.

Côté bâtimentaire, Bouygues Construction poursuit la construction des complexes Anderson Road Quarry et SMS Sport Centre.

Aux **Philippines,** Bouygues Travaux Publics finalise les travaux d'extension du métro de Manille.

Afrique - Maghreb - Moyen-Orient - Chiffre d'affaires 2024 : 1 milliard d'euros (+ 26 %)

Bouygues Construction développe une approche sélective des opérations sur cette zone géographique.

Au **Maroc,** l'activité reste soutenue, en lien avec la signature et le lancement des travaux de l'hôpital Mohammed VI à Rabat, la finalisation des travaux du centre hospitalier de BenGuérir et la poursuite des travaux sur l'ensemble immobilier MyWay à Casablanca, qui proposera différentes offres de logements et de bureaux.

Au **Bénin,** Bouygues Construction a livré courant 2024 le Centre Hospitalier Universitaire d'Abomey Calavi.

En **Arabie Saoudite,** l'entreprise construit un parc à thème (Qiddiya) et réalise les travaux préliminaires d'un complexe hôtelier dans le désert d'AlUla. Ces deux projets s'inscrivent plus largement dans le développement de l'économie post-pétrole du pays.

En **Égypte,** Bouygues Construction a livré la ligne 3 phase 3 du métro du Caire.

En **République démocratique du Congo,** en **Guinée Conakry** et au **Mali**, Bouygues Construction est en charge du terrassement de mines à ciel ouvert, respectivement celles de Kibali, Tinguilinta et de Gounkoto.

En **Côte d'Ivoire,** l'entreprise poursuit la construction de la ligne 1 du métro d'Abidjan, qui permettra à terme de transporter plus de 500 000 passagers par jour.

Amériques – Caraïbes - Chiffre d'affaires 2024 : 0,4 milliard d'euros (- 12 %)

Aux **États-Unis,** Bouygues Construction poursuit son développement et réalise plusieurs projets d'envergure en Travaux Publics, avec la finalisation du tunnel hydraulique de Pawtucket, au sud de Boston ou encore le lancement du projet Potomac River Tunnel à Washington.

La filiale américaine Americaribe finalise le projet Pier 66, complexe hôtelier d'envergure en Floride, et construit une nouvelle résidence de luxe à Miami.

Bouygues Construction est également présent dans les Caraïbes avec la construction de complexes hôteliers en République Dominicaine et aux Iles Caïmans.

III - ACTIVITÉS PRINCIPALES EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

III.1 STRUCTURATION DE LA R&D ET INNOVATION POUR ALLER PLUS VITE ET ÊTRE PLUS PROCHE DU BUSINESS

Socle de la démarche :

- **Feuille de route détaillée ratifiée,** coconstruite avec le Comité Stratégique et alignée avec le projet stratégique GreenLight.
- **Liste détaillée de projets** R&D et Innovation 2025 validée lors de trois séances de travail du Comité Stratégique en T4 2024.

Énoncé de mission :

- **Recherche :** Nécessairement appliquée et directement liée à un défi spécifique.
- Développement : Création de nouvelles solutions utiles et différenciantes issues de notre propre recherche.
- **Innovation :**
  - **Innovation** issue de notre propre recherche et développement.
  - **Innovation ouverte** en s'appuyant sur la recherche et le développement de partenaires.
  - **Innovation participative** en profitant des bonnes idées de nos collaborateurs.
- **Business Partner :** Développement et déploiement de nouveaux produits, services et modèles d'affaires adaptés aux besoins de nos clients.

Gouvernance : Comité Stratégique trimestriel, Comité de suivi mensuel, gestion de projet, synergies internes, innovation participative (au fil de l'eau et Inno'Cup), communication, marques et brevets, crédit d'impôt recherche et subventions.

Écosystème :

- **Interne :** UO, BL, Fonctions support
- **Écosystème groupe :** Bouygues SA, Winnovation, Bouygues Asia, Equans, Colas, Bouygues Télécom, Bouygues Immobilier et TF1
- **Écosystème externe :** Start-ups (en binôme avec Venture Capital), prescripteurs majeurs, industriels majeurs, acteurs académiques de premier plan, acteurs institutionnels.

Synergies internes : Venture capital (VC), Key Account Management (KAM), la fonction Digitale, BRYCK, les Achats de BOUYGUES CONSTRUCTION, BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL/Distrimo

Pistes prioritaires : (i) **Santé sécurité,** (ii) **Conception numérique,** (iii) **Énergie,** (iv) **Industrialisation** (standardisation, préfabrication et nouveaux modes constructifs), (v) **Béton responsable** et **mixité de matériaux,** (vi) **Données de chantier** et (vii) **Vision par ordinateur,** (viii) **Robotique / Automatisation,** (ix) **Écologie bâtie.**

Pôles transverses de R&D et Innovation :

- **Design-to-Build Lab :** Conception numérique, optimisation surfaces et volumes utiles et quantité de matériaux, nouveaux modes constructifs, immersion, bien virtuel, captation, Santé sécurité, robotique et automatisation, data de chantier et vision par ordinateur.
- **Energy Lab :** Sources d'énergie renouvelables, performance énergétique, rénovation énergétique.
- **Materials Lab :** Béton responsable, mixité de matériaux (géo-sourcés, biosourcés, autres, …).
- **Built Ecology Lab# :** Préservation des ressources naturelles, résilience climatique, circularité, écoconception, conception bioclimatique incluant des solutions passives et naturelles, qualité de l'air intérieur, biodiversité.

 # Proposition de création de pôle pour répondre à l'expression des besoins. En cours de considération par le Comité stratégique

Pôles transverses d'affaires :

- **Scale One® :** Tiers lieu d'innovation à l'échelle 1:1
- **European Hub :** Mobilisation des fonds européens centrés sur les axes stratégiques, Consolidation Crédit d'impôt Recherche et Brevets
- **Partnering Hub :** Le point de contact et courroie de transmission pour les écosystèmes internes et externes.

III.2 DESIGN-TO-BUILD LAB

Le Design-to-Build Lab, fruit de la fusion des équipes Design Lab et Construction Lab, se concentre sur un large spectre de la chaîne de valeur du BTP, allant de la prospection à la réception de nos ouvrages. Nous explorons et intégrons des technologies numériques multi-métiers comme la réalité augmentée, les jumeaux numériques et de nouveaux écosystème 3D. L'optimisation de la conception des ouvrages est aussi un domaine crucial pour offrir des solutions innovantes à nos équipes opérationnelles. Nos initiatives incluent aussi la modernisation des chantiers, l'amélioration de la sécurité et de la productivité, ainsi que la réduction de l'impact écologique.

La santé et la sécurité sont au cœur de nos préoccupations. Une réponse de solutions technologiques visant à atténuer nos six risques majeurs s'impose comme une priorité absolue, tout en exploitant les avantages offerts par le numérique au bénéfice de nos compagnons. Nous œuvrons en étroite collaboration avec la Direction Santé Sécurité, afin de nous mettre à leur service. La pénibilité accrue des tâches, la raréfaction de la main-d'œuvre et la quête incessante de productivité nous incitent à explorer les voies de l'automatisation et de la robotisation. Par ailleurs, la collecte de données de chantier, par le biais de capteurs ou de systèmes de vision par ordinateur, nous permet de superviser et de contrôler la sécurité de nos moyens de production.

- En collaboration avec les équipes Santé-Sécurité de Bouygues Bâtiment France, nous avons initié une réflexion globale sur l'utilisation des données pour améliorer les domaines de la santé et de la sécurité. À cette fin, des cas d'usage prioritaires ont été définis pour mieux gérer les priorités. Parmi ceux-ci, le stress thermique a été identifié comme un sujet prioritaire. Grâce à une solution développée par une start-up suisse (Heatector), nous avons pu aborder rapidement ce problème. Le stress thermique est déjà une réalité dans de nombreux pays et va s'intensifier avec le réchauffement climatique en raison de l'augmentation des vagues de chaleur et d'humidité. Il devient donc essentiel de mieux évaluer ce phénomène sur les chantiers de construction. L'indice WBGT, largement reconnu à l'international, permet de mesurer l'impact des conditions climatiques sur les travailleurs. Nos tests réalisés durant l'été 2024 avec le produit Heatector sur sept chantiers en France et à Monaco ont confirmé l'importance de cette solution en fournissant des données précieuses sur les effets de la chaleur, et en soulignant la nécessité d'une surveillance accrue pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs.

- Afin de répondre aux besoins des chantiers, nous avons commencé l'identification des tâches robotisables via des ateliers d'intelligence collective au sein de nos grandes entités. Cela permet de cadrer clairement les besoins et d'accompagner les coûts associés au développement robotique. Ces efforts visent à ajuster au mieux nos futurs investissements en robotique dans un environnement chantier.

- En parallèle de l'étude des tâches robotisables, le percement s'avère être l'une des tâches les plus fréquentes et pénibles sur nos chantiers, particulièrement dans le contexte des travaux publics où les diamètres et profondeurs sont souvent importants. C'est pourquoi nous collaborons avec nos experts en robotique TP pour le développement d'une plateforme robotisée mobile destinée aux travaux de génie civil.

La conception numérique et l'industrialisation, incluant la standardisation et la préfabrication, occupent une place prépondérante dans l'ensemble de nos activités. Nous explorons activement les technologies numériques, comme la réalité virtuelle et augmentée, pour offrir une formation sans risque à nos compagnons, immerger nos clients, architectes et sous-traitants dans leurs projets de construction et faciliter l'utilisation du BIM sur les chantiers. La démocratisation de systèmes de captation avancés, adaptés aux besoins opérationnels spécifiques, constitue un service extrêmement sollicité qui sera à bien encadré. Nous testons et proposons de nombreuses solutions innovantes à nos équipes opérationnelles.

- Dans le cadre d'analyse des cas d'usage de la technologie de Réalité Augmenté, une campagne de tests a été organisée sur les chantiers de Travaux Publics (TP) et de Bâtiment (BBF). Deux tests ont été initiés en réponse aux appels des chantiers : Noisetiers à Angers (BBF) et CHA à Argenteuil (BBF). Et trois tests ont été conduits par TP en collaboration avec la R&D et Innovation de BOUYGUES CONSTRUCTION. Un double test a été réalisé à Toulouse, en partenariat avec une solution de l'entreprise Trimble, sur les chantiers Toulouse Lot 4 et A680. Un autre test a été mené sur le chantier T6B. Les résultats de cette campagne de tests ont fourni des éléments essentiels pour l'élaboration du guide et ont mis en évidence une solution, Trimble SiteVision, qui a été testée puis est prévue pour un déploiement fin 2024 sur les chantiers CHA à Argenteuil (BBF) et T6B à Paris (TP).

- Nous avons exploré et structuré les usages d'Omniverse et du format USD. Nous avons suivi une formation approfondie sur les concepts fondamentaux de l'USD tels que développés par Pixar Animation Studio. Cette formation a été cruciale pour comprendre les bases et les avantages du format USD dans divers contextes. Nous avons rédigé un guide détaillé qui explore les usages du format USD pour la conception et les projets. Ce guide comprend l'historique du format, son intégration dans le pipeline de production de Pixar, ainsi que les concepts essentiels. De plus, il identifie les opportunités et les défis spécifiques à relever pour son application dans le secteur de la construction. Par ailleurs, nous avons expérimenté la création d'un chantier virtuel dans Omniverse en nous appuyant sur le format USD. L'objectif de cette initiative était d'initier et de structurer les usages pour la conception et la production. Cette expérimentation vise à faciliter la collaboration entre les différents acteurs et à simuler efficacement des environnements de chantier.

- Dans le cadre du projet subventionné CRHOS BYWALL, Lot 1 (Scan-to-CNC), plusieurs avancées significatives ont été réalisées. Sur le démonstrateur Scale One®, la captation avant et après travaux a permis de comparer l'efficacité de la pose du bardage à l'aide des nuages de points obtenus. Les résultats se sont avérés encourageants pour le contrôle après travaux. Sur le démonstrateur de Strasbourg, différents scénarios de captation géométrique, ainsi que des techniques thermographiques et ferroscan, ont été testés afin de collecter un maximum de données pour faciliter la pose du bardage. Les résultats indiquent que la captation semi-automatisée est envisageable, avec un potentiel important de la thermographie pour la détection des nez de dalle, tandis que le ferroscan n'a pas donné de résultats concluants. Par ailleurs, des travaux de recherche ont été menés sur l'automatisation de la reconstruction. L'objectif est de traiter le processus complet afin d'obtenir des données exploitables en formats 2D, 3D et BIM. Les avancées incluent la simplification des nuages de points par le biais de techniques de computer vision, tout en préservant l'aspect global du bâtiment et ses points singuliers. Ces tests ont été réalisés sur Scale One® et sur la façade du démonstrateur de Strasbourg. Ces résultats prometteurs ouvrent la voie à des améliorations notables dans la pose du bardage, en optimisant et en automatisant les processus de captation et de reconstruction des données.

La supervision de la production représente un pilier stratégique de notre Lab. Dans une perspective à long terme, nous explorons les potentialités offertes par les Ombres Numériques et les Jumeaux Numériques tout au long de la chaîne de valeur de la construction. Il est essentiel de considérer également les impératifs liés à la collecte des données de chantier, lesquelles alimenteront cette supervision de la production de manière progressive et en fonction de nos différents corps de métier.

- Dans le cadre de solutions de jumeaux et ombres numériques, un recensement des acteurs du marché et leur positionnement a été réalisé. Trois projets ont été étudiés cette année. Le projet de l'usine de production de Crépy-en-Valois a été arrêté, avec l'utilisation de la solution Twinzo pour le suivi de la production des modulaires. Un premier POC (Proof of Concept) a été finalisé pour un superviseur destiné à la réhabilitation en site occupé, spécifiquement pour le projet de RSO Aubervilliers Gabriel Péri (Bouygues Bâtiment Habitat Social), permettant de contextualiser les données locataires, amiante, avancements et pilotage du chantier. Enfin, le projet Omniverse est en cours de développement avec un démonstrateur d'usages lié à la supervision de la production dans un chantier virtuel.

- En parallèle, nous avons entamé un travail de recherche de cas d'usage pour des solutions de vision par ordinateur sur chantier de construction. Plus de 27 cas d'usage adressables par la vision par ordinateur ont été recensés parmi un total de 35 cas d'usage identifiés grâce à des discussions avec nos opérationnels. À partir de ces données, un important travail de veille, accompagné de calculs de ROI (Retour sur Investissement), a débuté. L'objectif est de développer une stratégie à très court terme avec des quick-win, tout en planifiant un développement à plus long terme pour des solutions complexes et actuellement inexistantes sur le marché.

III.3 ENERGY LAB

Le Energy Lab est dédié à la performance énergétique, à la rénovation énergétique et à la digitalisation de la performance énergétique. Notre mission est de soutenir le développement de solutions en France et à l'international, en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris. Nous nous engageons à réduire l'empreinte carbone des bâtiments en développant des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique. Nous visons l'excellence opérationnelle et l'innovation, en anticipant et surpassant les normes en vigueur. Nous proposons des approches disruptives qui améliorent la conception, la réalisation et le suivi de la performance énergétique, offrant des solutions compétitives qui répondent aux besoins précis de nos clients. Nous travaillons sur des méthodes et des technologies pour optimiser les coûts énergétiques en exploitation en France, tout en maximisant le confort et la durabilité. À l'échelle internationale, nous adaptons et personnalisons nos solutions pour répondre aux spécificités locales. Ensemble, nous façonnons l'avenir de l'énergie.

La mission de l'Energy Lab est essentielle pour accompagner le développement en France et à l'international dans l'optique des accords de Paris. Les projets suivants s'inscrivent sur plusieurs enjeux cruciaux :

- **Réduction de l'empreinte carbone :** La démarche BYSPRONG initiée en 2019 pour répondre à l'urgence climatique, développe des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments prioritairement en rénovation mais aussi en neuf, contribuant ainsi à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette structuration s'appuie sur plusieurs briques qui lorsqu'elles sont conjointement utilisées permettent d'atteindre la neutralité énergétique E = 0.
- **Industrialisation :** Les projets phares tels que BYWALL - CRHOS et Patrimoine 2050 - ORENO pour répondre au plan France 2030 de l'ADEME mettent en place toute une démarche pour à la fois industrialiser les opérations de rénovations en particulier sur l'isolation de façade avec des partenaires académique et industriel (BYWALL) mais aussi des solutions contractuelles innovantes pour lever les verrous de la rénovation des copropriétés (ORENO).
- **Digitalisation de la performance énergétique :** DATAWATCHER propose une solution disruptive qui accélère et fiabilise les processus de commissionnement du comptage énergétique et permet de garantir contractuellement les consommations du bâtiment.
- **Innovation et compétitivité :** Les projets européens tels que RINNO, INFINITE ou RESPONSE proposent des approches disruptives avec des technologies de digitalisation, d'industrialisation, de robotisation qui améliorent la conception, la réalisation et le suivi de la performance énergétique, offrant des solutions plus compétitives et répondant aux justes besoins des clients. Le projet 3DBOTIX piloté avec un partenaire industriel dans le cadre de la démarche robotique du Design-to-Build Lab a été testé pour réaliser par projection robotisée d'isolant sur façade extérieure.
- **Optimisation des coûts :** BYGEAS, BYBLOCK, BYSMART sont des briques de la démarche BYSPRONG qui accélère respectivement la conception, transforme une production d'énergie fossile en électricité thermodynamique ou encore connecte le logement pour la maitrise de sa consommation. La performance énergétique et la rénovation contribuent à réduire les coûts de construction, de rénovation et d'exploitation des bâtiments. La brique BYSITE développe des processus et outils pour le chantier.
- **Adaptation à l'international :** À l'échelle internationale, les besoins en performance énergétique et en rénovation varient. L'Energy Lab permet d'adapter et de personnaliser les solutions pour répondre aux spécificités locales.

III.4 MATERIALS LAB

Le Materials Lab est reconnu pour son laboratoire d'essai spécialisé dans les matériaux hydrauliques. La maîtrise de matériaux biosourcés et géo-sourcés fait partie intégrante de notre feuille de route. Notre mission est de fournir une expertise complète sur tous les aspects du béton et de la décarbonation de la construction. Nous collaborons avec d'autres pôles R&D et Innovation ainsi que les Achats de BOUYGUES CONSTRUCTION pour rechercher des solutions pour décarboner la construction, identifier de nouveaux matériaux et analyser des processus innovants. Nous visons à construire de manière différente et durable, en nous concentrant sur la décarbonation de la construction et l'exploration de nouveaux matériaux de construction. Grâce à notre accréditation Cofrac, nous sommes en mesure de répondre aux appels d'offres, de produire des expertises et de soutenir les résultats de la R&D et Innovation. Nous anticipons les besoins des Unités Opérationnelles en proposant des solutions sur les sujets liés au béton bas carbone.

• Béton responsable :

En 2024, le Materials Lab a permis de développer pour le pôle justice une formule bas carbone pour la confection de modules de prison en réduisant de plus de la moitié l'empreinte carbone. Les enjeux techniques, avec une résistance de plus de 9 MPa à 16 heures pour le levage des modules au moment du décoffrage, ont pu être atteints avec l'utilisation du CEM VI d'ECOCEM.

Ce ciment à base de laitier de hauts fourneaux est une solution à la diminution de l'empreinte carbone de nos bétons, mais n'est pas une solution systémique.

D'autres ajouts à faible empreinte carbone sont à valoriser comme l'argile calcinée, qui a été utilisée pour formuler des bétons à faible empreinte carbone selon le pourcentage autorisé par la norme béton, à une hauteur de 20 %. Ce matériau naturel fait partie intégrante du LC3. Le Materials Lab étudie les nouvelles formules avec les argiles présentes en France dans un premier temps, en cherchant l'adjuvantation adéquate permettant de mettre en œuvre ces bétons avec un pourcentage plus élevé que ce qui est préconisé dans la norme. L'approche performancielle permet en effet de qualifier un liant non normé. Le partenariat avec l'EPFL va permettre d'identifier les caractéristiques des argiles et ciments pour optimiser une formule de béton, en France et à l'international.

Les ressources de granulats sont aussi un sujet traité par le Materials Lab. Sous l'impulsion de Brézillon, le sable est substitué par du sable de fonderie pour diminuer l'empreinte carbone des formules de béton pour des éléments préfabriqués. Les mâchefers et les anthropocites sont des déchets pouvant remplacer les granulats, sable ou cailloux, en proportion de l'ordre de 10 à 20 % pour ainsi diminuer l'utilisation de ressources naturelles.

À titre d'exemple, le Materials Lab a accompagné BOUYGUES BATIMENT SUD-EST sur le chantier « Campus Porte des Alpes » à BRON dans le déploiement des bétons responsables tout en garantissant la sécurité et le bon avancement des opérations sur site. En chiffres :

- 4 bâtiments en R+3 & R+4,
- Les voiles de façade en béton architectonique reçoivent en parement une lasure teintée,
- Les planchers seront en béton armé coulé en place,
- Le volume total du béton = 12000 m³ environ (hors fondations profondes) dont 2700 m³ de voiles architectoniques, 1300 m³ de voiles intérieurs et 6700 m³ de planchers intérieurs,
- La période de réalisation du Gros Œuvre : mars à octobre 2024,
- Le choix du fournisseur BPE retenu pour ce projet est VICAT,
- Les formules béton seront étudiées selon la méthode performancielle conformément à la FD P 18-480.

• Matériaux géo-sourcés et biosourcés :

Industrialisation de la Terre Crue : L'Arena Porte de la Chapelle, future salle polyvalente au Nord de Paris, devrait intégrer des murs en briques de terre crue, fabriquées à partir des déblais du chantier du Grand Paris. La construction en terre crue, utilisée pour la réalisation de murs non porteurs, en remplissage de cloison ou en enduit, par exemple, présente de nombreux atouts environnementaux mais la fabrication de ce matériau géo-sourcé reste encore artisanale. Comment passer à un processus industrialisé et économiquement viable pour obtenir un matériau compatible avec les exigences des chantiers de demain (en matière de temps de démoulage, de performances mécaniques ou de durabilité) ? C'est l'objet d'une étude menée au sein du Materials Lab qui réalise des essais sur plusieurs liants bas carbone permettant de stabiliser la terre crue afin d'améliorer ses propriétés.

La pierre naturelle : Une autre ressource naturelle mise à l'honneur est la pierre de taille. Deux sujets ont été abordés en cette fin d'année au Materials Lab. D'un côté, Bouygues télécom souhaite diminuer l'empreinte carbone des embases de ses pylônes et de l'autre, l'élaboration d'un procédé industriel pour fabriquer et préassembler hors site des panneaux de façades en pierre de taille en soutien de BRYCK.

• Assistance technique (AT)

Le Materials Lab apporte également une expertise en termes d'assistance technique pour accompagner les Unités Operationnelles dans le déploiement des bétons bas carbone. En effet, la mise en œuvre de béton bas carbone et ultra bas carbone se développe sur nos chantiers, tant pour satisfaire des objectifs carbone spécifiques à des projets que dans le cadre de la généralisation de leur usage dans le cadre de la stratégie du groupe pour atteindre une réduction carbone scope 1 de - 30 % en 2030 par rapport à 2021. Parallèlement à cela, nous vivons une période d'évolution de l'offre béton et ciment en général, les fournisseurs travaillant à l'amélioration du bilan carbone de leurs produits classiques. En résumé, le béton est en pleine évolution. Ce n'est plus un matériau à mettre en œuvre par habitude mais à redécouvrir dans ses nouvelles caractéristiques, en particulier sa résistance dans les premiers jours et sa sensibilité plus forte à la température, pour faire usage de la bonne formule pour le bon ouvrage et dans les bonnes conditions de température.

III.5 SCALE ONE

Scale One® est la plateforme mutualisée de Recherche, Innovation et Formation de BOUYGUES CONSTRUCTION. Il s'agit d'un tiers-lieu destiné à accélérer la transformation numérique et environnementale de la filière BTP.

Scale One® propose des espaces qui recréent les conditions réelles de chantier, et permet de réaliser des tests à l'échelle 1 en conditions réelles avant déploiement sur chantier.

Le site est ouvert à l'ensemble des équipes de BOUYGUES CONSTRUCTION et à leurs partenaires, qui souhaitent tester et valider en conditions de chantier des idées, des prototypes, des nouvelles solutions, dans le cadre de la préparation d'un chantier ou d'un projet transverse.

De nombreuses thématiques techniques peuvent être abordées dans Scale One® : gros-œuvre bas carbone, innovation en construction bois, industrialisation, nouveaux modes constructifs décarbonés, nouveaux matériels, robots de chantier, services numériques innovants, etc.

Capacité d'accueil et de tests :

À horizon été 2025, Scale One® proposera plusieurs espaces :

- Espace d'accueil, conférences et coworking de près de 500 m² avec possibilité d'inviter des collaborateurs de BOUYGUES CONSTRUCTION ou des parties prenantes, d'organiser des formations ou des évènements internes : en service à partir de septembre 2025 en bâtiment provisoire modulaire ;
- Espace de tests « chantier » de près de 1500 m², en service à partir de juin 2025, comportant notamment :
  - un « faux bâtiment » permettant de faire de la mise en œuvre de procédés de rénovation de façade, de cloisons, de faux planchers ou de faux plafonds ;
  - un espace libre permettant de réaliser des voiles, des assemblages ainsi que des prototypes d'ouvrages ;
- Espace « fab-lab » intérieur de près de 600 m², en service à partir de juillet 2025, comportant notamment :
  . un espace « cowork » avec des moyens informatiques et logiciels pour réaliser des modélisations 3D de concepts innovants ;
  . un espace « maker space » pour réaliser des prototypages de divers outils et matériels éventuellement automatisés ou robotisés, ou des maquettes à échelles réduites imprimées en 3D plastique ;
  . un espace robotique pour tester des solutions robotiques en toute sécurité ;
  . un espace fabrication additive avec une imprimante 3D béton dédiée à la fabrication de petites séries dans le cadre de sujets de recherche sur l'optimisation des ouvrages en béton armé.

Localisation :

Le site Scale One® est localisé à **Chilly-Mazarin** (91), à l'interface entre la **Base Technique** matériel de BOUYGUES CONSTRUCTION MATÉRIEL et le Centre de formations en alternance Gustave Eiffel.

Rayonnement et visibilité :

Le site sera accessible à l'ensemble des collaborateurs BOUYGUES CONSTRUCTION souhaitant réaliser des projets innovants ou mener des actions de communications internes ou externes : team building, séminaire, visite thématique, atelier de créativité, démonstration client, etc.

Événements clés de 2024 :

- **Vivatech : Signature Pascal Minault, Valérie Pécresse… ;**
- **St Gobain : Test Enveo Vent Chrono 1er expérimentation facturée à un partenaire externe**
- **ARAYMOND, LS2N, CRAN : 1er expérimentation à l'échelle 1 pour BYWALL.**

III.6 EUROPEAN HUB

Le European Hub vise à renforcer les efforts de R&D et d'Innovation de BOUYGUES CONSTRUCTION en mobilisant des fonds européens centrés sur ses axes stratégiques. Notre mission est de minimiser les coûts de recherche tout en maximisant l'effet de levier, la collaboration et la visibilité. Nous tissons des liens solides et diversifiés avec des acteurs européens de toutes nationalités et de tous types et gérons des projets collaboratifs ambitieux qui offrent un effet de levier important à BOUYGUES CONSTRUCTION. Nous explorons activement les opportunités en Europe, répondons aux appels d'offres et gérons les projets remportés en synergie avec les pôles R&D et Innovation ainsi que les Unités Opérationnelles de BOUYGUES CONSTRUCTION. Nous nous engageons à communiquer continuellement sur les travaux et les résultats, à diffuser les livrables et à utiliser le réseau européen pour innover au service de BOUYGUES CONSTRUCTION et de ses clients. Nous offrons également des conseils et une expertise sur les mécanismes et stratégies de financement et nous gérons le Crédit d'Impôt Recherche et la politique de Protection de l'Innovation.

• Projet Européen BIO4EEB

BOUYGUES CONSTRUCTION participe au projet BIO4EEB en réponse à un appel européen pour le Programme Horizon Europe : construire et rénover en exploitant des matériaux avancés pour une gestion efficace de l'énergie et des ressources.

Rappelons que ce projet de grande envergure a pour but premier de développer plusieurs solutions innovantes biosourcées, notamment à base de posidonies# échouées sur les rivages, ce qui permet de réduire l'empreinte environnementale de la réalisation de nos bâtiments.

Partenaire majeur du projet, BOUYGUES CONSTRUCTION a pris le rôle de coordinateur des démonstrateurs : 5 sites, en Espagne, République Tchèque, Allemagne, Hongrie, et en France pour celui de BOUYGUES CONSTRUCTION. Le site français a été repositionné sur les halles des Ardoines à Vitry-sur-Seine, suite à des changements de programme du site initialement prévu (Noisiel Chocolaterie). Les Ardoines font partie d'un vaste programme de requalification urbaine de LINKCITY, et abritent notamment CYNEO, la plateforme dédiée au réemploi : sur la façade des halles seront installés 100 m² d'un prototype innovant de façade conçu par GOYER, avec les composants biosourcés du projet. BOUYGUES CONSTRUCTION dirigera également les travaux du consortium sur l'évaluation multicritère de la circularité des bâtiments.

 # : La posidonie est une plante marine que l'on retrouve principalement sur les côtes méditerranéennes. Elle présente l'avantage d'être considérée comme un "puits" de carbone : la posidonie capte et stocke le carbone atmosphérique. Insérer les posidonies échouées dans nos constructions permettra de faire perdurer ce stockage, et ainsi de produire des bâtiments toujours plus responsables, émetteurs de moins de CO_2 lors de leur construction.

• Projet Européen INCREASE

Les travaux de l'Energy Lab, notamment le volet Énergie Renouvelable, se nourrissent également du projet « INCREASE », dédié aux panneaux de production photovoltaïque intégrés au bâti (BIPV). Le rôle de BOUYGUES CONSTRUCTION dans ce projet est de fournir une vision de prescripteur. Ensuite, après la mise au point des panneaux innovants par les partenaires (intégration en façade performante et économique, couleurs au choix, traitements antisalissure ou anti-éblouissement, démontabilité et maintenabilité accrues, etc.), une façade prototype de 70 m² sera installée sur un projet de BOUYGUES CONSTRUCTION en 2027. Le site des bureaux de Scale One® est à l'étude pour cette démonstration (à confirmer par des études d'opportunité et de conformité).

• Projet Européen ROBETARME

ROBETARME : BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS et la R&D de BOUYGUES CONSTRUCTION participent ensemble au projet européen ROBETARME. Ce projet développe des solutions de projection de béton robotisées et de réparation de ferraillages d'ouvrages d'art. Ce projet prospectif produira en 2025 des prototypes de robots qui seront testés sur un chantier de BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS. En 2024, les partenaires roboticiens auront développé les prototypes en intégrant les spécifications des usagers (livrable des spécifications pilotées par BOUYGUES CONSTRUCTION en 2023/2024).

• Projet Européen CLIMRES

Le concept de résilience territoriale décrit la capacité d'un territoire à anticiper, réagir et s'adapter aux perturbations ou crises auxquelles il est confronté, qu'elles soient d'ordre environnemental, économique ou social. Appliquée au bâtiment ou à l'îlot urbain, une stratégie de résilience implique à la fois de traiter les causes de ces perturbations (atténuation) et leurs conséquences (adaptation). Face au changement climatique, il s'agira de concevoir des ouvrages bas carbone qui résistent mieux aux canicules, aux possibles inondations ou à d'autres risques prévisibles à l'avenir en recourant, par exemple, à l'architecture bioclimatique.

En matière de conception, on s'intéressera aux ouvrages dans leur ensemble, à leurs différents composants (matériaux, équipements, etc.) et à leur insertion dans un environnement plus large.

Pour rendre opérationnelle cette stratégie, la R&D et Innovation de BOUYGUES CONSTRUCTION mène un travail de prospective et d'amélioration des connaissances.

Parmi les actions menées, la participation au projet européen « CLIMRES », où LINKCITY et la R&D BOUYGUES CONSTRUCTION participent à un projet qui vise à développer des outils méthodologiques de programmation et conception résiliente (début du projet en 2024, fin prévue en 2028).

• Projet Européen RINNO

Réduction du temps d'intervention et du coût de rénovation, amélioration des performances énergétiques en associant processus, méthodes et outils innovants, le projet RINNO a passé avec succès une nouvelle série de tests grandeur nature à Lille sur le projet Les Sarrazins.

RINNO, c'est aussi une plateforme digitale et des solutions techniques innovantes pour industrialiser la rénovation énergétique des logements collectifs (simulation et modélisation des travaux de rénovation, gestion de la maquette BIM, réalité virtuelle pour l'installation). On y retrouve des solutions inédites :
- Le développement d'un système de ventilation à récupération thermique bidirectionnelle alternatif, une première en France.
- Les tests d'isolant projeté par un robot sur façades extérieures, une première européenne.
- L'utilisation de calorifuge biosourcé qui permet de réduire l'empreinte carbone.

III.7 PARTNERING HUB

2024 a été l'année de la création et de la structuration de ce nouveau service avec la mise en place de sa comitologie avec les partenaires internes et externes du groupe pour mettre la R&D et Innovation au cœur du business de BOUYGUES CONSTRUCTION.

Au-delà de son assistance opérationnelle envers tous les métiers du groupe pour répondre à leurs demandes en termes de solutions et d'expertises R&D et Innovation, le Partnering Hub a œuvré à :

- Lancer le partenariat de co-développement avec WOODOO sur du bois augmenté : WOODOO révolutionne le bois en le modifiant à l'échelle moléculaire, offrant ainsi des solutions bas carbone avec des performances mécaniques élevées pour le secteur du bâtiment. Leur matériau STACK se distingue par sa stabilité dimensionnelle, sa légèreté et sa durabilité, facilitant son réemploi. SLIM, un bois translucide et texturé, est parfait pour l'aménagement d'intérieur. En partenariat avec BOUYGUES CONSTRUCTION, WOODOO s'engage à généraliser l'utilisation de ses matériaux innovants pour contribuer à la décarbonation du secteur. Ensemble, ils explorent diverses applications, dont l'utilisation du STACK comme bardage, visant un avenir plus durable et responsable. Ce partenariat officialisé à VivaTech 2024 continue à se préciser notamment avec les équipes de Bouygues Bâtiment France Industrie et devrait aboutir à un contrat-cadre en 2025.
- Accélérer le partenariat stratégique avec ARAYMOND sur les fixations dans le BTP : Au-delà de leur contrat de co-développement sur BYWALL signé en 2023, le Partnering Hub a organisé un atelier de co-développement visant à identifier les solutions que BOUYGUES CONSTRUCTION et ARAYMOND pouvaient apporter à l'industrie de la construction en combinant leurs expertises spécifiques et complémentaires. Après avoir identifié une liste de 20 thématiques stratégiques tant sur les fixations d'éléments de structure, de l'enveloppe, de systèmes ou d'aménagement, 3 sujets prioritaires ont été sélectionnés et seront portés par un chef de projet dédié.
- Structurer le partenariat de déploiement de la technologie de béton responsable ACT avec ECOCEM : En étroite collaboration avec le Materials Lab, les achats et les ingénieries, le Partnering Hub a positionné le groupe BOUYGUES CONSTRUCTION comme pilote du déploiement de la technologie de béton responsable ACT développé par ECOCEM. À travers un protocole de tests qui amènera cette nouvelle technologie de béton responsable du laboratoire du Materials Lab jusqu'à Scale One® avant d'arriver sur les chantiers à un prix similaire à un béton traditionnel, BOUYGUES CONSTRUCTION se positionne comme un accélérateur d'innovations décarbonées et opérationnelles.

III.8 INNOVATION PARTICIPATIVE

Inno'Cup, accélérateur de l'innovation participative, est l'initiative majeure, historiquement bisannuelle, qui encourage tous les employés, indépendamment de leur lieu de travail ou de leur fonction, à soumettre des idées, des solutions, des produits ou des approches innovantes. La dernière édition est allée au-delà de la simple cartographie des initiatives en allouant des ressources pour la mise en œuvre des meilleurs projets. Le concours vise à stimuler l'innovation participative, à accélérer les meilleurs projets, à réengager les communautés de référents par piste prioritaire R&D et Innovation et à faire connaître massivement la plateforme Right.Now. Il vise également à impliquer l'ensemble de l'entreprise dans l'innovation et à mettre en commun les ressources pour les projets connexes, y compris ceux qui peuvent être développés dans le cadre de la recherche et du développement. Le concours contribue à la valorisation des collaborateurs et à la cohésion dans le Groupe, en créant une expérience passionnante, enrichissante et fédératrice. Il contribue également à renforcer la réputation de BOUYGUES CONSTRUCTION en tant que Groupe innovant, engagé et moderne, participant à la formation et au développement des techniques et méthodes d'innovation, valorisant et encourageant les initiatives, l'implication et l'engagement, et inspirant l'ouverture. Cette initiative renforce la marque employeur de BOUYGUES CONSTRUCTION. Elle fait de BOUYGUES CONSTRUCTION un partenaire business attractif et permet aux fournisseurs de mieux comprendre notre stratégie.

III.9 PARTENARIATS (EXEMPLES)

• École Supérieure du Bois de Nantes (ESB)

BOUYGUES CONSTRUCTION entretient des relations privilégiées avec l'École Supérieure du Bois de Nantes (ESB) depuis près de dix ans. Véritable vivier de talents, l'ESB a déjà contribué à plusieurs de ses projets R&D tel que PANOBLOC Performance, solution de panneaux composites bois/isolant industrialisés. Ses liens avec le Groupe lui permettent de rapprocher ses étudiants du monde de l'entreprise. En juin 2022, les deux partenaires ont annoncé la création d'une chaire de recherche visant à mutualiser les compétences et à lever les verrous technologiques de la construction bois. Les travaux menés en commun, notamment avec les équipes de Wewood ont permis de livrer aux directions de l'ingénierie un catalogue détaillé de solutions d'isolants biosourcés avec un outil pédagogique et tactique d'aide à la décision. Une étude exploratoire des ressources bois françaises a permis de préparer le recours à des ressources alternatives aux résineux. Un ensemble de fiches détaillées par essences permettent d'étayer la réflexion stratégique du groupe sur la pérennité de ses ressources pour la construction bois.

• ETH Zürich

La R&D de BOUYGUES CONSTRUCTION définit les contours d'un nouveau partenariat avec l'ETH de Zurich. Il portera sur des sujets liés à l'économie circulaire, en particulier la réutilisation de matériaux et composants d'ouvrages (comme des poutres) grâce aux technologies numériques (modélisation 3D, intelligence artificielle, etc.). « L'ETH Zürich est en pointe sur les sujets d'innovation dans la construction. En outre, la Suisse étant un territoire sur lequel le Groupe est bien implanté, cela a du sens de se tourner vers cette université ». Parmi les problématiques explorées : comment déconstruire pour récupérer les matériaux, comment les qualifier et les inventorier et, demain, comment concevoir des bâtiments démontables ?

• École Spéciale des Travaux Publics (ESTP)

L'ESTP a lancé la Chaire de recherche « Jumeaux numériques de la construction et des infrastructures » avec BOUYGUES CONSTRUCTION, Egis, SNCF Réseau, Schneider Electric, le BRGM et l'ENSAM. L'objectif est de créer une vision commune et de lever les verrous technologiques pour le développement de cette technologie conçue comme une plateforme de services efficaces et durables. « L'intérêt de cette alliance est qu'elle rassemble des experts académiques et des acteurs de toute la chaîne de valeur autour de ce sujet très transversal, intervenant tout au long du cycle de vie des ouvrages ». Chaque partenaire industriel a défini une problématique qui fera l'objet d'une thèse menée à l'ESTP. BOUYGUES CONSTRUCTION a choisi d'explorer le jumeau numérique de chantier d'infrastructure.

• ESSEC Business School :

Le bâtiment circulaire fait son chemin dans la construction, incluant les concepts de réversibilité, d'évolutivité, de mutualisation ou d'économie de la fonctionnalité. Mais un tel bâtiment est-il économiquement viable ? C'était la question posée par BOUYGUES CONSTRUCTION aux étudiants de l'ESSEC la première année de la chaire Économie Circulaire créée par l'école de commerce. En 2024, les étudiants se sont vu proposer de concentrer leur réflexion sur le concept de BAMB (Building As Materials Bank) appliqué au business de LINKCITY. Une analyse stratégique a été réalisée par les étudiants, avec une proposition de méthodologie pour initier une nouvelle activité sur un mode disruptif : le « material-as-a-service ».

IV - ACTIVITÉ POLLUANTE OU À RISQUE

La Société n'exploite pas de site Seveso seuil haut, conformément à l'article L. 232-1-1 du Code de commerce.

V - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Contrôle interne et informations sur les risques

V.1 CONTRÔLE INTERNE

• Dispositif de contrôle interne

Le groupe Bouygues dispose d'un référentiel de gestion des risques et de contrôle interne élaboré à partir du cadre de référence de l'AMF. Il aborde, d'une part, les principes généraux de contrôle interne et de gestion des risques et, d'autre part, les principes de contrôle interne comptables et financiers. Il vise principalement à formaliser les grands principes du contrôle interne du Groupe, mieux identifier les bonnes pratiques communes aux différents métiers et traiter de façon homogène les sujets transversaux importants. Chaque métier a complété le référentiel Groupe par des principes spécifiques liés à ses activités propres.

Afin de vérifier le degré d'application des principes, sont déployées annuellement des campagnes d'auto-évaluation du contrôle interne. Le choix des principes à évaluer se porte en priorité sur les risques et enjeux identifiés. Chez Bouygues Construction elles se déroulent habituellement au printemps-été et les synthèses sont présentées en fin d'année. L'exploitation des données permet d'établir un constat sur l'efficacité du contrôle interne au sein de Bouygues Construction, ainsi que de définir et de mettre en œuvre des plans d'action destinés à inscrire le dispositif dans une dynamique d'amélioration continue et de maîtrise des risques. Chaque entité définit ses propres plans d'action. Au niveau de Bouygues Construction, les responsables des filières fonctionnelles pilotent les plans d'action transverses.

La campagne 2024 a concerné 350 intervenants dans 70 Unités Opérationnelles et entités représentant 95 % du chiffre d'affaires de Bouygues Construction. Au global, 107 principes du référentiel de gestion des risques et de contrôle interne ont été évalués.

2 thèmes retenus par Bouygues SA :
- PG.05 - Systèmes d'Information (31 principes à évaluer) hors chapitres « Continuité et reprise de l'activité » et « Sécurité des systèmes d'information ».
- PG.09 - Lutte contre la Corruption (15 principes)

5 thèmes retenus par Bouygues Construction
- PG.06 - Investissements de croissance externe
- PG.122 - BYCN - Sous-Traitance
- CF03 – Application des règles comptables
- CF07 – Pilotage et contrôle
- CF08 – Préparation de l'arrêté des comptes

Certaines entités de Bouygues Construction ont choisi d'évaluer des thèmes additionnels selon leurs risques et enjeux propres.

La campagne 2023 a permis de poursuivre la déclinaison du dispositif de contrôle interne dans des structures au plus près du terrain tout en identifiant des champs de progrès lors de l'auto-évaluation. La qualité de l'échange entre les intervenants, ainsi que la mise en commun des résultats sont autant d'atouts qui permettent de faire du contrôle interne un outil de formation, d'animation et de management.

• Cartographie des risques

La cartographie des risques est intégrée au cycle de management de Bouygues Construction. Elle est présentée au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

Ce processus managérial permet, au sein de Bouygues Construction, de partager une vision commune des grands risques afin d'en accroître la maîtrise dans une dynamique de réduction de l'exposition de l'entreprise. Les synergies entre la gestion des risques, le contrôle interne et l'audit interne sont également porteuses de valeur ajoutée pour les processus de contrôle de l'organisation. Le plan annuel de l'audit interne intègre ainsi plusieurs missions orientées vers les grands risques de la cartographie.

La campagne d'actualisation de cette cartographie est conduite à l'été-automne. Le travail réalisé auprès des entités est complété par celui auprès des filières fonctionnelles afin d'établir la cartographie des risques du Groupe Bouygues Construction.

Les principales fiches de risques, qui identifient les plans d'action, sont mises à jour à cette occasion.

• Moyens et ressources mis en œuvre

Les modalités retenues par Bouygues Construction pour le déploiement du contrôle interne correspondent à son organisation décentralisée, et au choix de s'appuyer sur des filières fonctionnelles fortes et structurées. L'environnement de contrôle est adapté en conséquence :

• Rôle de la holding Bouygues Construction

Le pilotage du dispositif est assuré par une ressource dédiée au sein de la direction Audit et Contrôle Interne rattachée au Secrétariat Général de Bouygues Construction. La holding assure l'animation de la démarche et coordonne les campagnes d'auto-évaluation. Elle fournit aux entités un appui méthodologique. Elle établit la synthèse métier et assure le suivi des plans d'action transverses. Elle élabore la cartographie des risques.

• Rôle des entités

Dans les entités, le dispositif du contrôle interne est du ressort du Secrétariat Général. Des animateurs du contrôle interne sont responsables du déroulement des campagnes d'auto-évaluation. Dans les unités opérationnelles, le relais du déploiement est assuré généralement par les secrétaires généraux.

• Rôle des filières fonctionnelles

En complément du travail des entités, l'implication des filières fonctionnelles assure le maillage du dispositif. Les responsables des filières fonctionnelles et pôles d'expertise valident un certain nombre de principes, établissent une synthèse et suivent des plans d'action transverses.

• Actions d'animation réalisées au cours de l'année

De nombreuses actions de formation et d'information rythment la campagne : réunions d'échange et de retour d'expérience, ateliers de contrôle interne, comités des directions fonctionnelles, information des comités de direction. Le comité de coordination des animateurs du contrôle interne des entités permet d'assurer un échange d'information transverse entre les entités de Bouygues Construction.

• Dispositifs de contrôle interne en matière comptable et financière

Les entités disposent de moyens spécifiques, aussi bien pour la comptabilité que pour le contrôle financier. Selon les situations, les équipes comptables peuvent être centralisées ou décentralisées. Les contrôleurs financiers, présents à tous les niveaux de l'organisation, sont proches des responsables opérationnels.

La filière contrôle financier et la filière comptable sont placées sous l'autorité du Secrétariat Général. Des centres de ressources partagées sont en place dans les principales implantations de Bouygues Construction. Ces centres de ressources partagées mutualisent les moyens comptables des filiales présentes sur un même périmètre géographique et permettent de renforcer l'application stricte des principes et règles communs.

V.2 RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DE BOUYGUES CONSTRUCTION

RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS AUX GRANDS PROJETS

La complexité et la taille des projets peuvent exposer Bouygues Construction à des risques en matière d'études et de conception d'une part et à des risques en matière de réalisation d'autre part.

Ces risques peuvent trouver leur origine en particulier dans :
- des erreurs de conception, de chiffrage ou de méthodes ;
- la défaillance de partenaires (cotraitants, sous-traitants, prestataires et/ou fournisseurs) ;
- des difficultés de coordination et d'interfaces, en particulier en cas de co-activité ou de travaux en site occupé ;
- la survenance d'événements particuliers imprévus ; et/ou
- le manque de maîtrise d'engagements contractuels forts.

La survenance de ce type de risque peut se traduire, en particulier, par des surcoûts supportés par l'entreprise au titre des retards causés au chantier (coûts de mobilisation supplémentaires, pénalités de retard…), du déploiement de moyens techniques et humains additionnels, de la réalisation de prestations de conception et/ou de travaux non prévus, de la substitution d'un partenaire défaillant, de réclamations et de contentieux, et une image ou une réputation dégradée.

Bouygues Construction a mis en place une organisation qui comporte des procédures de sélection, d'engagement, de validation et de contrôle stricts, menées aux niveaux les plus pertinents de l'entreprise, de façon de plus en plus centralisée en fonction de la taille des projets.

Ainsi la procédure de validation de l'engagement commercial impose-t-elle, pour tous les grands projets, d'établir dès le lancement de l'affaire, une note de synthèse (Project Executive Summary) qui identifie les principaux enjeux et engagements ainsi qu'une matrice des risques (Risk Scoring Matrix) qui évalue de manière chiffrée les risques majeurs et les actions de remédiation à mettre en œuvre. Des audits internes sont en outre régulièrement conduits sur les projets de grande ampleur afin de s'assurer de la maîtrise des risques en cours de réalisation.

Enfin, les entités de Bouygues Construction s'appuient sur des moyens humains hautement qualifiés dans les domaines techniques (mise en place de pôles de compétences techniques) et fonctionnels (organisation par filière pôle d'expertise).

RISQUES LIÉS À UNE FORTE EXPOSITION INTERNATIONALE

Bouygues Construction exerce plus de 60 % de son activité à l'international, dans plus de 45 pays, ce qui l'expose à des risques résultant de situations d'instabilité politique ou sociale affectant certains États ou régions, de tensions diplomatiques entre certains États, et/ou de tensions économiques et commerciales accentuées par la montée du protectionnisme.

De manière générale, la survenance de ce type de risque peut notamment conduire Bouygues Construction à :
- supporter des surcoûts pour poursuivre ses activités et/ou sa présence dans la zone concernée du fait, par exemple, de réglementations plus strictes, de la mise en place de taxes et/ou d'embargos ;
- supporter des surcoûts pour se retirer d'une zone ou d'un pays ;
- se priver de certains marchés.

Les risques liés à l'exposition internationale de Bouygues Construction sont contenus du fait :

- des moyens mis en œuvre pour prévenir leur occurrence et limiter leur incidence, parmi lesquels :
  - une procédure de sélection rigoureuse, par le Comité Exécutif, de tout pays dans lequel les entités de Bouygues Construction ne sont pas encore implantées ou ne sont pas intervenues récemment ;
  - dans certaines régions, un mode d'intervention nomade avec des opérations ponctuelles pour réaliser des grands projets spécifiques ;
  - l'introduction de dispositifs contractuels protecteurs et la mise en place de mesures préventives sur les plans juridique, financier et assurantiel ;
  - le paiement dans des devises stables ;
  - un pilotage des prévisions, rendu possible par une profondeur du carnet de commandes suffisante, permettant d'anticiper les évolutions défavorables et de réallouer en conséquence les moyens de production sur les marchés ou les activités moins affectés.
- d'un renforcement de nos activités dans des pays stables : Europe (France, Suisse, UK…), États-Unis, Canada et Australie.

RISQUES LIÉS À UNE DÉFAILLANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT (« SUPPLY CHAIN »)

Depuis 2021, nous assistons à une forte hausse du prix des matériaux et de l'énergie, une perturbation du fret et des flux logistiques internationaux ainsi qu'une augmentation des délais de fabrication et de livraison.

La raréfaction de certaines matières premières crée des difficultés d'approvisionnement et peut entraîner des coûts complémentaires pour l'entreprise.

Pour Bouygues Construction le risque lié à l'approvisionnement est atténué par :
- l'appui d'une direction achats centrale avec des spécialistes et des implantations stratégiques dans le monde pour être au plus près du sourcing fournisseurs ;
- le renforcement de l'implication de « Bouygues Construction Trading & Logistics » intervenant depuis 3 zones Europe-Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique sur trois domaines d'expertise Achats internationaux, logistique et Administration/Finance permettant d'améliorer la performance de la chaîne d'approvisionnement et ainsi sécuriser les achats transfrontaliers.

La filière achat de Bouygues Construction a mis en œuvre des plans d'actions pour diminuer le risque de défaillance de la supply chain avec :
- une spécialisation de la filière (fourniture et sous-traitance),
- une augmentation de son périmètre via la direction centrale,
- une digitalisation (Marketplaces, RPA),
- une communication (notes d'informations, conjoncturelles et spécifiques sur l'évolution du cours des matières les risques matériaux),
- une sécurisation des approvisionnements par des achats stratégiques localisés selon les contextes économiques, géopolitiques et sanitaires des pays et le déploiement de partenariats nationaux ou locaux.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La capacité de Bouygues Construction à innover et à s'adapter aux évolutions du marché, des techniques et des technologies est essentielle.

L'absence d'adaptation et d'innovation est de nature à affecter l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de production. Elle peut également conduire à une perte d'opportunité et à la sortie de certains marchés.

Pour proposer une réponse cohérente aux enjeux stratégiques du marché et des parties prenantes, Bouygues Construction s'est organisé autour d'une Direction de la Stratégie (Déploiement Stratégie, Prospective, Corporate Intelligence & Venture, Mergers & Acquisitions, Key Account Management et Efficiency Program) et d'une Direction R&D et Innovation en charge notamment :
- d'accompagner les activités R&D de ses filiales par le déploiement de nouveaux modes constructifs (préfabrication, industrialisation) et le développement de solutions techniques innovantes et vertueuses (construction bois, matériaux bio-sourcés, éco-conception, recyclage et réemploi des matériaux) au bénéfice de l'ensemble des projets et des clients ;
- de déployer une spécialisation par produits et grands comptes pour mieux identifier les évolutions de marché et développer de nouvelles offres commerciales en adéquation avec les attentes des clients (bâtiments sobres énergétiquement, durabilité des matériaux, nouveaux usages, ..) ;
- de rechercher et de nouer des partenariats avec les start-up pertinentes du marché pour renforcer la connexion à l'écosystème des start-up liées à la construction ;
- d'accompagner la mise en place de fonds de portage pour acquérir du foncier avec des investisseurs et opérateurs et continuer à remonter sur la chaîne de valeur en développement immobilier ;
- de favoriser les initiatives internes.

PERTE DE COMPÉTENCE ET D'ATTRACTIVITÉ

Les activités de Bouygues Construction s'appuient sur les compétences, le savoir-faire, l'engagement et l'expertise de ses collaborateurs, en particulier dans le cadre de l'exécution des projets de construction.

Le risque consisterait donc à ne pas être en mesure d'attirer et de fidéliser les meilleurs profils en termes de savoir-faire et/ou de potentiel, de former et faire monter en compétence efficacement l'ensemble des collaborateurs, ou d'allouer les ressources de manière pertinente.

La réalisation de ce risque contribuerait à :
- une baisse du niveau global d'expertise des métiers concernés susceptible de fragiliser leur positionnement sur le marché ;
- une désorganisation découlant de la difficulté à planifier la disponibilité des ressources nécessaires ;
- une dégradation de la qualité et des délais de conception et/ou de réalisation des projets et, par voie de conséquence, des surcoûts ;
- une dégradation de l'image et de la réputation de Bouygues Construction.

Des actions préventives et correctives sont déployées. Elles portent sur l'identification des compétences et des talents, la diversification de nos sources de recrutement (vivier d'early talent), la formation et l'accompagnement du management, le renforcement et la valorisation de nos filières d'expertise (Ingénierie, Production, Grands Projets), l'attractivité du métier et de l'entreprise et le déploiement d'une vision prospective de nos besoins en effectifs pour mieux anticiper la mobilisation.

RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La réponse aux attentes croissantes en matière de responsabilité sociale, d'exemplarité environnementale, de risque climatique et de décarbonation des activités de Bouygues Construction constitue un enjeu majeur.

L'absence de traitement de ces enjeux peut conduire à des pertes d'opportunités et un déficit réputationnel.

Pour répondre à cet enjeu et limiter les risques y afférents, Bouygues Construction a mis en place une organisation spécifique et poursuit sa démarche dénommée « Responsable & Engagé » comportant 12 thématiques d'engagement : Prévention santé, sécurité ; Éthique ; Droits humains fondamentaux ; Exemplarité des opérations ; Énergie/Carbone ; Diversité et qualité de vie au travail ; Économie circulaire ; Biodiversité ; Approvisionnement en ressources responsables ; Employabilité et Ancrage Local ; Ouverture à la société et Solidarité.

Bouygues Construction a mis en place pour ses chantiers une labellisation interne d'excellence dénommée « TopSite », qui couvre 5 thématiques : Santé - Sécurité, Climat/Environnement, Sociale, Sociétale, Qualité - Satisfaction Client.

2021 a vu le déploiement de la stratégie climat au sein de l'entreprise avec un suivi des objectifs fixés à l'horizon 2030. Des plans de sensibilisation, communication et de formation sont lancés aux fins de mobiliser efficacement l'ensemble des acteurs de l'Entreprise.

En 2022, Bouygues Construction renforce sa stratégie sur le développement durable avec 3 priorités :
- lutte contre le changement climatique à travers une stratégie de décarbonation de nos activités ;
- création d'une chaîne d'approvisionnement engagée avec des partenariats durables et responsables ;
- mesure de l'impact positif de l'empreinte territoriale des projets sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

En 2023, La Science Based Targets initiative (SBTi) a officiellement validé les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Bouygues Construction pour la période 2021-2030. Cette certification atteste que les engagements de l'entreprise sont en adéquation avec les données scientifiques actuelles sur le climat et sont conformes à l'Accord de Paris.

Ainsi, Bouygues Construction s'est fixée d'atteindre trois objectifs de réduction de ces émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2021 :
- - 40 % sur les émissions directes produites par l'activité propre de l'entreprise (scopes 1&2) ;
- - 30 % en intensité (par m²) sur les émissions indirectes générées par la chaîne de valeur de l'entreprise amont (en phase de construction) et aval (en phase d'exploitation) pour l'activité Bâtiment (scope 3) ;
- - 20 % en valeur absolue sur les émissions indirectes générées par la chaîne de valeur de l'entreprise amont pour l'activité Travaux Publics (scope 3).

Enfin, afin de piloter la démarche, Bouygues Construction a instauré un cycle de management du carbone qui intègre désormais l'optimisation et le suivi du bilan carbone tout au long des phases de chaque projet, de la conception à la livraison.

En 2024, la stratégie de décarbonation s'est poursuivie par l'activation de leviers : utilisation de biocarburants, électrification / hydrogénisation engins et véhicules, achat énergie renouvelable, mise en œuvre béton bas carbone, acier recyclé, matériaux biosourcés, recyclage et réemploi des matériaux, éco-conception (bâtiments sobres énergétiquement, structure bois), réhabilitation/rénovation de bâtiments existants et recherche de fournisseurs présentant les facteurs d'émissions les plus faibles de leur catégorie.

L'audit de suivi du label RFAR, obtenu en décembre 2023, qui distingue les entreprises ou entités publiques faisant preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs, a confirmé notre engagement en termes d'achats responsables. Enfin, la démarche d'acculturation et de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux climats a été déployée en 2024 sur les aspects biodiversité.

ATTEINTES À L'ÉTHIQUE OU À LA CONFORMITÉ

Bouygues Construction est exposée à des risques d'atteinte à l'éthique et à la conformité pouvant résulter du non-respect des référentiels du Groupe, eu égard notamment :
- aux relations qu'elle entretient avec des autorités publiques en tant que donneuse d'ordres, ou des autorisations qu'elle doit obtenir de leur part pour les besoins des projets ;
- aux sollicitations dont ses collaborateurs pourraient faire l'objet (apporteurs d'affaires, fournisseurs ou partenaires locaux) pouvant déboucher sur des pratiques anti concurrentielles, des conflits d'intérêts, des infractions aux règles d'embargo ;
- au nombre d'intervenants à une opération, en phase commerciale ou d'exécution ;
- à l'importance de ses implantations internationales.

La violation de normes en matière d'éthique et de conformité peut conduire à d'importantes sanctions financières, à des condamnations pénales, à l'exclusion de certains marchés, à la perte de financements et/ou couvertures d'assurance, à une atteinte à sa réputation, à une désorganisation interne majeure et l'imposition de programmes de surveillance (monitoring) spécifiques et contraignants. Une cartographie des risques de corruption permet l'identification des risques et la mise en place de plans d'actions appropriés conformément aux recommandations émises par les autorités de contrôle.

La politique éthique et conformité de Bouygues Construction est soutenue par un engagement fort de la Direction Générale avec le soutien de son Comité Exécutif, instance dirigeante du groupe dont le Responsable de l'éthique fait partie. Celui-ci dispose en central de moyens dédiés à ces missions avec la Direction Conformité, relayés par les référents conformités au sein des Directions Juridiques de chaque entité et des Local Legal Desk. Cette politique s'appuie sur le Code d'Ethique, le Code de conduite anticorruption et les 4 Programmes de Conformité du groupe Bouygues. Bouygues Construction dispose d'un Guide Pratique – Éthique & Conformité (revu intégralement en 2022) à destination des collaborateurs qui contient notamment la politique cadeaux et invitation, les dispositions concernant les mécénats et sponsorings, l'évaluation des tiers mais aussi la règle du Groupe de ne plus recourir à l'intermédiation commerciale. Des outils digitaux viennent compléter la mise en œuvre de cette politique : outil de déclaration des cadeaux / invitations, bases de données de vérification de conformité, outil de formation développé en interne et un dispositif d'alerte.

Ces dispositifs font l'objet de formation et sensibilisation des collaborateurs via la formation ByCompliant revue chaque année. Les indicateurs de la politique sont présentés annuellement aux directions générales concernées au cours des Revues de Conformité des Entités, de Bouygues Construction et de la présentation faite au Comité éthique. Par ailleurs, l'ensemble de la politique éthique et conformité fait l'objet d'un suivi afin de favoriser un process d'amélioration continu.

En mai 2023, deux filiales de Bouygues Construction (Bouygues Bâtiment Sud Est et Linkcity Sud Est) ont signé une Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP) avec le Parquet National Financier. Aux termes de cet accord et, pour une durée de trois ans, Bouygues Construction a accepté de se soumettre à un Programme de Mise en Conformité (PMC) piloté par l'Agence Française Anticorruption. Ce PMC a démarré à l'automne 2023 et les équipes de Bouygues Construction se coordonnent avec l'autorité dans le cadre du déploiement de son dispositif anticorruption conformément à la loi Sapin II.

ASSURANCES – COUVERTURES DES RISQUES

Bouygues Construction s'emploie en permanence à optimiser et à pérenniser les contrats d'assurance souscrits pour son compte et celui de ses filiales, non seulement pour se protéger contre d'éventuels sinistres, exceptionnels par leur ampleur ou leur nombre, mais aussi pour que cette protection soit et reste à un niveau de coût qui préserve la compétitivité de la société.

Cette politique d'assurance sur le long terme nécessite un partenariat avec des assureurs de qualité, ayant une excellente solidité financière. Pour le maintenir et pour éviter que certaines informations puissent être utilisées au préjudice des intérêts de Bouygues Construction, notamment dans le cadre de contentieux, Bouygues Construction veille à garder une grande confidentialité sur le montant des primes et sur les conditions de garantie, tout spécialement sur les contrats d'assurance de responsabilité.

Outre les contrats d'assurance légalement obligatoires, Bouygues Construction souscrit des assurances y compris pour le risque Cyber, garantissant les dommages aux tiers dont pourraient être responsables les sociétés du Groupe Bouygues Construction. Les activités et les tailles de ces sociétés étant très diverses, les montants des garanties sont mutualisés et adaptés aux risques encourus ; ils sont généralement supérieurs à cinq millions d'euros par sinistre.

Par ailleurs, les locaux permanents (tels que siège social, agence, dépôt-atelier) font l'objet d'une protection d'assurance par le biais de contrats d'assurance multirisques. Cette protection est apportée à hauteur d'une valeur contractuelle de reconstruction, définie en accord avec les assureurs et prenant en compte l'hypothèse de survenance d'un sinistre maximum probable.

Les travaux en cours font généralement l'objet d'une protection par des contrats Tous Risques Chantier, garantissant les dommages matériels pouvant les affecter. Le montant de la garantie est, le plus souvent, égal à la valeur du marché.

Toutefois, ce montant est parfois limité par la capacité totale disponible sur le marché mondial de l'assurance en fonction de certains critères tels que la zone géographique concernée, la nature des travaux (ex. : tunnel), le risque couvert (ex. : cyclones, tremblements de terre), la nature des garanties (ex. : responsabilité décennale pour les très grands ouvrages).

Pour l'ensemble de ces contrats, les franchises sont adaptées afin d'optimiser le coût global pour Bouygues Construction en fonction d'une part de la probabilité de survenance des sinistres, d'autre part des diminutions de prime qu'il est possible d'obtenir de la part des assureurs en augmentant les franchises.

Enfin, Bouygues Construction et ses filiales poursuivent et développent des mesures de prévention et de protection pour réduire encore la survenance d'accident et de sinistres, et pour en limiter l'ampleur.

V.3 COMPTABILITE DE COUVERTURE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

(Article L. 232-1, II, 6° du code de commerce)

• RISQUE DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE COMMERCIAL

La trésorerie d'exploitation positive de nos projets et de nos unités opérationnelles est un principe fondamental de sécurité financière de nos activités. Des courbes prévisionnelles de trésorerie et de risques financiers sont établies sur les grandes affaires dès la phase commerciale et font l'objet de mises à jour régulières.

La qualité et la surface financière des clients, des associés, des partenaires, des fournisseurs et sous-traitants sensibles font l'objet d'analyses. Suivant le cadre contractuel et commercial dans lequel s'inscrit le projet, il peut notamment être fait appel à :
- des avances de démarrage versées par les clients, des retenues de garantie sur les situations sous-traitants,
- la délivrance de garanties bancaires (de paiement par les clients, de bonne fin par les sous-traitants, …) de la cession de créances sans recours,
- l'assurance risque exportateur (couverture des risques pays & politiques),
- l'assurance crédit.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de dépendance vis-à-vis d'un client spécifique.

Dans les associations momentanées d'entreprises, les répartitions temporaires de trésorerie entre associés s'effectuent contre garantie bancaire de restitution.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE BANCAIRE

Tout placement effectué auprès d'un tiers est préalablement avalisé par la Direction Trésorerie & Financement, tant sur le choix de la contrepartie bancaire (analyse du rating de l'établissement financier) que sur la nature de l'instrument à souscrire.

Les supports de placement sont principalement :
- des certificats de dépôt et des dépôts à terme dont la maturité n'excède pas 3 mois auprès de contreparties de premier rang,
- des comptes à terme et des comptes rémunérés ouverts auprès de banques de premier rang et offrant une liquidité quotidienne,
- des OPCVM monétaires purs présentant une liquidité quotidienne et une rémunération positive.

Ils font l'objet d'un recensement et d'une surveillance mensuels.

Aucune perte n'a été constatée sur 2024 sur les instruments de placement souscrits.

Au 31 décembre 2024, aucune banque ne concentrait plus de 10 % des liquidités disponibles. Les placements sont effectués à plus de 95 % auprès de contreparties présentant une notation minimum investment grade (Standard & Poors BBB- minimum).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

À fin décembre 2024, l'excédent financier net s'élève à 4 033 M€ et est en hausse de 598 M€ par rapport à fin 2023.

Les lignes de crédit à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date sont de 363 M€.

• RISQUE DE TAUX

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Le risque de taux d'intérêt porte sur les dettes financières à taux variable figurant au bilan et est couvert par des placements également à taux variable. Bouygues Construction négocie avec ses clients des avances de démarrage pour les chantiers. Bouygues Construction dispose en conséquence d'une trésorerie nette importante qui est placée à court terme avec une sensibilité à la variation des taux d'intérêt.

RÈGLES DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Les instruments qui peuvent être utilisés sont limités aux produits suivants : swaps de taux d'intérêt, caps et tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux. Ils ont pour caractéristiques : de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel. L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de taux font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Le principe est de couvrir, au niveau du groupe Bouygues Construction, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent. Étant donné le niveau d'endettement brut de Bouygues Construction et les investissements à réaliser par Bouygues Construction, la mise en place des instruments financiers susvisés est limitée à un usage de couverture des risques pris par la société.

• RISQUE DE CHANGE

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

Bouygues Construction est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs de Bouygues Construction en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques «pays».

RÈGLES DE COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Les instruments qui peuvent être utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, options de change dans le cadre de la couverture du risque de change. Ils ont pour caractéristiques : de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel. L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Le principe appliqué au sein du groupe Bouygues Construction est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales par rapport à la devise fonctionnelle du chantier ou de l'entité concernée. Lorsque les flux futurs sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire. Par ailleurs, les titres de participations des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

• RISQUE SUR ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Bouygues Construction n'est pas exposé au risque sur actions.

Des instruments financiers peuvent ponctuellement être souscrits pour couvrir un risque sur matières premières sous réserve que les marchés financiers proposent un instrument adéquat. Ces instruments ne sont souscrits qu'à des fins de couverture auprès de banques de premier rang.

VI - INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à l'article L. 233-28-4 du code de commerce, Bouygues Construction est dispensée de l'obligation d'information individuelle ou consolidée en matière de durabilité. Cette information est détaillée dans l'état de durabilité figurant au chapitre 3 du document d'enregistrement universel 2024 de la société Bouygues, dont le siège est situé au 32 Hoche à Paris (75008).

Ce document est disponible sur www.bouygues.com à compter du 25 mars 2025.

VII - PLAN DE VIGILANCE

Conformément à l'article L. 225-102-1 du code de commerce, dans sa version applicable au 1er janvier 2025, les informations relatives :
- aux droits humains et libertés fondamentales,
- à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement.

figurent dans le document d'enregistrement universel 2024 de la société Bouygues, disponible sur www.bouygues.com à compter du 25 mars 2025.

VIII - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

IX - PERSPECTIVES 2025

Les perspectives ci-après s'entendent sur la base des éléments connus à date.

Bouygues Construction dispose de nombreux atouts et bénéficie notamment de :
- une activité acquise pour l'exercice 2025 de près de 9 milliards d'euros au 31 décembre 2024 et d'un carnet à moyen terme (2 à 5 ans) de 8,8 milliards d'euros ;
- une structure financière solide, forte d'un excédent financier net de 4 milliards d'euros au 31 décembre 2024 ; et
- une capacité à exporter ses compétences à l'international : avec 62 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France, Bouygues Construction ambitionne d'étendre son implantation géographique à de nouveaux marchés développés et à fort potentiel.

X - INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES INCORPORELLES ESSENTIELLES

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement, ainsi que les frais de recherche et développement, sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels informatiques acquis à des tiers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur la durée d'utilisation.

La production immobilisée est comptabilisée à son coût de production.

Le projet Edifice (développement d'un ERP commun à l'ensemble des filiales du Groupe Bouygues Construction) est amorti sur 10 ans en linéaire.

XI - EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS ET DES COMPTES INDIVIDUELS

XI.1 COMPTES CONSOLIDÉS

Le périmètre de consolidation est composé de 376 sociétés dont 54 % à l'international, contre 355 sociétés consolidées à fin 2023.

Il se décompose en :
- 211 sociétés contrôlées, consolidées en intégration globale ;
- 121 sociétés qualifiées d'activité conjointe, consolidées en intégration proportionnelle, et
- 44 sociétés qualifiées de co-entreprise ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations de périmètre survenues sur l'exercice 2024 n'ont pas d'impacts matériels sur les comptes consolidés.

ACTIF

Les immobilisations corporelles (466 M€) et incorporelles (11 M€) ont augmenté de 28 M€ par rapport à fin 2023. Cette variation s'explique notamment par :
- les investissements de période de 144 M€ dont 82 M€ à l'étranger (notamment 18 M€ liés au chantier du métro d'Abidjan), et 62 M€ investis en France ;
- les dotations aux amortissements de la période (-108 M€) ;
- les cessions des immobilisations corporelles et incorporelles donnant lieu à une augmentation de la trésorerie de 33 M€.

Le poste goodwill s'établit à 304 M€. Il intègre 1 M€ d'effet de variation des cours des devises étrangères contre euro (les goodwill étant comptabilisés et suivis dans la devise fonctionnelle de la société acquise).

Les coentreprises et entités associées, 33 M€ (36 M€ à fin 2023), correspondent aux participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le poste est principalement composé au 31 décembre 2024 de la participation de 33 % dans le Consortium Stade de France pour 5 M€, de la participation de 33 % dans Sam Aménagement Anse du Portier pour 5 M€, de la participation de 50 % dans Richelmi pour 6 M€ et de la participation de 50 % dans la société Uby pour 3 M€.

Les autres actifs financiers non courants, à 190 M€, sont exclusivement constitués de 31 M€ de participations non consolidées, et de 159 M€ de prêts, de créances rattachées à des participations et de dépôts et cautionnements. Leur montant s'élevait à 193 M€ fin 2023.

Le poste « impôts différés actifs » est de 69 M€ ; il est composé principalement de gains latents d'impôts liés aux provisions pour avantages au personnel et aux provisions fiscalement non déductibles temporairement.

L'actif courant hors trésorerie s'élève à 3 443 M€ à fin décembre 2024.

La trésorerie nette des concours bancaires courants, s'établit à 4 348 M€, est en augmentation de 593 M€ par rapport à fin 2023 (3 755 M€).

PASSIF

Les capitaux propres totaux (y compris les « participations ne donnant pas le contrôle » i.e. intérêts minoritaires) augmentent de 24 M€ par rapport à fin 2023 et s'établissent à 750 M€. Cette variation s'explique notamment par :
- 235 M€ de résultat net part du Groupe de la période ;
- (195) M€ de distribution de dividendes aux actionnaires du Groupe ;
- (11) M€ de variation des écarts actuariels et impôts différés associés à la suite de la baisse des taux d'actualisation sur les IFC et Pensions.

Les dettes financières non courantes s'élèvent à 312 M€, en hausse de 3 M€ par rapport à fin 2023 (309 M€).

Les provisions, poste important dans les activités de BTP, sont présentées en normes internationales selon leur exigibilité : provisions non courantes, 799 M€ et provisions courantes, 717 M€.

Les impôts courants, 109 M€, correspondent aux impôts sur les sociétés à échéance court terme, dus par les filiales françaises et étrangères.

Les dettes fournisseurs représentent 2 365 M€ fin 2024 par rapport à 2 292 M€ fin 2023.

Le poste Passif sur contrats clients s'élève à 2 337 M€ à fin décembre 2024 (contre 1 750 M€ à fin décembre 2023). Il répond aux préconisations de présentation de la norme IFRS 15 et correspond au cumul des avances et acomptes reçus et des produits constatés d'avance.

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 413 M€. Ce poste regroupe principalement les dettes fiscales et sociales.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires s'élève à 10 340 M€, en augmentation de 6 % par rapport à 2023.

38 % du chiffre d'affaires est réalisé en France et 28 % dans le reste de l'Europe.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 325 M€ (281 M€ en 2023). Après déduction de 132 M€ de charges d'impôt, le résultat net part du groupe ressort à 235 M€ (178 M€ en 2023).

XI.2 COMPTES INDIVIDUELS

COMMENTAIRES

L'augmentation de 110 M€ de l'actif immobilisé net (1 387 M€ fin décembre 2024 contre 1 277 M€ fin 2023) s'explique principalement par :

- des augmentations de capital :
  - Sur la société Bouygues UK pour 38 M€.
  - Sur la société DRAGAGES Hong Kong pour 72 M€.
- un remboursement de capital de 3 M€ par le Consortium Stade de France.

Les capitaux propres s'élèvent à 755 M€ fin décembre 2024, en augmentation de 87 M€. Cette variation correspond :
- à la distribution de dividendes pour 195 M€
- au résultat de l'exercice de 282 M€.

Les dettes financières représentent 632 M€ fin décembre 2024 (600 M€ fin 2023). Ce poste correspond à la trésorerie empruntée auprès des sociétés de compensation de trésorerie du groupe Bouygues et affectée au financement d'actifs à long terme.

La trésorerie nette ressort à (715) M€ fin décembre 2024. Elle était de (734) M€ fin 2023 soit une variation de 19 M€.

SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIÉTÉ

À fin décembre 2024, l'excédent financier net s'élève à 4 033 M€ et est en hausse de 598 M€ par rapport à fin 2023.

Les lignes de crédit à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date sont de 363 M€.

MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE

(Article l 511-6, 3bis al.1 et art R 511-2-1-1 et R 511-2-1-2 du Code monetaire et financier)

La Société n'a consenti aucun prêt à moins de trois ans à titre accessoire à son activité principale, au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6, la présentation de l'activité et des résultats du groupe Bouygues Construction figurant dans le présent rapport inclut celle des filiales de la Société et des sociétés contrôlées par elle.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan de la Société et figure en page suivante.

SUCCURSALES - ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Conformément à l'article L. 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société détient les établissements secondaires suivants :

Adresse	Catégorie	N° d'identification
Challenger 1, Avenue Eugène Freyssinet 78280 Guyancourt	Siège et établissement principal	552 045 999 00794
8 B, Avenue Jean Rondeaux 76100 Rouen	Établissement secondaire	552 045 999 00869
7, Impasse Augustin Fresnel 44800 Saint-Herblain	Établissement secondaire	552 045 999 00828
18, rue Général Mouton-Duvernet 69003 Lyon	Établissement secondaire	552 045 999 00851
1-3 Valad Parc du Mérantais 1, rue Guynemer 78114 Magny-les-Hameaux	Établissement secondaire	552 045 999 00877

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après, les informations sur les délais de paiement :
- des fournisseurs, portant sur factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;
- des clients, relatives aux factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Filiales et participations	Capital[4]	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats[4]	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS[1][2]											
Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)	**-**	**-**	**-**	**1 186**	**1 169**	**277**	**3**	**-**	**-**	**-**	
DTP	10	1	100,00 %	24	24	-	-	0	5	8	
Bouygues Bâtiment International	25	89	100,00 %	85	85	60	-	462	39	16	
Bouygues Bâtiment Île-de-France	14	53	92,21 %	103	103	1	1	1 613	45	41	
Bouygues Travaux Publics	291	12	98,88 %	343	343	88	2	2 099	230	125	
Bouygues Bâtiment Nord-Est	25	26	100,00 %	35	35	0	-	475	21	8	
Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest	7	16	93,04 %	11	11	0	-	304	7	3	
Bouygues Bâtiment Sud-Est	3	29	100,00 %	6	6	0	-	406	22	-	
Fichallenge	2	- 7	100,00 %	2	-	-	-		0	-	
Challenger	0	0	99,99 %	15	15	-	-	22	6	-	
Bouygues Bâtiment Grand-Ouest	2	59	100,00 %	4	4	0	-	414	16	17	
Bouygues Bâtiment Central Europe	0	5	100,00 %	25	25	44	-	0	3	-	
VSL (Suisse)	2	6	100,00 %	32	32	79	-	47	21	-	
Losinger Holding (Suisse)	15	8	99,96 %	22	22	0	-	-	59	84	1 CHF = 1.062473
Dragages Hong Kong (Hong Kong)	850	- 7	100,00 %	102	102	-	-	341	- 106	-	1 HKD = 0.123937
Acieroid (Espagne)	1	2	93,81 %	18	2	0	-	25	0	-	
Bougues UK (UK)	32	26	100,00 %	356	356	4	-	453	- 34	-	1 GBP = 1.205982
Participations (10 à 50 % du capital) - à détailler	**-**	**-**	**-**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-**	**-**	**-**	
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS NON REPRISES AU A.											
TOTAL	-	-	-	38	22	17	-	-	-	-	
Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	14	13	17	6	-	-	4	
Filiales étrangères (ensemble) [3]	-	-	-	1	1	0	-	-	-	0	
Participations dans des sociétés françaises	-	-	-	23	7	0	-	-	-	4	
Participations dans des sociétés étrangères	-	-	-	0	0	-	10	-	-	0	
TOTAL GLOBAL	-	-	-	1 225	1 191	294	-	-	-	-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.
Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(4) Montant dans la monnaie locale avec indication de la devise et du taux de conversion en observation.

Montants exprimés en milliers d'euros	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A - FACTURES CONCERNÉES, PAR TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT												
Nombre de factures	308					5	311					6
Montant total TTC	14 240	32	/	/	6	380	45 897	46	1	593	8	648
% du total achats TTC	9,82 %	0,02 %	/	/	0	0,03 %						
% du CA TTC							21,23 %	0,02 %	0 %	0,27 %	0,00 %	0,30 %
B - FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES												
Nombre de factures			1						/			
Montant total TTC			24						/			
C - DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L. 441-6 OU L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)												
Délais utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : sauf cas particuliers, le délai contractuel généralement utilisé est 45 jours fin de mois						Délais contractuels : sauf cas particuliers, le délai contractuel généralement utilisé est à 30 jours le 15 du mois suivant					

Pour mémoire :
- le poste « fournisseurs et comptes rattachés » (38 M€) comprend également les charges à payer et les effets à payer non présentés.
- le poste « clients et comptes rattachés » (48 M€) comprend également les factures à établir.

XII - INFORMATIONS RESSOURCES HUMAINES

À fin décembre 2024, les effectifs consolidés de Bouygues Construction étaient de 35 629 collaborateurs se répartissant de la façon suivante :

• **Effectifs en France**	**12 420**
- Compagnons	3 429
- ETAM	2 362
- Cadres	6 629

Y compris collaborateurs cadres en détachement à l'international

• **Effectifs à l'international**	**23 209**
- Expatriés*	322
- Effectifs locaux à l'international	22 887

*expatriés de droit français uniquement

Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en 2024 s'élève à 2,9.
Le taux de gravité atteint 0,29.

XIII - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice net de l'exercice	282 471 475,77 €
Dotation à la réserve légale (dotée à son maximum)	NÉANT
Report à nouveau antérieur	325 407 536,59 €
Soit un **bénéfice distribuable**	607 879 012,36 €
Distribution d'un dividende d'un montant de	235 645 965,06 €
Solde au report à nouveau	372 233 047,30 €

Le dividende afférent à l'exercice clos le 31 décembre 2024 est fixé à un montant de 131,78 euros par action y ouvrant droit.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	2021	2022	2023
Nombre d'actions	1 706 230	1 788 177	1 788 177
Dividende par action	160,70 €	111,50 €	108,85 €
Dividende total	274 191 161,00 €	199 381 735,50 €	194 643 066,45 €

XIV - RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices a été annexé au présent rapport.

XV - PRISES DE PARTICIPATIONS ET PRISES DE CONTRÔLE

XV.1 PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucune participation directe (en capital ou en droits de vote) représentant plus de 5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % ou 50 % du capital de sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

XV.2 PRISES DE CONTRÔLE DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

Conformément aux articles L. 233-6 et L. 247-1 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucun contrôle direct ou indirect dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française.

XVI - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

XVI.1 OPÉRATIONS MODIFIANT LE CAPITAL SOCIAL

Aucune opération n'a eu pour effet de modifier le montant du capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

XVI.2 IDENTITE DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT PLUS DU VINGTIEME DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues, en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous informons qu'au 31 décembre 2024, le capital social de la Société est détenu à hauteur de 99,97 % par la société Bouygues, société anonyme, dont le siège social est sis à PARIS (75008) – 32, Avenue Hoche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 572 015 246.

XVI.3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS CONTROLÉES ET AUX ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Conformément à l'article L. 233-31 du code de commerce, au 31 décembre 2024, nous vous informons que la Société ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

XVI.4 ALIÉNATIONS D'ACTIONS EFFECTUÉES EN VUE DE RÉGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISÉES

Conformément à l'article L. 233-29 du code de commerce, dans la mesure où la Société ne détient aucune participation réciproque avec une autre société, les régularisations par voie d'aliénation imposées par les dispositions de l'article L. 233-29 du code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

Ainsi aucune aliénation d'actions n'a été réalisée en vue de régulariser des participations réciproques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

XVI.5 ACTIONS ACHETEES ET VENDUES AU TITRE DE L'INTERESSEMENT DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE

(Articles l. 225-208, l. 225-209-2 et l. 225-211 du code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune action n'a été achetée ou vendue au titre de l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

XVII - DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons qu'aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées au 4 de l'article 39 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visés au 5 de l'article 39 dudit code n'a été opérée.

XVIII - PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'à la date de clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2024, la part du capital de la Société détenue par les salariés de la Société, ainsi que par les salariés des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce, est nulle.

Au cours de l'exercice, la Société n'a pas consenti elle-même à ses mandataires sociaux et à ses salariés des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes.

En revanche, conformément à l'article L. 225-184 du code de commerce, un rapport spécial sur les attributions et levées d'options de souscription d'actions, consenties par la société BOUYGUES, dont ont bénéficié durant l'exercice les mandataires sociaux de la Société ainsi que les dix principaux bénéficiaires parmi les salariés de la Société, est présenté à l'Assemblée Générale.

XIX - OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'Article L. 2323-7-2 du Code du travail.

XX - AUTORISATIONS DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 30 octobre 2024, le Président-Directeur Général à consentir des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un montant de 300 millions d'euros.

Ces autorisations ont été données pour une période d'un an.

XXI - RÉSOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de vous prononcer sur les points suivants figurant à l'ordre du jour ci-après :

Partie ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024
- Affectation du résultat de l'exercice 2024 et fixation du dividende
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Partie extraordinaire

- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions du décret d'application n° 2024-904 du 8 octobre 2024 de la Loi dite « Attractivité »
- Refonte et adoption des nouveaux statuts
- Pouvoirs pour formalités

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

XXII - AUTRES INFORMATIONS

Administration et contrôle de la Société

Au 31 décembre 2024, la Société est dirigée par un Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

Nous vous informons que :

- les mandats de commissaire aux comptes titulaire d'ERNST & YOUNG AUDIT et de commissaire aux comptes suppléant d'AUDITEX arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026;
- le mandat de commissaire aux comptes de MAZARS arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

INDICATIONS	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital Social	127 967 250	127 967 250	134 113 275	134 113 275	134 113 275
Nombre des actions ordinaires existantes	1 706 230	1 706 230	1 788 177	1 788 177	1 788 177
2 - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	197 727 278	212 390 295	215 057 923	179 023 035	181 584 932
Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	217 836 381	243 312 538	574 086 523	90 171 830	288 381 031
Impôts sur les bénéfices	177 602	454 227	1 722 001	37 122	- 1 103 786
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	214 882 530	240 924 492	566 768 048	75 957 867	282 471 475
Résultat distribué	151 854 470	274 191 161	199 381 736	194 643 066	235 645 965
3 - RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, mais avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	127,57	142,34	320,08	50,41	161,89
Résultat après impôt, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	125,94	141,2	316,95	42,48	157,97
Dividende net attribué à chaque action	89	160,7	111,5	108,85	131,78
4 - PERSONNEL (à l'exclusion de celui à l'étranger)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	528	527	517	467	480
Montant de la masse salariale de l'exercice	55 319 169	51 859 445	55 979 324	37 302 965	47 511 206
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc …)	20 850 577	20 722 935	20 682 529	19 851 177	19 026 767

COMPTES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en millions d'euros)	31/12/2024 net	31/12/2023 net
Immobilisations corporelles	466	436
Droits d'utilisation des actifs loués	102	103
Immobilisations incorporelles	11	13
Goodwill	304	303
Coentreprises et entités associées	33	36
Autres actifs financiers non courants	190	193
Impôts différés actifs	69	62
ACTIF NON COURANT	1 175	1 146
Stocks	203	217
Avances et acomptes versés sur commandes	128	134
Clients et comptes rattachés	1 437	1 335
Actifs sur contrats clients	716	614
Actifs d'impôt courants	40	50
Autres créances courantes	910	854
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 646	4 146
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	-	-
Autres actifs financiers courants	9	10
ACTIF COURANT	8 089	7 360
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	-	-
TOTAL ACTIF	9 264	8 506

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	134	134
Primes et réserves	361	395
Réserve de conversion	15	14
Actions propres détenues	-	-
Résultat net part du Groupe	235	178
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	745	721
Participations ne donnant pas le contrôle	5	5
CAPITAUX PROPRES	750	726
Dettes financières non courantes	312	309
Obligations locatives non courantes	85	91
Provisions non courantes	799	726
Impôts différés passifs	27	25
PASSIF NON COURANT	1 223	1 151
Dettes financières courantes	3	11
Obligations locatives courantes	39	39
Passifs d'impôt courants	109	89
Fournisseurs et comptes rattachés	2 365	2 292
Passifs sur contrats clients	2 337	1 750
Provisions courantes	717	650
Autres passifs courants	1 413	1 403
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	298	391
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	-	-
Autres passifs financiers courants	10	4
PASSIF COURANT	7 291	6 629
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	9 264	8 506
ENDETTEMENT FINANCIER NET (-) / EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	4 033	3 435

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)	10 340	9 755
Autres produits de l'activité	22	15
Achats consommés	(5 920)	(5 712)
Charges de personnel	(2 510)	(2 353)
Charges externes	(1 644)	(1 402)
Impôts et taxes	(98)	(99)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(108)	(155)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués	(41)	(39)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(182)	(176)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière	(29)	(3)
Autres produits d'exploitation (2)	642	580
Autres charges d'exploitation	(147)	(130)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	325	281
Autres produits opérationnels	-	11
Autres charges opérationnelles	(56)	(92)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	269	200
Produits financiers	178	109
Charges financières	(75)	(24)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-) / PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	103	85
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(6)
Autres produits financiers	69	30
Autres charges financières	(65)	(29)
Impôt	(132)	(95)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	-	12
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	237	197
Résultat net des activités abandonnées	-	(15)
Résultat net	**237**	**182**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	235	178
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	4
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action (en euros)	**131,78**	**108,80**
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros)	**131,78**	**108,80**

(1) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international — 6 394 — 5 836
(2) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres — 225 — 153

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

(en millions d'euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
RÉSULTAT NET	237	182
Éléments non recyclables en résultat net	-	-
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(14)	(44)
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	-	1
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	3	2
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées	-	-
Éléments non recyclables relatifs aux activités abandonnées, nets d'impôts	-	-
Éléments recyclables en résultat net	-	-
Écarts de conversion	1	(1)
Réévaluation des actifs de couverture	(8)	7
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	1	(1)
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	-	1
Éléments recyclables relatifs aux activités abandonnées, nets d'impôts	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(17)	(35)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISÉS	220	147
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	**219**	**144**
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	**1**	**3**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital Prime d'émission	Réserves liées au capital et Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	473	360	569		(45)	1 357	3	1 360
Mouvements Exercice 2023								
Résultat net	-	-	178	-	-	178	4	182
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(34)[1]	(34)	(1)[1]	(35)
Résultat net et produits et charges comptabilisés[2]	**-**	**-**	**178**	**-**	**(34)**	**144**	**3**	**147**
Opérations nettes sur capital et réserves	-	368	(368)	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	(199)	-	-	(199)	(2)	(201)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	(339)	(270)	28	-	-	(581)	1	(580)
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023	134	458	208		(79)	721	5	726
Mouvements Exercice 2024								
Résultat net	-	-	235	-	-	235	2	237
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(16)[1]	(16)	(1)[1]	(17)
Résultat net et produits et charges comptabilisés[2]	**-**	**-**	**235**	**-**	**(16)**	**219**	**1**	**220**
Opérations nettes sur capital et réserves		(119)	119	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	(195)	-	-	(195)	(1)	(196)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	-	-	-	-	-	-
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024	134	339	367	-	(95)	745	5	750

(1) dont variation de la réserve de conversion

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	1		1
Coentreprises et entités associées			0
	1	0	1

(2) Voir état des produits et charges comptabilisés

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		
Résultat net des activités poursuivies	237	197
Retraitements :		
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	9	5
Dividendes des sociétés non consolidées	(6)	(3)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes	128	158
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués	41	41
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(22)	28
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines	132	95
Impôts décaissés	(108)	(95)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(19)	(62)
CAF après coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés	**392**	**364**
Reclassement du coût de l'endettement financier net/produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives	(96)	(79)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes[1]	518	(153)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	814	132
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(144)	(125)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	33	43
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	(3)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(2)	(2)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	23	4
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés	(7)	-
Prix d'acquisition des activités consolidées	(4)	(4)
Prix de cession des activités consolidées	-	-
Dettes nettes sur activités consolidées	-	(4)
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	-	(88)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées	(4)	16
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(106)**	**(163)**
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	1	(1)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(195)	(199)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(2)
Augmentation des dettes financières courantes et non courantes	3	-
Diminution des dettes financières courantes et non courantes	(12)	-
Variation des dettes financières courantes et non courantes	-	(28)
Remboursement des obligations locatives	(46)	(46)
Coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives	96	79
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(154)**	**(197)**
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES	**39**	**(8)**
Variations de la trésorerie nette (A+B+C+D)	**593**	**(236)**
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	3 755	3 991
Flux nets	593	(236)
Flux non monétaires	-	-
Activité détenue en vue de la vente	-	-
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	4 348	3 755
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	-
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	-	791
Flux nets	-	(791)
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	-	-

(1) Définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2024

1.1 FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

À la suite de contrôles portant sur les exercices 2018 et 2019, la direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques (« DVNI ») a notifié à Bouygues Construction deux propositions de rectification au titre de l'impôt sur les sociétés, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de retenues à la source, à hauteur, respectivement de 55,3 millions d'euros et 62,5 millions d'euros (en droits).

L'administration considère que le montant des redevances perçues par Bouygues Construction auprès de ses filiales au titre des licences de marques devrait être revalorisé. Bouygues Construction a contesté tant le principe de cette revalorisation que son quantum et saisi la Commission des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires (la « Commission »).

En juillet 2024, la Commission a rendu un avis consultatif favorable à la position de Bouygues Construction.

De même, en décembre 2023 et en mars 2024, Bouygues Construction a reçu deux nouvelles propositions de rectification au titre des exercices 2020 et 2021 ayant le même objet que les deux propositions de rectification précédemment mentionnées, pour respectivement, 52,2 millions d'euros et 50 millions d'euros (en droits). La DVNI ayant répondu défavorablement aux observations de Bouygues Construction, Bouygues Construction a également saisi la Commission.

Le 13 décembre 2024 Bouygues Construction et la DVNI sont parvenus à un accord amiable permettant de régler définitivement l'ensemble de ce différend pour un montant de 6,4 millions d'euros.

En décembre 2023, la DVNI a notifié à une filiale de Bouygues Construction une proposition de rectification de 43,2 milions d'euros (en droits) au titre de l'année 2020, relative à la déductibilité d'une dépréciation pour risque d'irrécouvrabilité d'un financement en compte-courant accordé à l'une de ses filiales étrangères. La DVNI ayant informé la filiale de Bouygues Construction, en réponse aux observations de cette dernière, qu'elle maintenait la rectification proposée, un recours hiérarchique a été formé. Ce dernier ayant été infructueux, la filiale a saisi la Commission.

1.2 FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Aucun fait significatif n'est intervenu postérieurement au 31 décembre 2024.

NOTE 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du groupe Bouygues Construction au 31 décembre 2024 ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS *(International Accounting Standards)*, complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé IFRS Interpretations Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés du groupe Bouygues Construction intègrent les comptes de Bouygues Construction S.A. et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées, les coentreprises et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2013-03 du 7 novembre 2013 et n° 2016-01 du 2 décembre 2016 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27 février 2025 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 23 avril 2025.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs/passifs évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS.

Les méthodes d'évaluations spécifiques aux comptes consolidés sont les suivantes :

JUGEMENTS ET RECOURS À DES ESTIMATIONS

Lors de la préparation des comptes consolidés, conformément aux normes et interprétations, le Groupe procède à des estimations et des hypothèses. Elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel l'appréciation des tests de dépréciation des goodwill et des participations (note 3.2.4 de l'annexe), de l'évaluation des actifs et des passifs identifiables dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix lors de l'acquisition, des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, pensions, etc.) (note 19 de l'annexe), de la juste valeur des instruments financiers non cotés (note 17 de l'annexe), de la recouvrabilité des impôts différés actifs en particulier (note 7.4 de l'annexe), en cas d'historique de pertes fiscales sur plusieurs exercices, des provisions (litiges et contentieux, etc.) (note 6 de l'annexe), des contrats de location (durées raisonnablement certaines d'exercice et taux d'endettement marginaux, décrites respectivement en notes 2.4.1.1 et 2.4.2.1 de l'annexe), et des marges à fin d'affaires des opérations de construction (note 2.4.3.2 de l'annexe).

Enfin, en l'absence de norme ou d'interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre événement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les comptes consolidés :
- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Lors de la préparation des états financiers, le Groupe a analysé les impacts potentiels du changement climatique. Cette analyse n'a pas conduit à remettre en cause de manière significative les durées de vie et les valeurs résiduelles et recouvrables des actifs non financiers, tels que les immobilisations corporelles et incorporelles, les goodwill ou les droits d'utilisation.

ACTIFS OU ACTIVITÉS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité abandonnée représente une activité significative pour le Groupe, ayant été une unité génératrice de trésorerie (UGT) et faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les activités abandonnées sont présentées de la façon suivante dans les états financiers :
- Les actifs et passifs des activités destinées à être cédées sont présentés pour leur montant total dans les rubriques spécifiques du bilan ; les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du Groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif n'est pas retraité.
- Le résultat net d'impôt des activités abandonnées est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite ; le compte de résultat de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique.
- Les flux de trésorerie des activités abandonnées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à leur date de cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite ; le tableau des flux de trésorerie de l'année précédente présenté à titre comparatif est retraité de façon identique.

ENJEUX CLIMATIQUES

L'urgence climatique est l'un des enjeux environnementaux et sociétaux majeurs pour chacun des métiers du Groupe. La stratégie climat de Bouygues repose sur trois piliers : le développement d'un portefeuille de solutions contribuant de façon positive aux transitions écologiques et énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes et la mise en place d'une stratégie de résilience et d'adaptation.

Principales opportunités et principaux risques identifiés par Bouygues Construction

Les principales opportunités identifiées par le Groupe sont issues du développement de nouvelles solutions contribuant aux transitions énergétiques et écologiques et fondées sur le principe de l'économie circulaire.

Les principaux risques identifiés portent, d'une part, sur les risques physiques et d'autre part sur les risques de transition qui concernent plus particulièrement les activités du pôle Construction concentrant plus de 90 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

Les conséquences du réchauffement climatique (élévation des températures, sécheresses et inondations, érosion des zones côtières, montée du niveau des mers, etc.) peuvent affecter la résilience d'un nombre croissant d'ouvrages de BTP. La multiplication des épisodes de canicule et les événements météorologiques extrêmes (ouragans, inondations, incendies, etc.) sont également susceptibles d'affecter l'exécution de certains chantiers, avec des impacts sur la productivité, les frais de fonctionnement, les primes d'assurance et donc sur la rentabilité des opérations. La matérialisation de ces risques peut se traduire par l'interruption de l'exploitation des sites de production situés dans les zones concernées (provoquée, par exemple, par un cyclone dans l'océan Indien). Ces risques, lorsqu'ils ne sont pas couverts par les assurances, sont intégrés dans les coûts des contrats au fur et à mesure de leur apparition.

Parmi les risques de transition liés à l'adaptation du Groupe aux évolutions juridiques, techniques ou réglementaires, on peut citer les mécanismes d'ajustement carbone aux

frontières (risque d'augmentation du montant des taxes et du coût des matières premières chargées en énergie grise, l'obligation d'acquérir des droits d'émissions, l'accroissement des coûts d'exploitation des ouvrages ou encore les incertitudes de marché liées aux projections d'éventuelles taxes carbones sur les énergies fossiles ou aux conséquences réglementaires), les risques d'approvisionnement (risque de retards ou des ruptures d'approvisionnement ainsi que de fluctuation du coût de ces matières premières) et les risques liés aux obligations réglementaires (risque consécutif au remplacement de certaines techniques existantes par des solutions moins émissives en gaz à effet de serre).

Stratégie climat du Groupe et Gouvernance

La stratégie climat du Groupe a été définie par la direction générale du Groupe, validée par le conseil d'administration et son déploiement est piloté par l'intermédiaire d'un comité transverse.

Comme pour chaque métier du Groupe, Bouygues Construction a développé des objectifs de réductions de ses émissions de gaz à effet de serre en suivant la méthodologie *Science Based Targets Initiative* (SBTi). Depuis fin 2023, Bouygues Construction disposent d'objectifs certifiés à court terme par la SBTi. Cette certification atteste que les engagements sont en adéquation avec les données scientifiques actuelles sur le climat et sont conformes à l'Accord de Paris, dont l'objectif est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant les efforts pour la limiter à 1,5 °C.

Le conseil d'administration et le comité de sélection et de rémunération veillent à ce que la rémunération variable du directeur général soit cohérente avec les objectifs de performance de la société, afin qu'elle soit alignée sur l'intérêt social et la stratégie à moyen/long terme de la société. Elle est évaluée en fonction de trois critères extra-financiers liés à la conformité et à la performance RSE du Groupe (climat et environnement, mixité et santé-sécurité) qui représentent une part importante de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux (jusqu'à 25 % de la rémunération fixe annuelle pour 2024 contre 20 % pour 2023).

Depuis 2023, la pondération du critère relatif au climat pour le calcul des rémunérations variables est de 10 % de la rémunération fixe annuelle (5 % en 2022).

Stratégie d'adaptation mise en œuvre par le Groupe et impact sur les états financiers

Le Groupe n'a pas identifié à ce jour d'actifs significatifs dont la durée d'utilité devrait être réduite pour des raisons réglementaires ou d'acceptabilité ou qu'il conviendrait d'abandonner.

Lors de l'élaboration du plan à 3 ans, chaque entité de Bouygues Construction présente chaque année son plan stratégique, sa trajectoire de décarbonation et les leviers à mettre en œuvre. Afin que la performance environnementale puisse être pilotée d'une façon concomitante à la performance financière, la stratégie climat est intégrée progressivement dans le cycle de management de chaque métier.

Des scénarii de décarbonation ont été établis par chacune des entités de Bouygues Construction, des priorités d'atténuation des GES ont été définies par familles d'actions et de nouveaux modèles économiques basés notamment sur les principes de l'économie circulaire sont conçus et mis en œuvre. Ces entités élaborent une estimation prévisionnelle des émissions GES en précisant comment la cohérence avec le plan stratégique est assurée (évolution des offres, nouveaux process, investissements, organisation des équipes, etc.). Des indicateurs de performance sont associés aux principaux leviers de décarbonation et suivis chaque année. Au cas particulier de la mise en œuvre de solutions bas carbone, plus coûteuses que les solutions traditionnelles, il est considéré que l'écart de prix pourra être répercuté aux clients.

2.2 NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS IFRS

Au 31 décembre 2024, le Groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existants dans les comptes consolidés de l'exercice 2023 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2024.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire en 2024 :

  - **Amendement à IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail**
    Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 relatif à l'évaluation initiale et ultérieure du droit l'utilisation et de l'obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne, le 20 novembre 2023. Il n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

  - **Amendement à IAS 7 et IFRS 7 – Accords de financement fournisseurs**
    Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement à IAS 7 et IFRS 7 relatif aux informations à fournir dans les états financiers sur les effets d'accords de financement de fournisseurs, tels que les accords d'affacturage inversés, sur la situation financière, les flux de trésorerie d'une entité et sur son exposition au risque de liquidité. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne, le 15 mai 2024.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements IFRS applicables en 2025 mentionnées ci-après.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2025 :

  - **Amendement à IAS 21 – Absence de convertibilité**
    Le 12 novembre 2024, la Commission européenne a adopté les amendements à la norme IAS 21 relatifs à l'absence de convertibilité d'une monnaie.
    Pour rappel, ces amendements, publiés par l'IASB en août 2023, viennent préciser quand une monnaie est convertible et comment déterminer le taux de change lorsqu'elle ne l'est pas.
    Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de cet amendement sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025.

- Principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne.

  - **IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers**
    Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ».
    IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :
    - L'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;
    - L'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance ; et
    - La revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient les plus utiles aux investisseurs.

    La norme IFRS 18, sous réserve de son adoption par l'UE, sera applicable au 1er janvier 2027 avec une application rétrospective. Elle pourra faire l'objet d'une application anticipée dès 2026. Son impact sur la présentation des états financiers et des annexes aux états financiers est en cours d'analyse par le Groupe.

2.3 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2.3.1 MODES D'INTÉGRATION ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Pour les activités contrôlées conjointement et qui confèrent à chacun des coparticipants des droits directs dans les actifs et des obligations au titre des passifs, les charges et les produits, ainsi que les actifs et passifs sont comptabilisés selon les intérêts détenus dans l'activité conjointe.

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce une influence notable ainsi que les coentreprises qui confèrent des droits sur l'actif net sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Évolution du périmètre de consolidation

Exercice	31/12/2024	31/12/2023
Sociétés contrôlées	211	200
Activités conjointes	121	113
Coentreprises et entités associées	44	42
TOTAL	376	355

2.3.2 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les états financiers des filiales consolidées dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au taux de change moyen annuel pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Les différences de conversion qui en découlent sont inscrites dans la rubrique « Réserve de conversion » figurant dans les capitaux propres.

Les différences de change relatives à une dette libellée en monnaie étrangère, comptabilisée comme couverture de l'investissement net dans une entité étrangère, sont imputées dans les capitaux propres.

2.3.3 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en résultat net. Les actifs et passifs non monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.3.4 IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Les impositions différées sont constatées, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif (approche bilan) ; elles résultent :
- des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale ; elles sont, soit :
- des sources d'impositions futures (impôts différés passifs : IDP) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- des sources de déductions futures (impôts différés actifs : IDA) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sont revus à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ;
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date d'arrêté des comptes, selon les pays. Ainsi, au 31 décembre 2024, les différences temporelles et les reports fiscaux déficitaires des entités françaises ont été comptabilisés au taux adopté, soit 25,83 %.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation et sont présentés en actif ou en passif non courant.

2.3.5 CONTRATS DE CONCESSIONS ET PPP (PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ)

Le Groupe détient des participations dans des sociétés titulaires de contrats de concessions/PPP (Partenariat Public Privé), qui sont traités conformément aux modalités définies par l'interprétation IFRIC 12.

2.4 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.4.1 ACTIF

2.4.1.1 Actif non courant

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées initialement au coût de revient de l'acquisition.

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité ou des modes d'amortissement différents, ces dernières sont comptabilisées séparément (approche par composant).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation définie à l'origine, augmentent sa durée de vie, ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur. Le Groupe applique le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif.

La base amortissable correspond au coût d'achat diminué le cas échéant de la valeur résiduelle finale estimée nette des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet inflation).

Les principales durées d'utilité retenues sont :
- constructions : 10 à 40 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : de 3 à 15 ans ;
- autres immobilisations corporelles : de 3 à 10 ans selon la nature du bien (matériel de transport, matériel et mobilier de bureau…).

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée. Ils sont inclus en « Autres produits et charges d'exploitation », sauf lorsqu'ils répondent aux critères de classification en « Autres produits et charges opérationnels » (note 2.4.3.5 de l'annexe).

Droits d'utilisation des actifs loués

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat.

Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif). Il est évalué à son coût et comprend :
- le montant initial de l'obligation locative (note 10.1 de l'annexe) ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice révélant une possible perte.

La durée exécutoire retenue correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Lorsque le Groupe réalise une opération de cession-bail, correspondant à la vente au sens de la norme IFRS 15 d'un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur, le droit d'utilisation est calculé selon la proportion de la valeur nette comptable antérieure du bien transféré, et représente le droit d'utilisation que le Groupe conserve. Cette proportion est basée sur le rapport des obligations locatives ramenées sur le prix de vente du bien. De même le résultat de cession n'est constaté qu'à hauteur des droits effectivement transférés à l'acquéreur-bailleur.

Les droits d'utilisation chez Bouygues Construction sont principalement relatifs à des contrats de baux immobiliers, dont les durées sont généralement de neuf ans en France.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable, sans substance physique et contrôlé par l'entité. Il peut être :
- séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).

Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée. Ils sont inclus en « Autres produits et charges d'exploitation », sauf lorsqu'ils répondent aux critères de classification en « Autres produits et charges opérationnels » (note 2.4.3.5 de l'annexe).

Regroupements d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte de résultat consolidé ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3R. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis, pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3R offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :
- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, méthode dite du « goodwill complet ») ;
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, méthode dite du « goodwill partiel »).

Les goodwills déterminés antérieurement au 1er janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise ; les normes révisées laissent le choix à l'appréciation d'un goodwill complet ou partiel (acquisitions nouvelles).

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le goodwill (ou écart d'acquisition) représente tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le goodwill représente un paiement effectué par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs provenant d'actifs qui ne peuvent être identifiés de manière individuelle et comptabilisés séparément.

Il est comptabilisé dans le poste « goodwill » s'il est positif et repris en résultat dès l'exercice d'acquisition s'il est négatif.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder douze mois.

Les amortissements des actifs corporels et incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition sont constatés en résultat opérationnel courant.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur conformément à IAS 36 dans le cadre d'un test de dépréciation annuel *(impairment test)*. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, à la date de prise de contrôle par étape, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat. En cas de perte de contrôle avec conservation d'une participation, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre la contrepartie transférée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est constaté directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas de constatation de goodwill complémentaire.

En cas de cession partielle des activités constitutives du regroupement d'UGT, le Groupe retient généralement le principe d'allocation du goodwill affecté à l'activité cédée, à proportion de sa valeur relative dans le regroupement d'UGT à la date de cession, sauf s'il peut être démontré qu'une autre méthode reflète mieux le goodwill lié à l'activité cédée, conformément à IAS 36.86.

À ce titre, le goodwill est affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Depuis l'apport des activités Énergies & Services à Equans le 4 janvier 2023, le Groupe réalise le test de dépréciation du goodwill sur le seul regroupement d'UGT BTP en raison de la transversalité et des projets communs présents dans ce regroupement.

La valeur du regroupement d'UGT est déterminée par la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (*Discounted Cash Flow* : D.C.F.) selon les principes suivants :
- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital ;
- les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction du regroupement d'UGT ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif après charge de loyers et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec les perspectives de développement des marchés sur lesquels opère le regroupement d'UGT, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs du regroupement d'UGT ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé après prise en compte des droits d'utilisation et déduction faite des obligations locatives.

La prise en compte des effets de la norme IFRS 16 dans les tests de dépréciation décrite ci-avant est une méthode de simplification acceptée.

Le plan d'affaires utilisé a été établi dans le cadre du cycle de management du Groupe.

Il repose notamment sur les hypothèses de stabilité du périmètre et de continuité de l'exploitation sur les trois années du plan d'affaires.

Le Groupe a fixé un objectif de rentabilité, décliné par année.

Cet objectif est intégré dans les hypothèses du plan d'affaires. Le plan d'affaires tient compte de l'expérience passée ainsi que des sources d'informations extérieures.

Hypothèses retenues :
- taux d'actualisation retenu : 6,70 % / 6,30 % selon l'hypothèse ;
- taux de croissance retenu : 2 %.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés en fonction de leurs modalités de gestion et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. En fonction de ces critères, les actifs financiers sont comptabilisés (note 3.2.5 de l'annexe) :
- au coût amorti ;
- en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- en juste valeur par résultat.

• Titres de participation et autres titres

Les instruments de capitaux propres autres que les titres consolidés sont comptabilisés en juste valeur. La contrepartie des variations de cette juste valeur dépend du choix irrévocable fait lors de la comptabilisation initiale de ces instruments et peut être soit le compte de résultat (en « Autres produits et charges financiers ») ou les capitaux propres non recyclables (en « Éléments non recyclables en résultat net »). Le choix de comptabilisation est effectué titre par titre.

• Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Conformément à IFRS 9, une dépréciation est constatée dès la comptabilisation initiale, reflétant le risque de défaut attendu dans les douze mois suivants. Cette dépréciation est comptabilisée en compte de résultat.

2.4.1.2 Actif courant

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, compte tenu des échéances courtes, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent, à court terme, sans taux d'intérêt déclaré et sont évaluées au montant de la facture d'origine, sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre des contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, les clients et comptes rattachés incluent les facturations ou situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage).

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 (principalement lorsque les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution sont transférés en substance à un tiers) a conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées visées par ces programmes. En l'absence de transfert, une dette financière est comptabilisée. Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Actifs sur contrats clients

Les actifs sur contrats clients représentent un droit conditionnel pour le Groupe à recevoir une rémunération au titre de biens ou services déjà transférés aux clients, et dont l'exigibilité est soumise à d'autres conditions que le passage du temps. Les actifs sur contrats clients (note 4.4 de l'annexe) comprennent ainsi les actifs qui représentent le chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement et dont la facturation est subordonnée à la fourniture d'autres biens et services et/ou à la réalisation de jalons ou d'étapes définies au contrat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ».

Les valeurs comptables retenues pour les disponibilités et dépôts à court terme, concours bancaires courants dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché en raison de leur caractère court terme.

2.4.2 PASSIF

2.4.2.1 Passif non courant

Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur (intégrant une composante de risque de contrepartie qui est non significative), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

Obligations locatives non courantes

Conformément à la norme IFRS 16, à la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur comptabilise une obligation locative au passif du bilan pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de l'obligation sont :
- les loyers fixes (y compris les loyers considérés comme fixes en substance, c'est-à-dire ceux qui, même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur pour les garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain ;
- les pénalités de résiliation ou de non-renouvellement du contrat.

Au cours de la durée du contrat, la valeur comptable de l'obligation locative est :
- augmentée des intérêts des obligations, qui sont comptabilisés en charges au compte de résultat et calculés selon le taux d'actualisation utilisé lors de l'évaluation initiale ; et
- diminuée du montant des paiements de loyer effectués.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé pour chaque bien en fonction du taux marginal d'endettement à la date de signature du contrat. Ce taux est obtenu par l'addition d'un taux de marché tenant compte de la devise et de la durée du contrat et d'un *spread* sectoriel tenant compte de la nature du contrat.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas retraiter les contrats de location dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à cinq mille euros et ceux dont la durée raisonnablement certaine est inférieure à douze mois. Ces contrats de location sont comptabilisés en résultat au rythme des paiements. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat séparément, en distinguant les composantes locatives des composantes non locatives (prestations de services).

L'option d'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles n'a pas été retenue par le Groupe.

La fraction à moins d'un an des obligations locatives est présentée en passif courant.

Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent pour l'essentiel les éléments suivants :

• Avantages au personnel

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC) :

Le Groupe provisionne les indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, non couvertes par des polices d'assurances.

Le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». L'acquisition linéaire des droits est réalisée uniquement sur les dernières années de la carrière permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte des éléments suivants :
- classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté,
- salaire mensuel majoré du coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
- taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- taux de rotation *(turn-over)* déterminé en fonction de la tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle,
- espérance de vie : table de mortalité INSEE 2017-2019.

Provisions pour pensions - régimes à prestations définies :

Le Groupe applique les principes définis par IAS 19 révisée pour calculer et comptabiliser ses obligations liées aux régimes à prestations définies (note 19 de l'annexe).

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles. Le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations. Le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Conformément à IAS 19 révisée, l'ensemble des écarts actuariels concernant les plans relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont comptabilisés en provisions non courantes par contrepartie des capitaux propres.

Provision pour médailles du travail :

Le Groupe provisionne le coût des médailles d'ancienneté (10, 20, 30 et 40 ans) selon la « méthode rétrospective en droits projetés » à la date d'obtention des médailles.

Le Groupe affecte en résultat la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles.

• Provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe

• Garanties données aux clients (provisions SAV) :

Elles sont destinées à couvrir les risques mis à la charge de la société durant la période de garantie (essentiellement garantie décennale en France). Les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.

• Coûts de remise en état des sites :

Les coûts de remise en état des sites relatifs à des dégradations progressives font l'objet de provisions au passif.

2.4.2.2 Passif courant

Fournisseurs et autres créditeurs

En raison de leur caractère à court terme, ces dettes sont évaluées à leur valeur nominale dans les comptes consolidés, dans la mesure où elles constituent une estimation raisonnable de leur valeur de marché.

Provisions courantes

Les provisions courantes, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent pour l'essentiel :
- les provisions pour risque chantier, travaux et fin de chantier ;
- les provisions pour pertes à terminaison sur contrats clients.

Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client. Elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

Passifs sur contrats clients

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation pour le Groupe de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat (note 11.2 de l'annexe).

2.4.3 COMPTE DE RÉSULTAT

2.4.3.1 Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des travaux, produits et prestations de services pour lesquels le client a bénéficié du transfert de contrôle de l'actif produit. Il inclut, après élimination des opérations internes, le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées et des activités conjointes.

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :
- un contrat client et ses différentes obligations de performances sont identifiés,
- un prix de transaction est déterminé et affecté aux différentes obligations de performance,
- les obligations de performances distinctes du contrat sont satisfaites,
- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant du chiffre d'affaires peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La majorité des contrats ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

2.4.3.2 Comptabilisation des contrats de construction

Le chiffre d'affaires relatif aux activités de construction correspond à l'estimation la plus récente du prix de vente total et prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client ou hautement probables.

Il est comptabilisé à la fin de chaque période selon la méthode dite à l'avancement, celui-ci étant calculé sur la base de la réalisation des travaux *(output method)* ou des coûts des travaux exécutés *(input method)*.

Dès lors qu'une perte sur contrat est connue et estimable de manière fiable, elle fait l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en « Provisions courantes ». La perte est reconnue en totalité, quel que soit le degré d'avancement.

2.4.3.3 Résultats sur opérations faites en commun

Ils correspondent à la quote-part de résultats, provenant des sociétés en participation et *joint-ventures* non consolidées. À ce titre, ces résultats font partie intégrante du résultat opérationnel et sont présentés en « Autres produits et charges d'exploitation ».

2.4.3.4 Paiements en actions

Les paiements fondés sur des actions sont réalisés au sein du Groupe au travers de plans de souscription d'actions.

Les options de souscription d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charge de personnel sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Cette juste valeur ne fait pas l'objet d'une réévaluation ultérieure.

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 2.

2.4.3.5 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond à l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente, et de l'impôt.

Les éventuelles dépréciations de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

2.4.3.6 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. La nature de ces éléments est décrite dans la note 13.2 de l'annexe.

2.4.3.7 Produit de l'excédent financier net

Le produit de l'excédent financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'excédent financier net pendant la période (note 9 de l'annexe), y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents.

2.4.3.8 Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du produit de l'excédent financier net.

2.4.4 INSTRUMENTS FINANCIERS

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur leur compte de résultat. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants :
- achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- swaps de taux d'intérêt, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux ;
- swaps et options sur matières premières dans le cadre de la couverture du risque sur matières premières.

Ils ont pour caractéristiques :
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change, et au risque de taux, font l'objet d'états de reportings réguliers et spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

- **Nature des risques auxquels le Groupe est exposé et principe de gestion de ces risques financiers**

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et plus généralement aux risques « pays ».

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales par rapport à la devise fonctionnelle du chantier ou de l'entité concernée. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Risque de taux

Le principal risque de taux auquel les sociétés du Groupe sont exposées concerne l'évolution défavorable des taux d'intérêt européens. En effet, compte tenu du volume significatif d'excédent de trésorerie en euros inscrit au bilan du Groupe, son compte de résultat peut être affecté par une baisse importante et soudaine des taux d'intérêt en euros. Afin de sécuriser la rémunération de la trésorerie excédentaire du Groupe, des opérations de swaps de taux d'intérêt peuvent être réalisées.

Risque sur matières premières

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque sur matières premières. Les principales expositions concernent la sensibilité de certains projets spécifiques aux variations du coût des matières premières principalement liées aux produits pétroliers et à certains métaux. Des opérations de couverture via des instruments financiers de marché peuvent être mises en place sur les projets concernés.

- **Principes et règles de comptabilisation des opérations de couverture utilisées par le Groupe**

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

Le Groupe procède alors, suivant le cas à trois types de comptabilisation :

Couverture des flux de trésorerie (*cash-flow hedge)*

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'élément couvert ou d'une opération future.

Dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Couverture de juste valeur *(fair value hedge)*

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.

Dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat.

Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

La couverture d'un investissement net dans une entité étrangère correspond à la couverture du risque de change sur la part d'actif net détenue par la société consolidante dans cette entité.

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la variation de valeur sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat.

Comme requis par la norme IFRS 9, il est tenu compte, pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés, du risque de crédit pour les instruments dérivés actifs et du risque de crédit propre pour les instruments dérivés passifs. Ces composantes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.4.5 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Il est présenté selon IAS 7 amendée et la recommandation de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 (en méthode indirecte) et n° 2016-01 du 2 décembre 2016.

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence sur la trésorerie et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :
- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

À compter de l'arrêté annuel 2024, le Groupe a apporté deux modifications de présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie sans impact sur le flux de trésorerie de 2023 ni sur les sous-totaux le composant.

La première modification concerne la suppression de la ligne « Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées » désormais répartie entre « Prix d'acquisition des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés acquises », « Prix de cession des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés cédées » et « Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées ».

La deuxième modification est relative à la « Variation des dettes financières courantes et non courantes » qui est désormais détaillée en « Augmentation des dettes financières courantes et non courantes » et « Diminution des dettes financières courantes et non courantes ». Le solde des « Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement » et « flux net de trésorerie lié aux opérations de financement » de 2023 demeurent inchangés. Par conséquent, le tableau de flux de trésorerie 2023 n'a pas fait l'objet d'une re-publication.

L'application à l'exercice 2023 de ces modifications de présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie se serait traduite par une diminution de 88 millions d'euros du prix de cession des activités consolidées net de trésorerie des sociétés cédées.

2.4.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan font l'objet d'une synthèse en note 18.

2.4.7 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS

Le Résultat opérationnel courant des activités (ROCA) correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions.

Les autres produits et autres charges d'exploitation du résultat opérationnel courant concernent essentiellement :
- les reprises de provisions et dépréciation non utilisées ;
- les différences de change nettes relatives à des opérations commerciales ;
- les résultats de cessions sur immobilisations ;
- le résultat net des opérations faites en commun qui correspond à la quote-part de résultat provenant de sociétés translucides (sociétés en participation, etc.);
- les redevances pour concessions de brevets.

2.4.8 EBITDA APRÈS LOYER

L'EBITDA après Loyer correspond au résultat opérationnel courant après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives corrigé des dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

2.4.9 ENDETTEMENT/EXCÉDENT FINANCIER NET

L'endettement/excédent financier net résulte des rubriques ci-après :
- trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ;
- dettes financières non courantes et courantes composées principalement des emprunts obligataires, des autres emprunts et le cas échéant des dettes financières relatives aux créances titrisées pour lesquelles le Groupe ne transfère pas les risques et avantages et
- instruments financiers (couverture des dettes financières évaluées à leur juste valeur).

L'endettement/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net.

2.4.10 CASH-FLOW LIBRE

Le cash-flow libre est égal à la capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives.

Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

2.4.11 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité présentée dans le tableau des flux de trésorerie résulte de la variation :
- des stocks et encours ;
- des avances et acomptes versés ;
- des créances clients et comptes rattachés ;
- des actifs sur contrats clients ;
- des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
- des passifs sur contrats clients ;
- des provisions courantes ;
- des autres éléments d'actif et de passif courants (hors impôts sur les sociétés, hors trésorerie nette et dettes financières courantes, hors instruments de couverture, hors obligations locatives courantes et hors créances et dettes sur immobilisations).

2.5 AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre d'IAS 1 révisée (présentation des états financiers), le Groupe présente les composantes du résultat net global sous la forme de deux états détaillés, et ce comme autorisé par l'IASB :
a) le compte de résultat net,
b) l'état des produits et charges comptabilisés intégrant les autres éléments du résultat global tels que les charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres consolidés.

Bouygues Construction entre dans le périmètre de consolidation de la société Bouygues SA pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

NOTE 3. ACTIF NON COURANT

3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE (EXPLOITATION ET FINANCIER)

	2024	2023
Acquisitions d'immobilisations corporelles	143	120
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	5
INVESTISSEMENTS BRUTS D'EXPLOITATION	144 (1)	125
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	6 (2)	6
INVESTISSEMENTS BRUTS CONSOLIDÉS	150	131
Cessions d'actifs non courants	(56) (3)	(47)
INVESTISSEMENTS NETS CONSOLIDÉS	94	84

(1) Correspond au total de la ligne « Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles » du tableau des flux de trésorerie.
(2) Correspond au total des lignes « Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés » et « Prix d'acquisition des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés acquises » du tableau des flux de trésorerie 2024 après prise en compte de la trésorerie des sociétés acquises pour (1,3) million d'euros (cf. note 21.1 de l'annexe).
(3) Correspond aux lignes « Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles », « Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés » et « Prix de cession des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés cédées » du tableau des flux de trésorerie 2024 après prise en compte de la trésorerie des sociétés cédées pour (0,2) million d'euros.

3.2 ACTIF NON COURANT : ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Brut					
31/12/2022	403	849	254	6	1 512
Flux 2023					
Écarts de conversion	(5)	(9)	(2)	-	(16)
Changements de périmètre	-	-	-	-	-
Investissements de l'exercice	2	65	25	27	119
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	1	(88)	(34)	(8)	(129)
31/12/2023	401	817	243	25	1 486
Flux 2024					
Écarts de conversion	3	12	2	1	18
Changements de périmètre	-	-	(1)	-	(1)
Investissements de l'exercice	6	90	26	21	143
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(8)	(68)	(30)	(29)	(135)
31/12/2024	402	851	240	18	1 511

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
31/12/2022	(213)	(621)	(184)	-	(1 018)
Flux 2023					
Écarts de conversion	5	6	2	-	13
Changements de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations et reprises (1)	(12)	(114)	(25)	-	(151)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	2	82	22	-	106
31/12/2023	(218)	(647)	(185)	-	(1050)
Flux 2024					
Écarts de conversion	(3)	(10)	(2)	-	(15)
Changements de périmètre	-	-	1	-	1
Dotations et reprises (1)	(11)	(69)	(22)	-	(102)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	6	85	30	-	121
31/12/2024	(226)	(641)	(178)	-	(1 045)

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Net					
31/12/2023	183	170	58	25	436
31/12/2024	176	210	62	18	466

(1) Dont perte de valeur en 2023 : 0 M€
Dont perte de valeur en 2024 : 0 M€

3.2.2 DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS LOUÉS

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Brut				
31/12/2022	212	9	12	233
Flux 2023				
Écarts de conversion	2	-	-	2
Changements de périmètre	(1)	-	-	(1)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	11	(1)	1	11
31/12/2023	224	8	13	245
Flux 2024				
Écarts de conversion	1	1	-	2
Changements de périmètre	-	-	-	-
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location [1]	(9)	-	-	(9)
31/12/2024	216	9	13	238

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2022	(118)	(5)	(6)	(129)
Flux 2023				
Écarts de conversion	(1)	-	-	(1)
Changements de périmètre	1	-	-	1
Dotations et reprises	(31)	(4)	(4)	(39)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	19	4	3	26
31/12/2023	(130)	(5)	(7)	(142)
Flux 2024				
Écarts de conversion	(1)	-	-	(1)
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises	(33)	(5)	(3)	(41)
Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	43	4	1	48
31/12/2024	(121)	(6)	(9)	(136)

	Terrains et Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Net				
31/12/2023	94	3	6	103
31/12/2024	95	3	4	102

(1) Dont 40 millions d'euros de droits d'utilisation liés aux nouveaux contrats de location.

3.2.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut				
31/12/2022	-	105	8	113
Flux 2023				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-
Investissements de l'exercice	-	1	4	5
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	-	(1)	-	(1)
31/12/2023	-	105	12	117
Flux 2024				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	4	4
Investissements de l'exercice	-	1	-	1
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	-	(2)	(6)	(8)
31/12/2024	-	104	10	114

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2022	-	(96)	(5)	(101)
Flux 2023				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises [1]	-	(4)	-	(4)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	-	1	-	1
31/12/2023	-	(99)	(5)	(104)
Flux 2024				
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-
Dotations et reprises [1]	-	(5)	(1)	(6)
Cessions, virements de rubriques et autres mouvements	-	7	(0)	7
31/12/2024	-	(97)	(6)	(103)

	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Net				
31/12/2023	-	6	7	13
31/12/2024	-	7	4	11

(1) Dont perte de valeur en 2023 : 0 M€
Dont perte de valeur en 2024 : 0 M€

3.2.4 GOODWILL

	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
31/12/2022	298	-	298
Flux 2023			
Changements de périmètre	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	5	-	5
31/12/2023	303	-	303
Flux 2024			
Changements de périmètre	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	1	-	1
31/12/2024	304	-	304

Les enjeux climatiques sont considérés dans le plan stratégique validé par le Conseil d'administration, au travers des plans d'affaires qui sont utilisés pour les tests de dépréciation du goodwill (Cf. note 2.1 de l'annexe).

3.2.5 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Coentreprises et entités associées[3]	Participations non consolidées[1]	Autres actifs financiers non courants[1]	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés[2]
31/12/2023	57	39	165	261	(32)	229	62
Flux 2024							
Écarts de conversion	(1)	-	5	4	-	4	-
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Investissements et augmentations diverses	-	2	40	42	-	42	-
Quote-part de résultat, dotations, reprises et variations de juste valeur par résultat	-	-	-	-	(14)	(14)	4
Cessions et réductions diverses	(3)	(22)	(26)	(51)	-	(51)	-
Autres produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	3
Virements de rubriques et autres mouvements	(7)	12	3	8	5	13	-
31/12/2024	46	31	187	264	(41)	223	69
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(13)	-	(28)	(41)	-	-	-
VALEUR NETTE AU 31/12/2024	33	31	159	223	-	-	69

(1) Éléments présentés en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé
(2) Cf. note 7 de l'annexe
(3) Y compris goodwill sur entités associées : 8 millions d'euros au 31 décembre 2024

	Coentreprises et entités associées[3]	Participations non consolidées[1]	Autres actifs financiers non courants[1]	Total	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés[2]
31/12/2022	50	37	177	264	(33)	231	59
Flux 2023							
Écarts de conversion	1	(1)	(2)	(2)	-	(2)	-
Changements de périmètre	6	-		6	-	6	-
Investissements et augmentations diverses	4	2	21	27	-	27	-
Quote-part de résultat, dotations, reprises et variations de juste valeur par résultat	12	-	-	12	1	13	1
Cessions et réductions diverses	(5)	(3)	(31)	(39)	-	(39)	-
Autres produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	1	-	-	1	-	1	2
Virements de rubriques et autres mouvements	(12)	4	-	(8)	-	(8)	-
31/12/2023	57	39	165	261	(32)	229	62
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(21)	-	(11)	(32)	-	-	-
VALEUR NETTE AU 31/12/2023	36	39	154	229	-	-	62

(1) Éléments présentés en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé
(2) Cf. note 7 de l'annexe
(3) Y compris goodwill sur entités associées : 8 millions d'euros au 31 décembre 2023

3.2.6 COENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES

	Quote-part de capitaux propres	Goodwill net sur coentreprises et entités associées	Valeur nette
31/12/2022	29	-	29
Flux 2023			
Résultat de l'exercice	12	-	12
Écarts de conversion	1	-	1
Autres produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-
Résultats nets et produits et charges nets comptabilisés	**13**	**-**	**13**
Investissements et augmentations de capital	4	-	4
Affectation du résultat N-1, distributions de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(18)	8	(10)
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-
31/12/2023	28	8	36
Flux 2024			
Résultat de l'exercice	-	-	-
Écarts de conversion	(1)	-	(1)
Autres produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-
Résultats nets et produits et charges nets comptabilisés	**(1)**	**-**	**(1)**
Investissements et augmentations de capital	-	-	-
Affectation du résultat N-1, distributions de dividendes, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(2)	-	(2)
31/12/2024	25	8	33

Principales coentreprises et entités associées	31/12/2023	Flux nets 2024	31/12/2024	dont quote-part de résultat et perte de valeur
Entités associées				
STADE DE FRANCE	9	(4)	5	1
VSL JAPON	1	-	1	-
ULIVING@ESSEX3 LLP	4	(1)	3	(1)
AUTRES	1	1	2	1
Coentreprises				
UBY	7	(4)	3	(4)
Sté AMÉNAGEMENT ANSE DU PORTIER	2	3	5	5
VSL CHILI	2	-	2	-
QUAI 22 PANORAMA	2	-	2	-
RICHELMI	6	-	6	(8)
AUTRES	2	2	4	6
TOTAL	36	(3)	33	-

Pertes cumulées sur les coentreprises et entités associées non prises en compte : (14) M€

Pour les principales coentreprises et entités associées, les montants globaux au titre des éléments d'Actif et de Passif, de produits et de charges sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Montants à 100 %	31/12/2024 STADE DE FRANCE	31/12/2023 STADE DE FRANCE
Actif non courant (1)	10	19
Actif courant	88	72
TOTAL ACTIF	98	91
Capitaux propres	16	41
Passif non courant	5	5
Passif courant	77	45
TOTAL PASSIF	98	91
Chiffre d'affaires	56	74
Résultat opérationnel	(6)	8
RÉSULTAT NET	(3)	7

(1) Net de subventions reçues

3.2.7 PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

3.2.7.1 Participations non consolidées

Participations non consolidées (1)	31/12/2024		31/12/2023	
	Juste valeur	% de détention	Juste valeur	% de détention
Sociétés françaises				
BOUYGUES CONSTRUCTION AIRPORT CONCESSIONS EUROPE SAS	6	51 %	6	51 %
BELLOVA	1	10 %	-	-
KLEOM	1	100 %	1	100 %
OPALE DEFENSE SAS	1	16 %	1	16 %
Filiales et participations françaises diverses	6	-	5	-
SOUS-TOTAL	15	-	13	-
Sociétés étrangères				
CROSS YARRA PARTNERSHIP (AUSTRALIE)	15	10 %	16	10 %
JAMAICAN INFRASTRUCTURE OPERATORS LTD	-	-	7	49 %
HOSPITALITY CAPITAL PARTNERS SA	-	1 %	1	3 %
Filiales et participations étrangères diverses	1	-	2	-
SOUS-TOTAL	16	-	26	-
TOTAL	31	-	39	-

(1) Non consolidées compte tenu :
- de l'absence de contrôle ou d'influence du Groupe sur ces entités ;
- d'une contribution potentielle aux états financiers consolidés non significative.

3.2.7.2 Autres actifs financiers non courants

Ils incluent les rubriques principales ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations	48	51
Prêts et créances immobilisés	95	88
Autres immobilisations financières	16	15
- Dépôts et cautionnements	15	13
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	2

3.2.7.3 Répartition par nature des participations non consolidées et des autres actifs financiers non courants (hors coentreprises et entités associées)

	Instruments financiers de capitaux propres		Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers au coût amorti	Total
	à la juste valeur par OCI (1)	à la juste valeur par résultat			
31/12/2023	7	32	2	152	193
Flux 2024	-	(8)	(1)	6	(3)
31/12/2024	7	24	1	158	190
Échéance à moins d'1 an	-	-	-	21	21
Échéance entre 1 et 5 ans	-	-	-	93	93
Échéance supérieure à 5 ans	7	24	1	44	76

(1) Variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés)

3.2.7.4 Répartition par niveau des actifs et passifs financiers

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;
- niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple, extrapolation de courbes de taux sur des périodes longues non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participation non consolidées.

	Niveau 1 Cours cotés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	31/12/2024
Actifs financiers à la juste valeur par OCI (1)	-	-	7	7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	25	25
Trésorerie nette	4 348	-	-	4 348
Instruments financiers actifs et passifs court terme	(1)	-	-	(1)

(1) Variations enregistrées en *Other Comprehensive Income* (état consolidé des produits et charges comptabilisés)

NOTE 4. ACTIF COURANT

4.1 STOCKS

	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de matières premières et produits finis	194	(14)	180	186	(15)	171
Stocks sur opérations immobilières	25	(2)	23	49	(3)	46
TOTAL	219	(16)	203	235	(18)	217

	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2024	2023	2024	2023
Dépréciations de stocks de matières premières et produits finis	(4)	(3)	5	2
Dépréciations de stocks sur opérations immobilières	(1)	(1)	2	1
TOTAL	(5)	(4)	7	3

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES

	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	128	-	128	134	-	134
TOTAL	128	-	128	134	-	134

4.3 CLIENTS, ACTIFS D'IMPÔTS ET AUTRES CRÉANCES COURANTES

	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés	1 572	(135)	1 437	1 543	(208)	1 335
Actifs sur contrats clients	716	-	716	614	-	614
Actif d'impôt (courants)	47	(7)	40	55	(5)	50
Autres créances courantes	956	(46)	910	902	(48)	854
- Autres créances opérationnelles (Personnel/ Organismes sociaux/État/Autres créances)	494	(5)	489	420	(4)	416
- Créances diverses (Comptes courants, etc.)	363	(41)	322	420	(44)	376
- Charges constatées d'avance	99	-	99	62	-	62
TOTAL	3 291	(188)	3 103	3 114	(261)	2 853

4.4 ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS

		Flux 2024			
	31/12/2023	Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	31/12/2024
Coût d'obtention des contrats clients	-	-	-	-	-
Coût d'exécution des contrats clients	-	-	-	-	-
Écarts liés à l'avancement des contrats	614	13	-	89	716
TOTAL ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS	614	13	-	89	716

4.5 RÉPARTITION DES CRÉANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ÉCHUS ET ÉCHUS

		Encours échus				
	Encours non échus	0 à 6 mois	6 à 12 mois	À plus de 12 mois	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	1 083	206	38	245	1 572	1 543
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	-	(1)	(3)	(131)	(135)	(208)
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	1 083	205	35	114	1 437	-
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 31/12/2023	917	277	40	101	-	1 335

4.6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2024			31/12/2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Bouygues Relais	2 089	-	2 089	2 146	-	2 146
Uniservice	1 523	-	1 523	1 205	-	1 205
By Construction Relais	1	-	1	1	-	1
Autres disponibilités	1 032	-	1 032	791	-	791
Valeurs mobilières de placement	1	-	1	3	-	3
TOTAL	4 646	-	4 646	4 146	-	4 146

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et peuvent être facilement convertis en numéraire.

	Zone Europe											
	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar de Hong Kong	Dollar australien	Dollar US	Dollar canadien	Dollar de Singapour	Autres devises[1]	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 325	435	435	62	253	330	323	3	29	451	4 646	4 146
Concours bancaires courants et Soldes créditeurs de banque	(148)	(7)	(27)	(1)	(21)	(54)	(19)	(2)	(3)	(16)	(298)	(391)
TOTAL 31/12/2024	2 177	428	408	61	232	276	304	1	26	435	4 348	-
TOTAL 31/12/2023	2 173	316	391	49	191	129	217	3	21	265	-	3 755

(1) Les autres devises concernent principalement la zone Afrique pour 361 millions d'euros en 2024 et 175 millions d'euros en 2023.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	4 645	4 143
Valeurs mobilières de placement	1	3
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 646	4 146
Concours bancaires courants et Soldes créditeurs de banque	(298)	(391)
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	4 348	3 755

NOTE 5. CAPITAUX PROPRES

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES CONSTRUCTION SA

Au 31 décembre 2024, le capital social de Bouygues Construction SA est constitué de 1 788 177 actions d'une valeur nominale de 75 euros.

L'évolution sur l'année 2024 est la suivante :

		Flux 2024		
	31/12/2023	Augmentation	Réduction	31/12/2024
Actions	1 788 177	-	-	1 788 177
NOMBRE DE TITRES	1 788 177	-	-	1 788 177
Nominal en euros	75	-	-	75
CAPITAL EN EUROS	134 113 275	-	-	134 113 275

5.2 OPÉRATIONS AFFECTÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

5.2.1 ANALYSE DE LA RUBRIQUE « PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES »

	31/12/2023	Flux 2024	31/12/2024
Réserves des écarts actuariels (nettes d'impôts)	(93)	(10)	(103)
Réserve de juste valeur sur instruments de capitaux propres (nettes d'impôts)	(4)	-	(4)
Réserve de conversion des filiales contrôlées	9	1	10
Réserves de juste valeur sur instruments financiers de couverture (nettes d'impôts)	5	(7)	(2)
Quote part des retraitements sur mises en équivalence	4	-	4
TOTAL PART GROUPE	(79)	(16)	(95)
Autres produits et charges sur participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
TOTAL	(79)	(17)	(96)

5.2.2 RÉSERVES DE CONVERSION (PART GROUPE)

Les réserves de conversion incluent la variation de change cumulée des filiales contrôlées ainsi que des coentreprises et entités associées.

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2024 déterminés sur les sociétés étrangères dont les états financiers sont exprimés en :

Devises	31/12/2023	Flux 2024	31/12/2024
Dollar australien	15	2	17
Livre sterling	8	1	9
Franc suisse	7	-	7
Dollar de Hong Kong	-	1	1
Dollar de Singapour	2	(1)	1
Dollar canadien	(1)	1	-
Dollar US	(9)	-	(9)
Autres devises	(8)	(3)	(11)
TOTAL	14	1	15

NOTE 6. PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

	Avantages au personnel	Litiges et contentieux	Garanties données SAV	Risques sur participations	Risques divers étranger	Autres provisions non courantes	Total
31/12/2022	151	84	296	57	40	39	667
Flux 2023							
Écarts de conversion	-	-	2	-	(1)	(1)	-
Virements de rubriques et autres mouvements	-	-	-	6	-	-	6
Changements de périmètre	(2)	(2)	(1)	-	-	-	(5)
Gains et pertes actuariels	16	-	-	-	-	-	16
Dotations	23	20	151	-	2	9	205
Reprises utilisées	(25)	(10)	(53)	-	(1)	(13)	(102)
Reprises non utilisées	(13)	(8)	(23)	-	(11)	(6)	(61)
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2023	150	84	372	63	29	28	726
Flux 2024							
Écarts de conversion	(1)	-	10	-	1	(1)	9
Virements de rubriques et autres mouvements	-	-	-	(7)	-	-	(7)
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes actuariels	14	-	-	-	-	-	14
Dotations	20	13	145	-	3	4	185
Reprises utilisées	(19)	(5)	(56)	-	-	(7)	(87)
Reprises non utilisées	-	(16)	(19)	-	(4)	(2)	(41)
31/12/2024	164	76	452	56	29	22	799

6.2 PROVISIONS COURANTES

	Provisions risques sur chantiers terminés	Provisions charges de fin de chantier	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions courantes	Total
31/12/2022	52	184	274	95	605
Flux 2023					
Écarts de conversion	1	(3)	(6)	(5)	(13)
Virements de rubriques et autres mouvements	2	-	-	(2)	-
Changements de périmètre	-	-	(2)	-	(2)
Dotations	24	85	97	88	294
Reprises utilisées	(5)	(53)	(69)	(21)	(148)
Reprises non utilisées	(6)	(31)	(42)	(7)	(86)
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-	-	-
31/12/2023	68	182	252	148	650
Flux 2024					
Écarts de conversion	-	1	6	1	8
Virements de rubriques et autres mouvements	-	(6)	-	7	1
Changements de périmètre	-	-	2	-	2
Dotations	18	80	128	123	349
Reprises utilisées	(8)	(61)	(47)	(82)	(198)
Reprises non utilisées	(12)	(20)	(44)	(19)	(95)
31/12/2024	66	176	297	178	717

NOTE 7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

7.1 ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

		Flux 2024			
Évolution des impôts différés au bilan consolidé	31/12/2023	Produits nets / (Charges nettes)	Résultat net des activités abandonnées	Autres flux	31/12/2024
Impôts différés Actif	62	4	-	3	69

7.2 PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

		Flux 2024			
Évolution des impôts différés au bilan consolidé	31/12/2023	(Produits nets) / Charges nettes	Résultat net des activités abandonnées	Autres flux	31/12/2024
Impôts différés Passif	25	3	-	(1)	27

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS PAR NATURE

		Flux 2024					
	Actifs/Passifs d'impôt différé nets	Changements de périmètre	Écarts de conversion	Produits (charges) comptabilisés en résultat	Produits (charges) comptabilisés en capitaux propres	Autres mouvements	Actifs/Passifs d'impôt différé nets
	31/12/2023						31/12/2024
A. Déficits fiscaux	**3**	**-**	**-**	**(1)**	**-**	**-**	**2**
B. Différences temporaires[1]	**34**	**-**	**-**	**2**	**4**	**-**	**40**
TOTAL	37	-	-	1	4	-	42

(1) Liées aux décalages fiscaux et retraitements de consolidation

Principales sources d'impôts différés par nature

	31/12/2024	31/12/2023
Avantages au personnel	36	33
Provisions fiscalement non déductibles temporairement	31	29
Droits d'utilisation des actifs loués	(16)	(16)
Obligations locatives	17	18
Déficits fiscaux	2	3
Autres sources d'ID	(28)	(30)
TOTAL	42	37

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION ESTIMÉ DES ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

31 décembre 2024	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Impôts différés Actifs	39	11	19[1]	69

(1) Principalement liés aux indemnités de fin de carrière et aux pensions

7.5 ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôt différé sont non comptabilisés à fin 2024. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux générés à l'étranger ou en France.

	31/12/2024	31/12/2023
Régime d'intégration fiscale Groupe Bouygues	48	55
Autres actifs	392	374
TOTAL	440	429

NOTE 8. DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS PAR ÉCHÉANCE

	Dettes financières courantes				Dettes financières non courantes							
	Intérêts courus	Autres dettes financières courantes	Total échéance à moins d'un an 2024	Total échéance à moins d'un an 2023	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus	Total échéance à plus d'un an 2024	Total échéance à plus d'un an 2023
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Emprunts et dettes financières divers	-	1	1	9	2	4	4	4	4	12	30	27
Emprunt Uniservice	-	-	-	-	-	-	-	282	-	-	282	280
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	-	3	3	-	2	4	4	286	4	12	312	-
TOTAL 31/12/2023	-	-	-	11	3	5	286	7	5	3	-	309

8.2 LIGNES CONFIRMÉES ET UTILISÉES

	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2	-	-	2	2	-	-	2
Emprunts et dettes financières diverses	1	14	16	31	1	14	16	31
Emprunt Uniservice et Bypar[1]	-	645	-	645	-	282	-	282
TOTAL	3	659	16	678	3	296	16	315

(1) Lignes de crédit confirmées et non utilisées : 363 M€

8.3 LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible s'élève à 4 348 M€ auxquels s'ajoute un montant de 363 M€ de lignes bancaires confirmées et non utilisées à cette date.

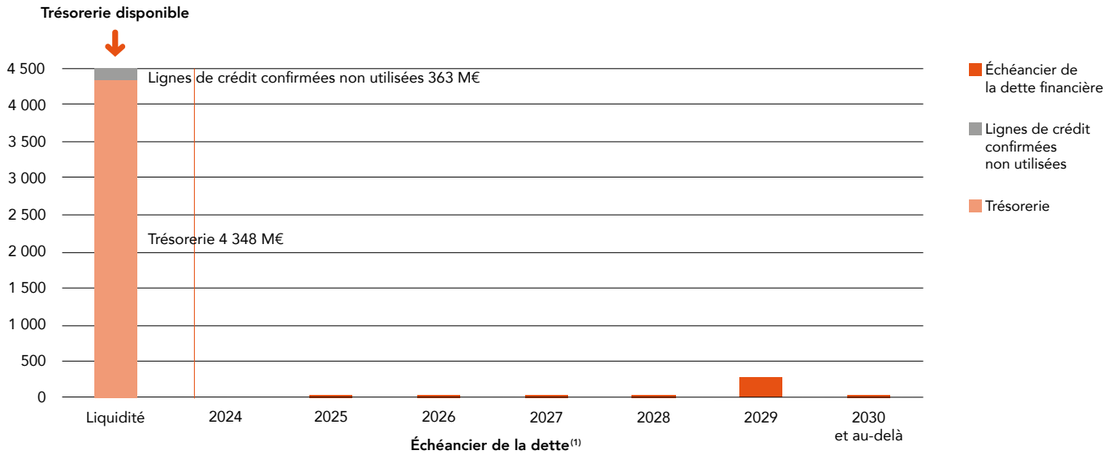

(1) Dettes financières non courantes (312) M€ et dettes financières courantes (3) M€

Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.
Les crédits bancaires contractés par le groupe Bouygues Construction ne comportent aucun covenant financier ni aucun trigger event.

8.4 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

En pourcentage	31/12/2024	31/12/2023
Dettes à taux fixe(1)	2,9 %	3,3 %
Dettes à taux variable	97,1 %	96,7 %

(1) Dettes à taux fixe pour plus d'un an

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISES

	Zone Europe									
	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Couronne tchèque	Autres devises	Dollar US	Dollar australien	Dollar de Hong Kong	Autres devises	Total
Non courant 31/12/2024	-	14	82	19	-	106	58	33	-	312
Courant 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Non courant 31/12/2023	1	13	83	19	2	74	63	31	23	309
Courant 31/12/2023	1	-	-	-	-	7	-	-	3	11

8.6 PROGRAMME DE CESSION DE CRÉANCES

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 a conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 31 décembre 2024 est de 80 millions d'euros contre 235 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

NOTE 9. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

9.1 VARIATIONS DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

	31/12/2023	Flux de trésorerie	Changements de périmètre	Écarts de conversion	Variation des justes valeurs	Autres mouvements	31/12/2024
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 146	460	-	40	-	-	4 646
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	(391)	95	(1)	(1)	-	-	(298)
TRÉSORERIE NETTE (A)	3 755	555(1)	(1)(1)	39(1)	(1)	-	4 348
• Dettes financières non courantes	(309)	4(2)	-	(7)	-	-	(312)
• Dettes financières courantes	(11)	5(2)	(4)	-	-	7(3)	(3)
• Instruments financiers - couverture des dettes financières	-	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	(320)	9	(4)	(7)	-	7	(315)
EXCÉDENT FINANCIER NET (A) + (B)	3 435	564	(5)	32	-	7	4 033

(1) Flux nets de trésorerie sur l'année 2024 de + 593 millions d'euros analysés au tableau des flux de trésorerie
(2) Flux nets de trésorerie liés aux dettes financières courantes et non courantes sur l'année 2024 de (9) millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en une augmentation de 3 millions d'euros et en une diminution de (12) millions d'euros
(3) Flux liés au débouclage de l'opération de cession des titres *Jamaican Infrastructure Operator* (JIO)

9.2 PRINCIPALES VARIATIONS DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Excédent financier net au 31/12/2023	3 435
Générées par l'activité	814
Liées aux opérations d'investissement	(106)
Opérations sur capital	1
Dividendes versés	(196)
Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives	96
Changements de périmètre sur l'endettement financier brut	(4)
Change sur la trésorerie nette et l'endettement financier brut	32
Remboursement des obligations locatives	(46)
Acquisition d'intérêts minoritaires	-
Autres(1)	7
EXCÉDENT FINANCIER NET AU 31/12/2024	4 033

(1) Flux liés au débouclage de l'opération de cession des titres *Jamaican Infrastructure Operator* (JIO)

NOTE 10. OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES

10.1 RÉPARTITION DES OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES PAR ÉCHÉANCE

	Obligations locatives courantes	Obligations locatives non courantes						
	Total échéance à moins d'un an 2023	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus	Total échéance à plus d'un an
Total 31/12/2024	39	28	16	13	10	7	11	85
Total 31/12/2023	**39**	**29**	**21**	**12**	**10**	**7**	**12**	**91**

L'échéancier des obligations locatives sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés se présente ainsi :

			Obligations locatives courantes et non courantes						
	Valeur au bilan	Total des flux contractuels non actualisés	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus
Total 31/12/2024	124	133	43	30	17	14	11	8	10
Total 31/12/2023	**130**	**144**	**44**	**31**	**23**	**14**	**11**	**9**	**12**

10.2 VARIATION DES OBLIGATIONS LOCATIVES NON COURANTES ET COURANTES

	31/12/2023	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Loyers versés	Nouveaux contrats, modifications de contrats et autres mouvements liés aux contrats de location	31/12/2024
Obligations locatives non courantes	91	1	-	-	(7)	85
Obligations locatives courantes	39	1	-	(46)	45	39
TOTAL OBLIGATIONS LOCATIVES	130	2	-	(46)	38	124

NOTE 11. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS COURANTS

11.1 PASSIF COURANT

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières courantes (1)	3	11
Obligations locatives courantes	39	39
Passifs d'impôt courants	109	89
Fournisseurs et comptes rattachés	2 365	2 292
Passifs sur contrats clients (2)	2 337	1 750
Provisions courantes (3)	717	650
Autres passifs courants	1 413	1403
- Dettes personnel et organismes sociaux	432	398
- État et collectivités publiques	555	523
- Autres dettes courantes	427	482
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	298	391
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	-	-
Autres passifs financiers courants	10	4
TOTAL PASSIF COURANT	7 291	6 629

(1) Cf. analyse en note 8 de l'annexe
(2) Cf. analyse en note 11.2 de l'annexe
(3) Cf. analyse en note 6.2 de l'annexe

11.2 PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS

		Flux 2024			
	31/12/2023	Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Variations liées à l'activité	31/12/2024
Avances et acomptes reçus sur commandes	617	7	-	63	687
Écarts liés à l'avancement des contrats	1 133	12	1	504	1 650
TOTAL PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS	1 750	19	1	567	2 337

NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

12.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LA FRANCE ET L'INTERNATIONAL

L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

	Année 2024		
	France	International	Total
Chiffre d'affaires	3 946	6 394	10 340

	Année 2023		
	France	International	Total
Chiffre d'affaires	3 919	5 836	9 755
% d'évolution 2024 / 2023	1 %	10 %	6 %

Au titre des exercices 2024 et 2023, il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif et aucun revenu significatif ne repose sur une obligation de performance antérieure à l'année en cours.

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

12.2 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Chiffre d'affaires 2024		Chiffre d'affaires 2023	
	Total	%	Total	%
France	3 946	38,2 %	3 919	40,2 %
Union européenne (27 membres)	435	4,2 %	450	4,7 %
Autres pays d'Europe	2 478	24,0 %	2 275	23,3 %
Afrique	694	6,7 %	557	5,7 %
Moyen-Orient	271	2,6 %	206	2,1 %
Amériques	404	3,9 %	462	4,7 %
Asie/Pacifique/Océanie	2 112	20,4 %	1 886	19,3 %
TOTAL	10 340	100,0 %	9 755	100,0 %

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies réalisé en 2024 au sein des autres pays européens est constitué pour 69 % par le Royaume-Uni. Il s'agit d'une activité réalisée localement et qui n'est pas exposée de manière significative aux aléas affectant les importations et les exportations.

12.3 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE DE MARCHÉS

	2024			2023		
En pourcentage	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics (1)	35 %	39 %	37 %	36 %	42 %	40 %
Marchés privés	65 %	61 %	63 %	64 %	58 %	60 %

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques en France et à l'étranger

12.4 CARNET DE COMMANDES

		Flux 2024				
	31/12/2023	Écarts de conversion	Changements de périmètre et autres mouvements	Prises de commandes	Chiffre d'affaires comptabilisé	31/12/2024
Total du carnet de commandes	15 007	89	152	13 277	(10 340)	18 185
dont maturité inférieure à 1 an	8 175	-	-	-	-	8 964
dont maturité comprise entre 1 et 5 ans	6 832	-	-	-	-	8 819
dont maturité supérieure à 5 ans	-	-	-	-	-	402

Le carnet de commandes représente le volume d'activité traitée restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).

NOTE 13. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET EBITDA APRÈS LOYER

13.1 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation comptabilisés en résultat opérationnel courant se décomposent de la façon suivante :

	2024	2023
Différences de change	(8)	3
Plus-values nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	23	21
Plus-values nettes de cessions de titres	-	-
Impacts des instruments financiers sur le résultat opérationnel	1	2
Reprise de provisions non utilisées	225	145
Redevances pour concessions de brevets	(2)	(2)
Crédits d'impôt recherche	4	4
Impacts des renégociations des contrats de location	-	(2)
Autres produits et charges d'exploitation (1)	252	279
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	495	450

(1) Correspond principalement aux parts hors Groupe des refacturations aux sociétés en participation (SEP) et aux groupements d'intérêt économique (GIE) d'industries, telles que les refacturations de personnel et d'autres prestations, à des subventions d'investissements, à des redevances et reversements aux ayants droit ainsi qu'à des créances irrécouvrables

13.2 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	2024	2023
Résultat opérationnel courant	325	281
Autres produits opérationnels	-	11
Autres charges opérationnelles	(56)	(92)
Résultat opérationnel	269	200
Taux de marge (% CA) ROC	3,1 %	2,9 %

Le résultat opérationnel courant 2024 intègre une charge de loyers de 248 millions d'euros qui comprend les loyers relatifs aux contrats de location exemptés de l'application d'IFRS 16 (note 2.4.2.1 de l'annexe). Cette charge s'élevait à 218 millions d'euros en 2023. Ces montants concernent principalement des charges de loyer liées aux contrats de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur. Les composantes non locatives (prestations de services) sont enregistrées en « Charges externes ».

Les autres produits et charges opérationnels se composent principalement de (56) millions d'euros de coûts relatifs à un changement de réglementation dans l'un des pays où le Groupe Bouygues Construction exerce son activité.

13.3 EBITDA APRÈS LOYER

	2024	2023
Résultat opérationnel courant	325	281
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(6)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :	-	-
- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(108)	(155)
- Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(182)	(176)
Retraitement des autres produits d'exploitation :	-	-
- Reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres	225	153
EBITDA APRÈS LOYER	383	453

NOTE 14. PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

14.1 DÉCOMPOSITION DU PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET

	2024	2023
Coût de l'endettement financier brut	**(15)**	**(10)**
- Charges d'intérêt nettes sur dettes financières	(15)	(10)
- Impacts des instruments financiers sur endettement financier brut	-	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**118**	**95**
- Produits d'intérêt nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	118	95
- Impacts des instruments financiers sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Produit de l'excédent financier net	**103**	**85**

14.2 DÉCOMPOSITION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2024	2023
Dividendes sur titres non consolidés	6	3
Reprises/(Dotations) financières nettes	(4)	(4)
Charges d'actualisation nettes	-	-
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers	14	2
Abandons de comptes courants, plus et moins-values sur cessions de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement et divers	(12)	-
TOTAL AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS	4	1

NOTE 15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

15.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

	2024			2023		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(47)	(82)	(129)	(43)	(45)	(88)
Impositions différées passif[1]	(1)	(2)	(3)	(3)	-	(3)
Impositions différées actif[1]	2	2	4	2	(1)	1
Impôts sur distributions	-	(4)	(4)	-	(5)	(5)
TOTAL	(46)	(86)	(132)	(44)	(51)	(95)

	2024	2023
[1] dont impôts différés afférents aux différences temporelles	1	(4)
dont impôts différés afférents aux déficits	-	2
dont impôts différés afférents à une variation du taux d'imposition	-	-

15.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX THÉORIQUE D'IMPÔT ET TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (PREUVE D'IMPÔT)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
RÉSULTAT NET	237	182
Neutralisation	**-**	**-**
Impôt	132	95
Résultat des activités abandonnées	-	15
Résultat des coentreprises et entités associées	-	(12)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS INTÉGRÉES POURSUIVIES AVANT IMPÔTS	369	280
Taux théorique d'impôt de l'exercice en France	25,83 %	25,83 %
Effets liés à la non reconnaissance des reports déficitaires et autres décalages temporels : création, (utilisation)	1,48 %	7,99 %
Effets des différences permanentes	10,98 %	(2,93 %)
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	4,02 %	2,95 %
Écarts de taux sur plus-values de cessions	(0,76 %)	(0,08 %)
Écarts de taux d'impôt, impositions étrangères, report variable	(5,84 %)	0,29 %
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	35,71 %	34,06 %

NOTE 16. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2024 à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle, soit 1 788 177 actions.

	2024	2023
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	235 M€	195 M€
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 788 177	1 788 177
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PART DU GROUPE PAR ACTION EN EUROS	131,78 €	108,80 €

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation compte tenu de la conversion de toutes les actions potentielles pouvant avoir un effet dilutif. Le résultat est identique, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

	2024	2023
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	235 M€	195 M€
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation pour la détermination du résultat net des activités poursuivies dilué par action	1 788 177	1 788 177
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PART DU GROUPE PAR ACTION EN EUROS	131,78 €	108,80 €

NOTE 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent au 31 décembre 2024 la somme des encours notionnels de chaque type de produits utilisé, avec répartition par maturité résiduelle et par devise.

17.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX ET DU RISQUE DE CHANGE

17.1.1 ANALYSE PAR TYPE DE PRODUITS

	31/12/2024	31/12/2023
Achats à terme	357	451
Ventes à terme	225	220
Swaps de change	1	6
Swaps de taux[1]	850	900
Options de taux (caps, floors)	9	9
Dérivés de matières premières	-	-
TOTAL	1 442	1 586

(1) Ce montant concerne des taux fixes reçus.

17.1.2 ANALYSE PAR ÉCHÉANCE ET PAR DEVISE D'ORIGINE

	31/12/2024												
	Date d'échéance			Total	Devise d'origine								
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		EUR	AUD	USD	HKD	GBP	CHF	SAR	MAD	Autres
Achats à terme	335	22	-	357	173	87	30	37	13	9	-	-	8
Ventes à terme	202	23	-	225	5	47	44	31	47	20	6	6	19
Swaps de change	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	850	-	-	850	850	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux (caps, floors)	7	2	-	9	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 395	47	-	1 442	1 037	134	75	68	60	29	6	6	27

17.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

	31/12/2024									
	Devise d'origine						Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
Dérivés à l'actif	EUR	AUD	HKD	GBP	USD	Autres				
Achats à terme	-	2	2	1	2	-	7	-	7	-
Ventes à terme	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
Swaps de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-
Options de taux (caps, floors)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL À L'ACTIF	1	3	2	1	2	-	9	-	9	-

	31/12/2024									
	Devise d'origine						Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissements nets à l'étranger
DÉRIVÉS AU PASSIF	EUR	AUD	HKD	GBP	USD	Autres				
Achats à terme	(6)	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)	-
Ventes à terme	-	-	(1)	(1)	(2)	-	(4)	-	(4)	-
Swaps de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux (caps, floors)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AU PASSIF	(6)	-	(1)	(1)	(2)	-	(10)	-	(10)	-

TOTAL NET	(5)	3	1	-	-	-	(1)	-	(1)	-

En cas de translation de la courbe des taux de + 1,00 % (et respectivement - 1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur négative de 6,3 millions d'euros (respectivement une valeur positive de 3,2 millions d'euros).

En cas de translation des cours de devises de +1,00 % de l'euro (et respectivement de -1,00 %) par rapport aux autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à une valeur positive de 0,7 million d'euros (respectivement une valeur négative de 3,9 millions d'euros).

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

18.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Les engagements de garantie incluent les activités détenues en vue de la vente.

	31/12/2024	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	4	-	3	1
Avals, cautions et garanties données[1]	20	20	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	24	20	3	1
Avals, cautions et garanties reçues	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	-	-	-	-
SOLDE NET	24	20	3	1

(1) Le Groupe est susceptible d'accorder dans le cadre de ses opérations courantes des garanties pluriannuelles (de type garantie décennale) qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors bilan. Dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

18.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

	31/12/2024	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Obligations en matière de provision retraite (IFC)	-	-	-	-
Effets non échus	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS DONNÉS	-	-	-	-
Obligations en matière de provision retraite (IFC)	-	-	-	-
Effets non échus	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS REÇUS	-	-	-	-
SOLDE NET	-	-	-	-

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

NOTE 19. EFFECTIF MOYEN ET ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

19.1 EFFECTIF MOYEN

	2024	2023
Cadres	6 544	6 413
Agents de maîtrise et employés	2 358	2 393
Compagnons	3 344	3 292
Sous-total effectif France	**12 246**	**12 098**
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	23 710	20 144
TOTAL EFFECTIF MOYEN	35 956	32 242

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

19.2.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

	31/12/2023	Flux 2024	31/12/2024
Indemnités de fin de carrière (IFC)	113	11	124
Médailles du travail et autres	33	2	35
Autres avantages post-emploi (pensions)	4	1	5
TOTAL	150	14	164

Ces engagements font l'objet de provisions enregistrées en passif non courant (Cf. note 6.1 de l'annexe).

19.2.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI) HORS MÉDAILLES DU TRAVAIL

19.2.2.1 Régimes à cotisations définies

	2024	2023
Montants comptabilisés en charges	157	151

Les cotisations définies indiquées ci-dessus sont celles versées aux caisses de retraite (régimes obligatoires et complémentaires).

19.2.2.2 Régimes à prestations définies (engagements en matière de retraite)

a. Montants comptabilisés au bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Valeur actualisée des obligations	124	113	363	310	487	423
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	-	-	(442)	(408)	(442)	(408)
Plafonnement des actifs	-	-	84	102	84	102
PASSIFS NETS COMPTABILISÉS	124	113	5	4	129	117
dont déficit comptabilisé en provision	124	113	5	4	129	117
dont régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-	-	-
Ratio : fonds dédiés/valeur actualisée des obligations	-	-	122 %	132 %	-	-

La juste valeur des actifs du régime se répartit par type de support comme suit :

	2024		2023	
Instruments de capitaux propres	112	25 %	99	24 %
Instruments de dettes	56	13 %	62	15 %
Immobilier	154	35 %	146	36 %
Fonds de placement	-	0 %	-	0 %
Liquidités	4	1 %	10	2 %
Autres	116	26 %	91	23 %
TOTAL	442	100 %	408	100 %

b. Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2024	2023	2024	2023
Ouverture	**113**	**124**	**4**	**5**
Coûts des services rendus et passés	7	(8)	4	3
Charges d'intérêts	4	3	-	-
Charge totale reconnue	**11**	**(5)**	**4**	**3**
Reprises utilisées (prestations servies et cotisations versées)	(8)	(15)	(8)	(9)
Écarts de conversion	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	(2)	-	-
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	8	11	5	5
Virement de rubrique et autres mouvements	-	-	-	-
Activités détenues en vue de la vente	-	-	-	-
Clôture	**124**	**113**	**5**	**4**
dont déficit comptabilisé en provision	124	113	5	4
dont régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-

Les écarts actuariels comprennent :

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2024	2023	2024	2023
Détail des écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-
Effet des changements d'hypothèses démographiques	(9)	(4)	(1)	-
Effet des changements d'hypothèses financières	7	3	52	5
Effet des ajustements issus de l'expérience	10	12	-	(5)
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers	-	-	(28)	14
Effet du plafonnement des actifs	-	-	(18)	(9)
TOTAL	8	11	5	5

c. Répartition par zone géographique au 31 décembre 2024

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Total
Provisions non courantes (bilan) :	**-**	**-**	**-**	**-**
- Indemnités de fin de carrière	124	-	-	124
- Pensions	-	5	-	5
Provisions reconnues au passif du bilan	**124**	**5**	**-**	**129**
Régimes surfinancés reconnus à l'actif du bilan	-	-	-	-
TOTAL	124	5	-	129

d. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2024	2023
Taux d'actualisation :		
- Indemnités de fin de carrière	3,38 % (iboxx € corporate A10+)	3,88 % (iboxx € corporate A10+)
- Pensions	0,90 % à 3,18 %	1,95 à 4,40 %
Augmentation future des salaires :		
- Indemnités de fin de carrière	2,22 % à 4,39 %	2,17 % à 4,40 %
- Pensions	1,5 % à 4,5 %	1,5 % à 4,5 %

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les spécificités de chacun des pays concernés.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'internationale sur les engagements est présenté ci-dessous :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	70 points de base	(8)	9
Pensions (International)	50 points de base	-	-

Par ailleurs, une variation à la hausse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une augmentation de la provision pour 6 millions d'euros.

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état consolidé des charges et produits comptabilisés.

NOTE 20. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les transactions du Groupe avec les parties liées concernent essentiellement :
- Les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction.
- Les opérations commerciales et financières avec les sociétés du groupe Bouygues et les sociétés sur lesquelles Bouygues Construction exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Identités des parties liées :
- Parties liées en amont : Bouygues SA et autres sociétés détenues par Bouygues SA.
- Activités conjointes : principalement des sociétés en participations de travaux.
- Co-entreprises et entités associées.
- Autres parties liées : essentiellement les transactions avec des sociétés non consolidées détenues par Bouygues Construction.

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les informations sur les parties liées incluent les activités détenues en vue de la vente.

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Parties liées en amont	(231)	(161)	289	217	3 669 (1)	3 398	497 (2)	483
Activités conjointes	(61)	(34)	305	325	202	212	232	237
Coentreprises et entités associées	(5)	(3)	276	226	81	95	23	59
Autres parties liées	(5)	(7)	229	155	166	97	123	117
TOTAL	(302)	(205)	1 099	923	4 118	3 802	875	896
Échéances < 1 an	-	-	-	-	4 042	3 734	593	616
Échéances > 1 an < 5 ans	-	-	-	-	39	40	282	280
Échéances > 5 ans	-	-	-	-	37	28	-	-
Dont dépréciation de créances	-	-	-	-	67	50	-	-

(1) Dont Bouygues Relais 2 089 M€ ; Uniservice 1 523 M€
(2) Dont Uniservice 422 M€

Les engagements hors bilan présentés en note 18 de la présente annexe n'incluent aucun engagement envers les parties liées.

20.2 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ALLOUÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité exécutif composé de dix membres présents au 31 décembre 2024.

Rémunérations directes : elles s'élèvent à 10 268 Keur dont 5 364 Keur de rémunération de base et 4 904 Keur de rémunération variable.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du Groupe bénéficient d'un régime de retraite complémentaire externalisé auprès d'une compagnie d'assurances. La contribution versée en 2024 au fonds d'actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevée à 965 Keur.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles s'élèvent à 3 214 Keur à fin 2024, y compris les indemnités de fin de carrière.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués au 30 mai 2024 (stock-options) est de 135 000 au cours de levée de 35,619 €.

La date minimale d'exercice est le 31 mai 2026.

La charge nette comptabilisée au titre des actions de performance dont bénéficient les membres du comité exécutif sur l'exercice 2024 s'élève à 722 K€.

NOTE 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

21.1 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE DES FILIALES ACQUISES OU CÉDÉES

Présentation nette des flux de trésorerie des activités poursuivies résultant des acquisitions et des cessions de sociétés consolidées.

	2024
Actif non courant	(4)
Actif courant	(20)
Passif non courant	-
Passif courant	20
PRIX D'ACQUISITION NET DE CESSION DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES ET DE LA TRÉSORERIE DES SOCIÉTÉS ACQUISES OU CÉDÉES	(4)
Dettes nettes sur activités consolidées	-
FLUX DE TRÉSORERIE NET RÉSULTANT DE L'ACQUISITION OU DE LA SORTIE DES FILIALES	(4)

Les acquisitions et cessions de la période se sont traduites par un décaissement net de (3) millions d'euros.
La trésorerie des sociétés acquises ou cédées s'élève à (1) million d'euros.

	2023
Actif non courant	(2)
Actif courant	16
Passif non courant	(2)
Passif courant	(104)
PRIX D'ACQUISITION NET DE CESSION DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES ET DE LA TRÉSORERIE DES SOCIÉTÉS ACQUISES OU CÉDÉES	(92)
Dettes nettes sur activités consolidées	(4)
FLUX DE TRÉSORERIE NET RÉSULTANT DE L'ACQUISITION OU DE LA SORTIE DES FILIALES	(96)

21.2 DÉTERMINATION DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

	2024	2023
ACTIF		
Stocks	33	11
Avances et acomptes versés sur commandes	9	(31)
Clients et comptes rattachés	(74)	(172)
Actifs sur contrats clients	(89)	53
Autres créances courantes et actifs financiers courants	(7)	60
Sous-total(1)	**(128)**	**(79)**
PASSIF		
Fournisseurs et comptes rattachés	25	13
Passifs sur contrats clients	565	(104)
Provisions courantes	56	59
Autres dettes courantes et passifs financiers courants		(42)
Sous-total(2)	**646**	**(74)**
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	518	(153)

(1) Actif = Diminution/(Augmentation)
(2) Passif = (Diminution)/Augmentation

NOTE 22. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Construction et de ses sociétés consolidées et qui figurent au compte de résultat consolidé de l'exercice 2024 (en milliers d'euros).

	2024				2023			
	Réseau Forvis Mazars		Réseau Ernst & Young		Réseau Forvis Mazars		Réseau Ernst & Young	
	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%	Montant (hors taxes)	%
A. Audit	**2 419**	**95 %**	**2 874**	**90 %**	**2 211**	**97 %**	**2 853**	**91 %**
- Bouygues Construction SA	177	7 %	177	6 %	170	7 %	170	6 %
- Filiales intégrées	2 242	88 %	2 697	84 %	2 041	90 %	2 683	85 %
B. Services autres que la certification des comptes	**130**	**5 %**	**320**	**10 %**	**62**	**3 %**	**277**	**9 %**
TOTAL CHARGE D'HONORAIRES	2 549	100 %	3 194	100 %	2 273	100 %	3 130	100 %

Le montant total des honoraires d'audit versés aux commissaires aux comptes n'appartenant pas au réseau de l'un de ceux certifiant les comptes de Bouygues Construction SA s'élève à 3 668 milliers d'euros au titre de l'exercice 2024 et 2 608 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023.

NOTE 23. LISTE DES PRINCIPALES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2024

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2024	2023	2024	2023
INTÉGRATION GLOBALE						
1- BOUYGUES CONSTRUCTION						
BOUYGUES CONSTRUCTION	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
BOUYGUES CONSTRUCTION RELAIS SNC	GUYANCOURT	FRANCE	99,50 %	99,50 %	99,50 %	99,50 %
CHALLENGER INVESTISSEMENT	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CHALLENGER SNC	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION MATÉRIEL	TOURVILLE-LA-RIVIÈRE	FRANCE	99,93 %	99,93 %	100,00 %	100,00 %
GIE BOUYGUES CONSTRUCTION PURCHASING	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION IT	GUYANCOURT	FRANCE	98,98 %	98,98 %	99,00 %	99,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION MIDDLE EAST	GUYANCOURT	FRANCE	99,99 %	99,99 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
BYPAR SARL	LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
2 - BOUYGUES BÂTIMENT FRANCE						
BOUYGUES BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
BOUYGUES BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE PPP	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BREZILLON	MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ELAN SARL	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY ÎLE-DE-FRANCE	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY CENTRE SUD-OUEST	LORMONT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY NORD-EST	NANCY	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY SUD-EST	LYON	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY GRAND OUEST	ROUEN	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST	LORMONT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES BÂTIMENT SUD-EST	LYON	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES BÂTIMENT GRAND OUEST	NANTES	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES BÂTIMENT NORD-EST	MARCQ-EN-BARŒUL	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
ACIEROID	BARCELONE	ESPAGNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BOUYGUES BELGIUM	BRUXELLES	BELGIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
3 - BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL						
BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
BOUYGUES CONSTRUCTION CENTRAL EUROPE	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION AIRPORT CONCESSIONS	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
AMERICARIBE LLC	MIAMI	ÉTATS-UNIS	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION INDIA BUILDING PROJECTS LLP	MUMBAI	INDE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCCION CUBA	MARIEL	CUBA	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES BÂTIMENT GUINÉE ÉQUATORIALE	MALABO	GUINÉE ÉQUATORIALE	99,96 %	99,96 %	99,96 %	99,96 %
BOUYGUES BÂTIMENT TRINIDAD & TOBAGO	PORT D'ESPAGNE	TRINITÉ ET TOBAGO	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCAO BRASIL	SÃO PAULO	BRÉSIL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BOUYGUES CONSTRUCTION NIGERIA LTD	ABUJA	NIGÉRIA	86,30 %	86,30 %	86,30 %	86,30 %
BOUYGUES THAI LTD	NONTHABURI	THAILANDE	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
BOUYGUES BUILDING CANADA	VANCOUVER	CANADA	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BY BÂTIMENT INTERNATIONAL UK LIMITED	LONDRES	ROYAUME-UNI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BY THAI/VSL AUSTRALIA LTD	NONTHABURI	THAILANDE	92,32 %	92,32 %	99,97 %	99,97 %
BYMARO	CASABLANCA	MAROC	99,99 %	99,99 %	99,99 %	99,99 %
BYME SINGAPORE PRIVATE COMPANY LTD	SINGAPOUR	SINGAPOUR	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BYME USA LLC	MIAMI	ÉTATS-UNIS	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS SINGAPORE PTE LTD	SINGAPOUR	SINGAPOUR	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DRAGAGES ENGINEERING AND CONSTRUCTION NIGERIA LTD	ABUJA	NIGÉRIA	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
A.W. EDWARDS PTY ET SES FILIALES	NSW NORTHBRIGDE	AUSTRALIE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST - SETAO	ABIDJAN	CÔTE D'IVOIRE	78,61 %	78,61 %	78,61 %	78,61 %
BOUYGUES UK LTD	LONDRES	ROYAUME-UNI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BY DEVELOPMENT LTD	LONDRES	ROYAUME-UNI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
KARMAR	VARSOVIE	POLOGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LINKCITY POLAND	VARSOVIE	POLOGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
LOSINGER MARAZZI AG	BERNE	SUISSE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VCES HOLDING SRO ET SES FILIALES	PRAGUE	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
4 - AUTRES FILIALES BI						
ÉTRANGER						
BYME ENGINEERING HONG KONG LIMITED	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DRAGAGES HONG KONG LIMITED	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DRAGAGES CONSTRUCTION MACAU LTD	MACAO	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
5 - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS						
BOUYGUES TP	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
FRANCE						
DTP	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION EXPERTISES NUCLÉAIRES	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BYTP RÉGIONS FRANCE	BALMA	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
EUROPE FONDATIONS	GUYANCOURT	FRANCE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
BOUYGUES CONSTRUCTION AUSTRALIA PTY LTD	SYDNEY	AUSTRALIE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES CONSTRUCTION CANADA INC	TORONTO	CANADA	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS MC (MONACO)	MONACO	MONACO	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS PHILIPPINES	MAKATI	PHILIPPINES	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
CIVIL & BUILDING NORTH AMERICA INC	MIAMI	ÉTATS-UNIS	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DCW	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DTP CÔTE D'IVOIRE SASU	BOUAKE	CÔTE D'IVOIRE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DTP MINING GUINÉE	KALOUM-CONAKRY	GUINÉE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
GOUNKOTO MINING SERVICES	BAMAKO	MALI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
KIBALI MINIG SERVICES (KMS) SPRL	WATSA PROVINCE ORIENTALE	RÉP. DÉMOCRATIQUE CONGO	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MINING AND REHANDLING SERVICES (MARS)	BAMAKO	MALI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2024	2023	2024	2023
PRADER LOSINGER	SION	SUISSE	99,67 %	99,67 %	99,67 %	99,67 %
SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTION DU PONT RIVIERA MARCORY (SACPRM)	ABIDJAN	CÔTE D'IVOIRE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
TONGONAISE DES MINES (TOMI)	ABIDJAN	CÔTE D'IVOIRE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION DU MÉTRO D'ABIDJAN (SICMA)	ABIDJAN	CÔTE D'IVOIRE	99,79 %	99,79 %	100,00 %	100,00 %
KRAFTANLAGEN HEIDELBERG GMBH	HEIDELBERG	ALLEMAGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
6 - VSL						
VSL INTERNATIONAL LTD	BERNE	SUISSE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ÉTRANGER						
FT LABORATORIES LIMITED	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
INTRAFOR HONG KONG LIMITED	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL CONSTRUCTION SYSTEMS	MADRID	ESPAGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL CIVIL WORKS LTD	SUBINGEN	SUISSE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL ENGINEERING (CHINA)	HEFEI	CHINE	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
VSL AUSTRALIA PTY LTD	SYDNEY	AUSTRALIE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL ANNAHUTTE SYSTEM AG	RAPPERSWIL-JONA	SUISSE	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
VSL CANADA	TORONTO	CANADA	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL EGYPT LLC	LE CAIRE	ÉGYPTE	99,00 %	99,00 %	99,00 %	99,00 %
VSL HONG KONG	HONG KONG	CHINE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL INDIA	CHENNAI	INDE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL INDONESIA	JAKARTA	INDONÉSIE	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
VSL MALAYSIA	KUALA LUMPUR	MALAISIE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL MEXICO	MEXICO D.F	MEXIQUE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL MIDDLE EAST LLC	DUBAI	ÉMIRATS ARABES UNIS	99,00 %	99,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL MIDDLE EAST QATAR	DOHA	QATAR	98,00 %	98,00 %	98,00 %	98,00 %
VSL PHILIPPINES	MANDALUYONG	PHILIPPINES	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %
VSL POLSKA	VARSOVIE	POLOGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL PORTUGAL	PACO DE ARCOS	PORTUGAL	100,00 %	99,33 %	100,00 %	99,33 %
VSL SAUDI ARABIA LLC	RIYADH	ARABIE SAOUDITE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL SINGAPOUR	SINGAPOUR	SINGAPOUR	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL SUISSE	BERNE	SUISSE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL SYSTEMS UK LIMITED	LONDRES	ROYAUME-UNI	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL SYSTEMS MANUFACTURER (SPAIN)	LES FRANQUESES DEL VALLES	ESPAGNE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL TCHEQUECZ	PRAGUE	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
VSL THAILAND	BANGKOK	THAILANDE	82,15 %	82,15 %	88,00 %	88,00 %
VSL VIETNAM LTD	HO CHI MINH VILLE	VIETNAM	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Ville	Pays	% d'intérêt		% contrôle	
			2024	2023	2024	2023
ACTIVITÉS CONJOINTES						
1 - BOUYGUES BÂTIMENT FRANCE						
XXL MARSEILLE SNC	MARSEILLE	FRANCE	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
2 - BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL						
BYMA PTE	SINGAPOUR	SINGAPOUR	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
BYMA MYANMAR LTD	YANGON	MYANMAR	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
CMBI SNC	ANTANANARIVO	MADAGASGAR	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
3 - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS						
SOCIÉTÉ POUR LA RÉALISATION DU PORT DE TANGER MÉDITERRANÉE	TANGER	MAROC	66,67 %	66,67 %	66,67 %	66,67 %
TMBYS	GUYANCOURT	FRANCE	66,67 %	66,67 %	66,67 %	66,67 %
OC'VIA MAINTENANCE	GUYANCOURT	FRANCE	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
GIE OC'VIA CONSTRUCTION	GUYANCOURT	FRANCE	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
GIE L2 CONSTRUCTION	GUYANCOURT	FRANCE	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
GIE COMPAGNIE MARITIME DU LITTORAL	REUIL-MALMAISON	FRANCE	33,00 %	33,00 %	33,00%	33,00 %
GIE PREFA RÉUNION	LE PORT	LA RÉUNION	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
GIE VIADUC DU LITTORAL	LE PORT	LA RÉUNION	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
KAS 1 LIMITED	SAINT-HELIER	JERSEY	49,90 %	49,90 %	49,90 %	49,90 %
BOUYGUES CONSTRUCTION AUSTRALIA PTY LTD & JOHN HOLLAND PTY LTD	ADELAIDE	AUSTRALIE	50,00 %	0,00 %	50,00 %	0,00 %
3 - BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL						
COENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES						
1 - BOUYGUES CONSTRUCTION						
CONSORTIUM STADE DE FRANCE	SAINT-DENIS	FRANCE	33,33 %	33,33 %	33,33 %	33,33 %
2 - BOUYGUES BÂTIMENT FRANCE						
RJ RICHELMI	MONACO	MONACO	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %
3 - BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL						
BOUYGUES CONSTRUCTION QATAR LLC	DOHA	QATAR	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %
MDBI CONSTRUCTION	TAGUIG	PHILIPPINES	33,00 %	33,00 %	33,00 %	33,00 %
4 - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS						
BINA ISTRA	ZAGREB	CROATIE	16,00 %	16,00 %	16,00 %	16,00 %
BINA FINCOM	ZAGREB	CROATIE	50,70 %	50,70 %	50,70 %	50,70 %
5 - VSL						
GPN2	RUEIL-MALMAISON	FRANCE	48,00 %	48,00 %	48,00 %	48,00 %
VSL JAPON	TOKYO	JAPON	25,00 %	25,00 %	25,00 %	25,00 %
VSL SISTEMAS ESPECIALES DE CONSTRUCTION	SANTIAGO	CHILI	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %

Une liste exhaustive du périmètre est disponible auprès de la Direction des Relations Investisseurs de Bouygues SA.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société Bouygues Construction,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bouygues Construction relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Votre groupe constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 2.4.3.2 « Comptabilisation des contrats de construction » de l'annexe aux comptes consolidés. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison et des mesures de détermination de l'avancement réalisées par votre groupe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, et à évaluer les principaux contrôles mis en œuvre par votre groupe pour mesurer les résultats à terminaison. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues et des évaluations des résultats à l'avancement qui en résultent.
- Votre groupe constitue des provisions pour litiges et contentieux, présentées dans les notes 2.4.2, 6.1 et 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés, destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles de ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est notamment fondée sur l'examen de la situation et des hypothèses qui sous-tendent leur évaluation.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS SA

Jean-Marc Deslandes Mathieu Delafoy

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Pfeuty Serge Pottiez

COMPTES INDIVIDUELS

(en millions d'euros)

BILAN DE BOUYGUES CONSTRUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31/12/2024			31/12/2023
ACTIF	**Brut**	**Amortissements & Dépréciations**	**Net**	**Net**
Immobilisations incorporelles	74	73	1	2
Immobilisations corporelles	43	27	17	16
Immobilisations financières	1 403	34	1 369	1 260
- Participations	1 225	34	1 191	1 082
- Autres	178	0	178	178
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 520**	**133**	**1 387**	**1 277**
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	48	0	48	48
Autres créances	151	12	139	191
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	2 119	0	2 119	2 161
ACTIF CIRCULANT	**2 318**	**12**	**2 306**	**2 400**
Comptes de régularisation et assimilés	45	0	45	40
TOTAL ACTIF	**3 883**	**146**	**3 738**	**3 718**

PASSIF	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Capital social	134	134
Primes	0	0
Écart de réévaluation	0	0
Réserves	13	13
Report à nouveau	325	444
Résultat de l'exercice	282	76
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
CAPITAUX PROPRES	**755**	**668**
Autres fonds propres	**0**	**0**
Provisions	**25**	**23**
Dettes financières	**632**	**600**
Avances et acomptes reçus sur commandes	**0**	**0**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42	38
Autres dettes non financières	68	87
Dettes non financières	**110**	**125**
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2 202	2 295
Comptes de régularisation et assimilés	12	8
TOTAL PASSIF	**3 738**	**3 718**

COMPTE DE RÉSULTAT DE BOUYGUES CONSTRUCTION AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	**182**	**179**
Autres produits d'exploitation	2	0
Achats et variations de stocks	(0)	(0)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3)	(3)
Charges de personnel	(67)	(57)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(122)	(117)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements, de dépréciations et de provisions	(7)	(20)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun	6	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(10)**	**(15)**
Produits et charges financiers	291	91
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔTS)	**282**	**76**
Produits et charges exceptionnels	0	0
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	1	0
RÉSULTAT NET	**282**	**76**

TABLEAU DE FINANCEMENT EN FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31/12/2024	31/12/2023
A - OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ		
Capacité d'autofinancement		
Résultat de l'exercice	282	76
Dotations aux amortissements	5	4
Dotations et reprises de dépréciations et de provisions (1)	1	8
Plus-values nettes sur cessions d'actif et divers (2)	0	0
Sous-total	**288**	**89**
Variation du besoin en fonds de roulement		
Actif circulant et comptes de régularisation	48	(5)
Avances et acomptes nets reçus, dettes non financières et divers	(10)	(36)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ	**326**	**47**
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des actifs immobilisés :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(5)	(2)
Acquisitions de participations financières	(108)	(76)
Sous-total	**(112)**	**(77)**
Cessions des actifs immobilisés :		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Cessions de participations financières	0	0
Immobilisations financières diverses nettes	2	(11)
Dettes nettes sur immobilisations	0	(6)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	**(110)**	**(95)**
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation des capitaux propres	0	0
Dividendes mis en paiement dans l'exercice	(195)	(199)
Dettes financières nettes	29	204
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	**(165)**	**5**
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE (A + B + C)	**51**	**(43)**
Trésorerie nette au 1er janvier (3)	(134)	(91)
Flux nets de l'exercice hors incidence des virements de rubriques	51	(43)
Incidence des virements de rubriques	-	-
Trésorerie nette à la clôture (3)	(83)	(134)

(1) Hors dépréciations sur actifs circulants
(2) Net d'impôt société
(3) Disponibilités + VMP - Concours bancaires courants

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Filiales et participations	Capital[4]	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats[4]	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS[1][2]											
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				**1 186**	**1 169**	**277**	**3**				
DTP	10	1	100,00 %	24	24	-	-	0	5	8	
Bouygues Batîment International	25	89	100,00 %	85	85	60	-	462	39	16	
Bouygues Batîment Île-de-France	14	53	92,21 %	103	103	1	1	1 613	45	41	
Bouygues Travaux Publics	291	12	98,88 %	343	343	88	2	2 099	230	125	
Bouygues Batîment Nord-Est	25	26	100,00 %	35	35	0	-	475	21	8	
Bouygues Batîment Centre Sud-Ouest	7	16	93,04 %	11	11	0	-	304	7	3	
Bouygues Batîment Sud-Est	3	29	100,00 %	6	6	0	-	406	22	-	
Fichallenge	2	- 7	100,00 %	2	-	-	-	-	0	-	
Challenger	0	0	99,99 %	15	15	-	-	22	6	-	
Bouygues Batîment Grand-Ouest	2	59	100,00 %	4	4	0	-	414	16	17	
Bouygues Construction Central Europe	0	5	100,00 %	25	25	44	-	0	3	-	
VSL (Suisse)	2	6	100,00 %	32	32	79	-	47	21	-	
Losinger Holding (Suisse)	15	8	99,96 %	22	22	0	-	-	59	84	1 CHF = 1,062473
Dragages Hong Kong (Hong Kong)	850	-7	100,00 %	102	102	-	-	341	- 106	-	1 HKD = 0,123937
Acieroid (Espagne)	1	2	93,81 %	18	2	0	-	25	0	-	
Bouygues UK (UK)	32	26	100,00 %	356	356	4	-	453	- 34	-	1 GBP = 1,205982
Participations (10 à 50 % du capital) - à détailler				**0**	**0**	**0**	**0**				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS NON REPRISES AU A.											
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**38**	**22**	**17**					
Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	14	13	17	6	-	-	4	
Filiales étrangères (ensemble)[3]	-	-	-	1	1	0	-	-	-	0	
Participations dans des sociétés françaises	-	-	-	23	7	0	-	-	-	4	
Participations dans des sociétés étrangères	-	-	-	0	0	-	10	-	-	0	
TOTAL GLOBAL	**-**	**-**	**-**	**1 225**	**1 191**	**294**		**-**	**-**	**-**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication.
Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(4) Montant dans la monnaie locale avec indication de la devise et du taux de conversion en observation

Centre Aquatique Olympique - Métropole du Grand Paris (couverture)
Client : Métropole du Grand Paris
Architectes : Ateliers 2/3/4/ et VenhoevenCS architecture+urbanism
Crédit photo : Nicolas Grosmond

BOUYGUES CONSTRUCTION

BUILDING FOR LIFE

TERRE DE SIENNE